

"Le pouvoir de réglementation et de surveillance que possèdent les institutions et les organismes commerciaux concernant les activités qui ont cours en leur milieu n'est pas illimité. Or, lorsqu'il s'agit de la confiance du public et de la réputation de l'entreprise privée, il importe certes de ne rien négliger comme de faire savoir que rien n'est négligé. Si nous faillissions à cette obligation, nous n'avons pas à nous étonner des pressions réclamant une intervention gouvernementale. Il existe après tout, nombre d'exemples notoires qui prouvent que de nombreux secteurs de l'entreprise privée, comme plusieurs professions libérales, ont réussi à se réglementer eux-mêmes et je ne vois pas pourquoi ces exemples ne se multiplieraient pas."

R. A. Engholm,
président de l'Association des
manufacturiers canadiens

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMI

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTRÉAL 12

D'après les résultats du premier trimestre

La baisse des profits fait craindre une baisse des investissements et la poussée de l'inflation

Les indices qui portent à croire que les profits cette année seront inférieurs à ceux des deux années précédentes font actuellement réfléchir les économistes gouvernementaux préoccupés de l'expansion économique.

Tout d'abord la baisse des profits signifie des rentrées moins élevées des impôts; cette diminution peut également avoir comme conséquence de paralyser l'expansion ou les investissements privés, ce qui peut causer du chômage et enfin, cette baisse peut avoir comme conséquence d'augmenter la pression actuelle sur les prix et annuler les efforts actuellement faits en vue de mettre un frein à l'inflation.

Les faits

De toute façon, les statistiques publiées récemment par le Bureau fédéral de la statistique font voir qu'au cours du premier trimestre de 1967, les profits avant paiement des impôts ont baissé de \$1,740,000,000 au cours du dernier trimestre de 1966 à \$1,322,000,000 au cours du premier trimestre de 1967, soit une baisse de 11.2%. Il semble que les profits aient

diminué dans à peu près tous les secteurs de l'économie.

Dans l'industrie manufacturière, les profits ont diminué de 8.7% durant le premier trimestre pour baisser de \$575,000,000 durant la période correspondante de l'année dernière à \$525,000,000 en 1967.

Dans les mines, les carrières et les pétroles, les profits ont augmenté d'environ 15% soit de \$120 millions à \$138 millions.

Mais toutes les autres industries

montrent une diminution de 18.5% de \$627,000,000 à \$511,000,000.

Plus bas niveau depuis 1963

Avant les ajustements saisonniers, les profits du premier trimestre pour toutes les industries étaient de \$1,003,000,000 en 1967 comparativement à \$1,380,000,000 au cours du dernier trimestre de 1966 et à \$1,124,000,000 au cours du premier trimestre de 1966.

Les profits se trouvent à leur bas niveau depuis le dernier trimestre de 1963.

Par industrie

Les profits de l'industrie manufacturière ont baissé à \$467 millions au cours du premier trimestre de 1967 de \$592 millions qu'ils étaient au cours du dernier trimestre de 1966 et de \$546 millions au cours du premier trimestre de 1966.

Dans les mines, les carrières et les puits de pétroles, les profits ont

diminué légèrement à \$123 millions au cours du premier trimestre de 1967 à partir de 125 millions dans le trimestre précédent et de \$133 millions dans le premier trimestre de 1966.

Dans les transports les profits ont baissé à \$6 millions durant le dernier trimestre comparativement à \$141 millions dans le semestre précédent et à \$25 millions dans le semestre correspondant de 1966.

Dans le commerce de gros, les profits ont baissé à \$93 millions comparativement à \$106 millions dans le semestre précédent tandis que dans le commerce de détail les profits ont diminué de \$72 millions à \$61 millions.

Dans l'industrie manufacturière, les fabriques de métaux et de machinerie, les profits ont décliné à \$163 millions alors qu'ils étaient de \$179 millions au cours du trimestre précédent.

Les producteurs de pâtes et papiers ont vu leurs profits décliner de \$49 millions à \$42 millions depuis le dernier trimestre de 1966.

La publicité et ses responsabilités

"Il faudra que l'industrie de la publicité se fasse une idée exacte de ses responsabilités sociales et qu'elle prouve de façon concrète qu'elle les assume effectivement." C'est ce que déclarait en fin de semaine dernière le nouveau président de l'Association canadienne des manufacturiers devant la "Federation of Canadian Advertising and Sales Clubs", à Montréal.

Si ce principe vaut pour la publicité, continue M. R. A. Engholm, il vaut tout autant pour l'ensemble de l'industrie privée, dont les chances dans les concours de popularité sont actuellement bien minces.

"Ce qu'elle peut et devrait faire, c'est mieux expliquer ses réalisations en tant que facteur de progrès social et mieux diffuser cette explication.

"Ce qu'elle peut et devrait faire, c'est mettre plus rapidement à l'ordre ceux de ses membres qui se rendent coupables de pratiques non conformes aux codes éthiques reconnus.

"Ce qu'elle peut et devrait faire, c'est rendre de plus en plus manifeste son souci de jouer un rôle de chef concernant les questions communautaires et sociales, contrebalançant ainsi un gouvernement qui agirait d'autorité".

M. Engholm a poursuivi sa causerie en précisant que l'entreprise privée est responsable de la prospérité actuelle de notre nation. "Si aujourd'hui nous jouissons du deuxième standard de vie au monde, c'est grâce aux décisions que ces hommes ont su prendre naguère. De même, il va sans dire que notre prospérité future dépend, et dans une mesure non négligeable, des décisions actuelles et futures de leurs successeurs".

"Il reste que les idées erronées concernant l'entreprise privée et tout

notre système de libre échange se répandent comme des champignons. Un nombre incroyable de gens ne comprennent absolument rien au rôle que jouent les bénéficiaires et ils entretiennent les notions les plus bizarres quant à leur importance.

"Par exemple, l'A.M.C. publie chaque année une ventilation dollar de vente du secteur manufacturier; cette ventilation démontre que le fabricant reste ordinairement avec quelque chose comme une pièce de cinq cents après avoir vendu pour un dollar". Il paraît qu'un très grand nombre de personnes refusent de croire un mot de ce renseignement qui est pourtant un fait. Cependant, l'expérience nous prouve qu'il ne faut pas paraître étonné quand on songe que ces gens sont persuadés que le fabricant réalise entre 25 et 30 cents de profits par dollar.

M. Engholm a élaboré sur un troisième point pour susciter la nécessité où se trouve l'entreprise privée en général d'assumer un leadership plus positif à l'égard de certaines grandes questions sociales. Le président de l'AMC voulait faire allusion à l'apport de l'entreprise privée à l'éducation, l'automatisation, l'atténuation du bruit, la rénovation urbaine, à la pollution de l'air et de l'eau et de bien d'autres.

M. Engholm a mentionné ces quelques exemples simplement afin de démontrer que les hommes d'affaires sont de plus en plus nombreux à admettre que des responsabilités sociales leur incombent en plus de celle de mener à bien leur entreprise. Il convient de ne pas oublier que la prospérité de l'entreprise qu'ils exploitent est la première de leurs responsabilités sociales. Certes une entreprise ne peut être d'aucune utilité à la société à moins d'être rentable et prospère.

"Je crois, conclut M. Engholm, que l'entreprise privée pourra envisager l'avenir avec la confiance que donne l'assurance d'avoir effectivement posé des gestes concrets pour assumer pleinement ses responsabilités sociales".

Hausse constante de la consommation de papier-journal par la presse du pays

La consommation de papier-journal par les principaux journaux canadiens a progressé constamment au cours des cinq dernières années, selon une compilation faite par l'Association des producteurs de papier-journal du Canada.

Au cours de 1966, tous les 15 grands journaux qui ont fait parvenir leur rapport, mois un, le London Free Press, ont consommé plus de papier que l'année précédente.

La consommation totale a augmenté de 29,982 tonnes ou de 5.1% en 1966 comparativement à un gain de 40,046 tonnes ou de 7.3% en 1965.

Les gains les plus impressionnants ont été enregistrés par le Toronto Star — le journal qui possède la plus grande circulation au Canada — qui a augmenté sa consommation de 7,280 tonnes ou de 11.1%.

Les journaux de Montréal ont enregistré de légers gains. La Presse a augmenté sa consommation de 32,657 tonnes à 32,688, soit une augmentation de 31 tonnes; le Montréal Star qui a augmenté sa consommation de 29,800 à 29,925, soit une hausse de 125 tonnes et la Gazette qui a augmenté sa consommation de 13,945 à 13,951, soit une augmentation de 6 tonnes.

Le cas de La Presse est particulièrement intéressant. En 1962, La Presse occupait le deuxième rang au Canada pour la consommation de papier-journal; en 1963, elle avait été dépassée par le Vancouver Sun & Province. En 1964, à la suite d'une grève de six mois, sa consommation a baissé de moitié et passait au septième rang. Depuis, elle s'est laissée distancer par le Toronto Telegram, et elle occupe le quatrième rang.

LA CONSOMMATION DES 15 PRINCIPAUX JOURNAUX CANADIENS (en tonnes)

Journaux	1966	1965	1964	1963	1962
Toronto Star	73,121	65,841	63,082	62,855	64,355
Vancouver Sun & Province	46,341	44,161	39,716	37,450	35,331
Toronto Telegram	39,225	36,209	34,920	33,453	34,900
Montréal La Presse	32,688	32,657	x-15,395	35,817	35,997
Montréal Star	29,925	29,800	29,700	28,400	28,600
Toronto Globe & Mail	28,665	28,056	26,464	25,320	24,847
Edmonton Journal	17,015	15,578	14,593	13,611	12,919
Hamilton Spectator	16,152	15,788	14,961	13,954	14,052
Quebec Le Soleil-L'Événement	15,817	15,125	14,273	13,302	11,765
London Free Press	15,785	16,015	15,456	13,710	13,491
Montreal Gazette	13,951	13,945	13,068	12,145	12,175
Calgary Herald	10,625	10,055	9,155	8,409	8,311
Ottawa Citizen	9,607	9,390	8,652	8,554	8,682
Halifax Chron.-Herald & Mail-Star	9,500	8,500	8,000	7,500	7,500
Winnipeg Tribune	8,170	8,096	7,809	7,681	7,838

(x) Réduction par suite d'une grève du 3 juin 1964 au 4 janvier 1965.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS UTILES

LISTE DE VOLUMES NOUVEAUX À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HEC

- | | |
|--|--|
| <p>ARMER, Paul
Automation and Economic Progress, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1966. 170p.</p> <p>BEER, Stafford
Decision and Control, New York, John Wiley, 1966. 556p.</p> <p>BIERI, James
Clinical and Social Judgement: The Discrimination of Behavioral Information, New York, John Wiley 1966. 271p.</p> <p>BRUNER, Jerome S.
Studies in Cognitive Growth, New York, John Wiley, 1966. 343p.</p> <p>Citations du Président Mao Tsé-Toung
Le petit livre rouge, Paris, Editions du Seuil, 1966. 186p.</p> <p>COLE, William E.
Steel and Economic Growth in Mexico, Don Mills, Burns and MacEachern, 1967. 173p.</p> <p>DRAPER, N.R.
Applied Regression Analysis, New York, John Wiley, 1966. 407p.</p> <p>ENKE, Stephen
Defense Management, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967. 416p.</p> <p>GORDON, Ira J.
Studying the Child in the School, New York, John Wiley, 1966. 145p.</p> <p>GORDON, Robert and Gordon, M.
Prosperity and Unemployment: the Paradox of Unemployment in an Expanding Economy, New York, John Wiley, 1966. 353p.</p> | <p>HAIRE, Mason
Managerial Thinking: An International Study, New York, John Wiley, 1966. 298p.</p> <p>ISLAM, H.
Studies in Consumer Demand, volume 2, New York, Oxford University, 1966. 176p.</p> <p>LAVI, Abraham
Recent Advances in Optimization Techniques, New York, John Wiley, 1966. 656p.</p> <p>LEE, Maurice
Toward Economic Stability, New York, John Wiley, 1966. 177p.</p> <p>LEVINSON, Harold
Determining Forces in Collective Wage Bargaining, New York, John Wiley, 1966. 283p.</p> <p>McCONNELL, John P.
Law and Business, New York, Macmillan Co., 1966. 656p.</p> <p>MILES, L.D.
Analyse de la valeur, réduction scientifique du prix de revient, Paris, Editions Dunod, 1966. 198p.</p> <p>MUELLER, Gerhard
International Accounting, New York, Macmillan Co., 1967. 288p.</p> <p>ORTOLI, François-Xavier
La gestion prévisionnelle dans l'entreprise, Paris, Institut National de Gestion, 1966. 390p.</p> <p>STOPLER, W.F.
Planning without Facts, Cambridge, Harvard University Press, 1966. 370p.</p> |
|--|--|

Répertoire des municipalités

Le Répertoire des municipalités, dont l'édition 1967 vient d'être publiée par le Bureau de la statistique du Québec du ministère de l'Industrie et du Commerce, comporte cette année deux innovations: une liste des municipalités et de leur population par région administrative et une liste alphabétique des toponymes populaires ou historiques avec, en regard, leur équivalent officiel.

D'autre part, le Répertoire comporte, comme par les années précédentes, la liste alphabétique des municipalités qui ont connu des transformations au cours de l'année; celle des conseils de comté avec leur chef-lieu, les noms de leur préfet et de leur secrétaire-trésorier; enfin, la liste complète des municipalités du Québec, avec le comté municipal et la circonscription électorale auxquelles elles appartiennent.

Le Répertoire des municipalités est en vente au prix de un dollar chez l'imprimeur de la Reine, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Pollution des eaux

M. Alan T. Prince, 52 ans, un expert en pollution des eaux, a été nommé chef de la nouvelle Direction des eaux intérieures du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La nomination, qui relève de la Commission du service civil, a été annoncée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean-Luc Pepin.

Le ministre a expliqué que cette nomination souligne le souci croissant du gouvernement du Canada devant la pollution et certains problèmes de la gestion de l'eau.

Le centre commercial de Montréal Inc.

Lors d'une récente assemblée du Centre Commercial de Montréal Inc., monsieur Jean Des Rosiers, C.A., S.I.R. a été élu président et le comité exécutif est formé des personnes suivantes: Président, Jean Des Rosiers, C.A., S.I.R.; Vice-Président, Gilles Marchand; Vice-Président, Théobald Desmarais; Secrétaire, Maurice Lachapelle; Trésorier, J. R. Rhéaume.

L'ancien président sortant de charge est monsieur Emile Butch Bouchard.

F. J. C. C. F.

M. Jean-Louis Bussières, président de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français, vous fait part de la tenue du 31e congrès annuel de la Fédération à Chicoutimi les 30 juin, 1er et 2 juillet prochains.

Les 125 Jeunes Chambres de la Fédération se réuniront au Séminaire de Chicoutimi pour étudier un imposant cahier des résolutions soumises par les différentes Jeunes Chambres.

De plus, le samedi matin, auront lieu les élections pour le bureau exécutif du mandat 1967-1968. Il y aura deux candidats à la présidence, soit M. Hervé Tremblay de Charlesbourg et M. Roland Lyonnais de Trois-Rivières. Il y aura aussi élection aux sept postes de la vice-présidence.

Jeune Chambre de Montréal

Le président du comité d'élection de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal pour l'année 1967, Me André LAURENCE, a annoncé récemment l'élection par acclamation de monsieur



Jacques ROUSSEAU c.a. à la présidence de cet organisme. Monsieur ROUSSEAU est contrôleur adjoint de la compagnie Reitman's Canada Ltd. Il habite Montréal-Nord et est membre de la Chambre de Commerce des Jeunes depuis 1963. Il était l'année dernière premier vice-président.

Les autres élus au Conseil d'administration sont: aux postes de vice-président messieurs Jacques F. BLANCHETTE, Gérard DU-MOULIN, Jacques GAGNE, André F. LEGAULT, Norman MORRISON et J. F. André PRUD'HOMME.

L'Assemblée générale annuelle de la Jeune Chambre s'est tenue en fin de semaine dernière à Montréal. On y a procédé à l'assermentation des nouveaux administrateurs et à la présentation des programmes de la prochaine année.



LE PLUS IMPORTANT CONTRAT D'ENTRETIEN D'EDIFICE DU MONDE EST SIGNE: James A. Soden, président de Trizec Corporation Ltd., en William Hay et Erwin Lurie, président et vice-président à la direction de TriNational Building Services Ltd., Montréal, signent le contrat d'entretien et de nettoyage de \$2 millions pour Place Ville-Marie.

Les courtiers en valeurs ont élu un nouveau président

Monsieur Robert Ouimet, membre du conseil d'administration de Greenshields Incorporated de Montréal, a été élu récemment Président du District du Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, pour succéder à monsieur André Leman président et administrateur de Geofrion, Robert & Gélinas, Inc. de Montréal.

Les nouveaux membres élus au Comité Exécutif du District sont: H.W. Andrews, Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd., Montréal; Albert Boulet, Oscar Dubé & Cie Inc., Québec; Léon Lambert, Burns Bros. and Denton Limited, Montréal; L.P. Letarte, La Corporation de Prêts de Québec, Québec; V. le Paul Marceau, Richardson Securities of Canada Montréal; P.F. McDonald, Grant Johnston & Co. Limited, Montréal.

Cartes d'affaires



BRUNELLE & TRUDEL

Guy Brunelle, C. d'A.A. - Yvon Trudel, C. d'A.A.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉES

1395 est, rue Fleury - 381-1835

MONTRÉAL

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

842-4691

Laurin, Laurin, Beaudry Inc. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3

861-4761

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

J. J. MARTEL INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Gérant: M. Alfred Devost, c.d.a.a.

C.P. 1540, AMOS, P. Qué.

Tél.: 732-3268

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention - Mécanisation
- Contrôles: production - prix coûtant - achats - inventaires - budget
- Organisation: ventes, distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 701, Montréal

Tél.: 866-9567

Ottawa et les provinces vont faire une étude poussée des recommandations fiscales de la Commission Carter

L'un des résultats les plus marquants de la réunion des ministres des finances et des experts en fiscalité du gouvernement fédéral et des provinces fut la décision d'entreprendre une étude fouillée et intensive des recommandations de la Commission Carter.

L'étude doit être entreprise par les hauts fonctionnaires qui sont attachés au comité comme aviseurs et elle examinera les conséquences des recommandations du rapport Carter sur les revenus des provinces, sur les régions géographiques, sur les aspects sociaux du rapport ainsi que sur ses conséquences sur les institutions financières et sur le marché des obligations et des valeurs mobilières.

Les hauts fonctionnaires devront faire rapport de leurs conclusions à leurs gouvernements respectifs assez tôt pour la tenue d'une autre conférence ministérielle qui devrait avoir lieu en septembre ou en octobre.

Des critiques

Cette décision a été prise à la suite de nombreuses critiques de représentants provinciaux, principalement à la suite de la déclaration faite mardi par M. Mitchell Sharp, ministre fédéral des Finances à l'effet que le gouvernement central n'avait plus l'intention d'aller plus loin dans le partage des sources de revenus entre Ottawa et les provinces.

Ottawa, a-t-il dit, a déjà fait des transferts massifs aux provinces et nous ne nous proposons pas d'aller plus loin dans le domaine des abattements fiscaux. Les provinces et Ottawa devront prélever chacun leurs propres revenus".

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher a dit qu'il voudrait mieux reléguer tout simplement aux oubliettes le rapport Carter. Il a ajouté qu'il apposerait son veto, si nécessaire, aux amendements à la constitution qui seront nécessaires si Ottawa décide d'imposer une taxe de vente générale.

Il a dit que les propositions du rapport visant à faire disparaître les avantages accordés aux nouvelles mines paralyseraient tout simplement le développement économique de sa province. Il y a actuellement douze mines de potasse qui pourraient être en opération d'ici cinq ans mais plusieurs d'entre elles resteront inopérantes si les concessions fiscales ne sont pas continuées, a-t-il dit.

Les municipalités

Les provinces sont doublement intéressées à savoir quelle sera leur

part quand les recommandations du rapport Carter seront appliquées, attendu qu'elles ne doivent plus s'attendre d'obtenir d'autres concessions fiscales d'Ottawa, comme l'a dit M. Sharp. Comment se financent-elles? Où prendront-elles leurs revenus?

Le gouvernement de l'Ontario, dans un mémoire qu'il a présenté, a fait ressortir certains inconvénients qui découleraient de l'application du rapport.

On sait que le rapport recommande que les gouvernements fédéral et provinciaux utilisent moins fortement l'impôt personnel et qu'ils prélèvent leurs revenus de plus en plus au moyen de taxes de ventes.

Par ailleurs, l'Ontario a fait ressortir les besoins des municipalités.

Comment se financent-elles et comment les provinces qui en sont responsables pourront-elles les aider dans leur financement?

Une étude

C'est alors que le Trésorier provincial de l'Ontario, M. Macnaughton a ajouté qu'il ne saurait

être question de mettre en application les principales recommandations de la Commission Carter sans considérer leurs implications sur les revenus du fédéral, des provinces et des municipalités.

Il faut plus de temps afin de faire une étude fouillée des conséquences de ce rapport, a-t-il dit.

Plusieurs questions que soulève le rapport restent encore sans réponse et tant que les intéressés n'auront pas de réponse, les délégués croient qu'il est impossible d'appliquer les recommandations du rapport.

M. Sharp a dit que l'étude qui se fera au cours de l'été devra se limiter aux faits et qu'il appartiendra au gouvernement fédéral de

prendre les décisions politiques qui en découleront.

Il a ajouté que le gouvernement, à la lumière de l'étude qui se fera au cours de l'été sera sans doute en mesure de présenter un Livre blanc au mois de décembre prochain.

Quand ce Livre blanc sera présenté, Ottawa aura eu le temps de disséquer les conclusions de l'étude entreprise par les provinces ainsi que les diverses recommandations d'organisations et de particuliers intéressés dans le problème.

Si le gouvernement décide d'adopter une grande partie des recommandations, un projet de loi pourra être présenté au début de l'année prochaine.

Projet d'un pipeline de \$500 millions pour amener le pétrole brut vers l'Est

Le pétrole brut en provenance des sables bitumineux de l'Alberta pourrait, croit-on, fournir un million de barils par jour aux raffineries de la côte est des Etats-Unis et du Canada. Pour ce faire, il faudrait construire un pipeline de 2,500 milles à travers le Canada au coût de quelque \$500 millions.

Un tel projet se dessine présentement parmi des compagnies pétrolières qui ont de vastes intérêts dans la région d'Athabasca, en Alberta, selon un journal qui fait autorité en matière pétrolière "Oil and Gas Journal", de Tulsa, aux Etats-Unis.

Un investissement d'environ \$2 milliards serait nécessaire pour fournir cette quantité de pétrole et le pipeline lui-même coûterait \$500 millions.

Mais même si le pipeline était construit immédiatement, il faudrait de 10 à 15 ans pour opérer à pleine capacité car il faudrait ce temps pour construire les usines de séparation. Plus de 50,000,000

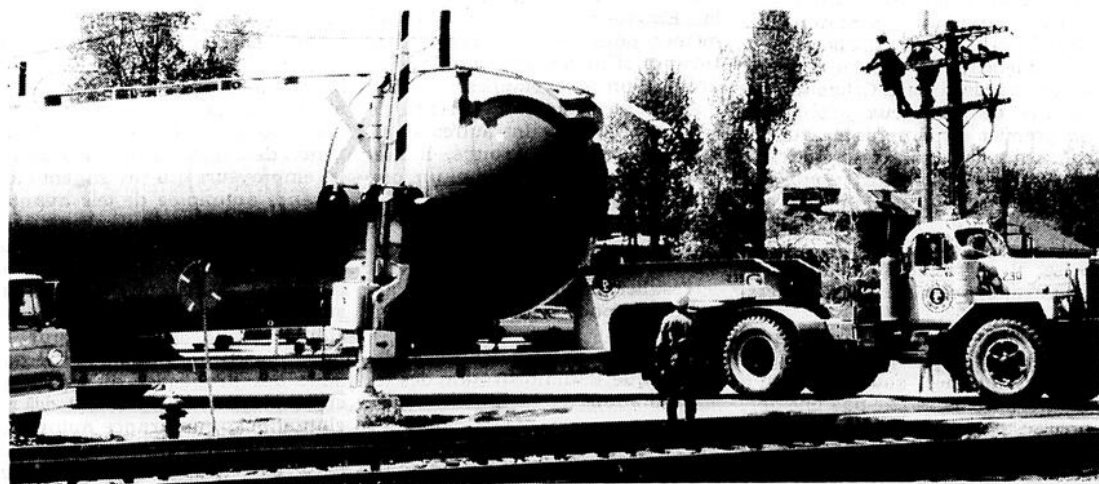
de tonnes de matériaux divers devraient être expédiés chaque année dans cette région.

Si le pipeline était construit, les promoteurs croient que les marchés les plus probables et rentables seraient ceux de la côte est des Etats-Unis, le marché de Montréal et celui des Maritimes. Le pipeline pourrait livrer, si les marchés se développent, environ 500,000 barils par jour vers Montréal et une quantité égale vers les marchés américains. Ce volume de production pourrait être atteint d'ici une quinzaine d'années.

La technologie pour transformer les sables bitumineux de l'Alberta en pétrole brut existe présentement.

Great Canadian Oil Sands va commencer la construction d'une usine de \$235 millions en septembre et elle pourra produire 45,000 barils par jour. Cette production sera dirigée vers le terminus de Interprovincial Pipeline à Edmonton et de là aux raffineries de Sarnia, Ont. Sun Oil Co. qui détient la majorité des actions de GCOS, va transformer la majorité de la production tandis que Shell Oil prendra le reste.

Il ne fait aucun doute que des réserves immenses sont là. Ces dépôts de sables bitumineux constituent actuellement le réservoir le plus important de pétrole au monde, avec ceux du Colorado et on estime que la réserve est constituée de 600 milliards de barils.



Escorté par des policiers provinciaux, des camions de la Compagnie de Téléphone Bell et des véhicules de l'Hydro-Québec cet autoclave géant s'est frayé tout récemment un chemin depuis les ateliers de la Dominion Bridge à Lachine jusqu'aux usines Canadair situées à St-Laurent. Ce vaisseau tout acier, mesurant 57 pieds de long, 13 pieds de diamètre et pesant 57 tonnes est arrivé à bon port après avoir parcouru le trajet de huit milles en une demi-journée. Conçu par la Société Fuel Engineering de Californie, cet autoclave a été fabriqué et assemblé à la Division des Produits Industriels de la Dominion Bridge. Il sera utilisé par la Canadair pour l'assemblage des fuselages d'avions.

En plein coeur de Montréal, des bureaux d'affaires de 1^{er} ordre (air climatisé et tout et tout!) à \$3.75 le pied carré*

Incroyable mais vrai!

le 515 ouest Ste-Catherine est un tout nouvel édifice dédié à une toute nouvelle conception — celle qui veut que certains hommes d'affaires n'hésitent pas une seconde à payer moins cher de loyer pour des bureaux de 1^{ère} classe! Cela sous-entend air climatisé, stationnement à l'intérieur, ascenseurs autotroniques haute-vitesse, bouche de Métro à la porte, emplacement central à proximité des théâtres, magasins hôtels... et de la Place Ville-Marie! Tout ça (et beaucoup plus encore!) à \$1.50 de moins le pied carré, en comparaison avec d'autres édifices du même calibre. Impossible, dites-vous? Les agents de location A. E. Lepage en savent quelque chose: pour plus de renseignements, appelez-les aujourd'hui même!

Agents de location exclusifs



Agents de location sur les lieux 288-4217



515 515 ouest Ste-Catherine
Montréal

*Tarif d'un étage complet



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est. boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR

Directeurs: Claude Coupal et Claude Moquin

Redacteur en chef: Claude Moquin

Redacteur: Fernand Bourret

Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, L.L., Conseiller en droit international; René Callès, Courtier d'assurance agréé; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill; Michel Vibien, conseiller en placement.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto John Sears; 11 Yorkville Ave., No 708 112-(416)-922-0524; à Montréal Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Comptabilité: Mlle Chantal Lacroix

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00.

Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

Trois sages décisions du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec a pris deux sages décisions lorsqu'il a décidé jeudi de relancer le projet d'une cité parlementaire à Québec et du Palais de Justice de Montréal et de réformer, pour une plus grande efficacité, le ministère des Travaux publics.

On peut dire d'abord que c'est le besoin pressant d'édifices gouvernementaux, le besoin de regrouper les services éparpillés ici et là, le besoin de moderniser et de planifier l'administration qui ont amené tout d'abord l'ancien gouvernement Lesage, puis l'administration Johnson, à créer une véritable cité parlementaire.

Par la même occasion, le premier ministre Johnson a annoncé deux autres excellentes nouvelles. Tout d'abord, les travaux de construction du Palais de Justice de Montréal et de l'Institut Pinel vont débiter incessamment à Montréal.

Les trois projets vont nécessiter des investissements publics de l'ordre de \$80 millions: \$30 millions pour le premier complexe de la Cité parlementaire, \$35 millions pour le projet réduit du Palais de Justice de Montréal et finalement \$15 millions pour l'Institut Pinel à Montréal.

Il est donc permis de dire que d'ici quelques semaines, du moins à l'automne, quand la fièvre de l'Expo se sera évanouie et qu'il faudra se mettre les deux pieds sur le plancher des vaches, Québec et Montréal seront de gigantesques chantiers de construction.

Ces investissements publics viennent à leur heure.

Tous les indicateurs nous font voir que l'activité économique est au ralenti. Prise dans un climat d'incertitude causé par la situation internationale et par les conséquences qui découleront de la mise en pratique des accords commerciaux de Genève; craintes suscitées par la baisse des profits qui se manifeste dans tous les secteurs de l'économie depuis le début de l'année 1967 (voir notre article de première page); aux prises avec la rareté et la cherté de l'argent; inquiète de ce que réserve l'avenir fiscal en regard des recommandations de la Commission Carter, l'entreprise privée semble devoir rester sur la défensive et mettre la pédale douce sur les investissements.

Et cela au moment où les statisticiens du Bureau fédéral de la statistique nous font voir une augmentation du chômage en mai 1967 comparativement à 1966. On explique bien que de nombreux étudiants sont entrés sur le marché du travail. C'est vrai. Mais en mai 1966, des étudiants étaient également entrés sur le marché du travail.

Dès lors, on peut affirmer sans crainte de se tromper que le gouvernement Johnson a choisi le bon moment pour annoncer un vaste programme de travaux publics. Ces travaux viennent combler des besoins matériels et de plus, ils seront une source d'emplois directs pour les travailleurs de la construction qui sont actuellement défavorisés par la perte de vitesse de la construction domiciliaire, et ils seront aussi une source d'emplois indirects, dans les industries reliées de près et de loin à celle de la construction.

Une autre sage décision, c'est celle de réorganiser le ministère des Travaux publics qui deviendra en réalité le ministère de l'Équipement.

Le ministère des Travaux publics, a dit M. Johnson, sera réorganisé en trois grandes directions générales (procédés et développement, plans et construction, gestion de l'équipement). Une étude du rendement du personnel est en cours avec l'aide de conseillers en administration.

Nul doute, comme l'a dit le premier ministre, que cette réforme se traduira par une plus grande efficacité, un meilleur rendement et, finalement, une réduction des coûts pour les contribuables. Qui peut souhaiter mieux?

Fernand BOURRET

(C.M.) — Le congrès de l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada se déroule au début de cette semaine à la Malbaie. "Les Affaires" sont sur les lieux et nous pourrions vous renseigner complètement sur les activités de nos financiers canadiens dans le prochain numéro.

La succession dans l'entreprise familiale

par François GAUTHIER, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

Pendant les trois premiers trimestres de 1966, le nombre de faillites a été le même que celui des trois premiers trimestres de 1965. Cette situation marquera donc un progrès par rapport aux années antérieures alors que le nombre de faillites était nettement plus élevé. Toutefois, bien qu'il y ait eu une diminution dans le nombre, la Province de Québec enregistre encore le taux de faillites le plus élevé du Canada. Il n'est pas de notre propos de discuter les causes de cette situation. Remarquons simplement que ces faillites interviennent souvent dans de petites ou moyennes entreprises engagées dans le secteur manufacturier ou dans le domaine des services. Ce sont souvent des entreprises familiales et nous avons bien des fois l'occasion de remarquer la disparition de quelques-unes de ces entreprises non pas lorsqu'elles sont placées sous la direction de leur fondateur mais lors de leur prise en charge par la deuxième ou la troisième génération. Il y a là un problème qui est souvent méconnu ou sous-estimé, c'est celui de la succession dans une entreprise familiale.

Distinction des successions

Qu'est-ce qui distingue une entreprise à caractère public d'une entreprise à caractère familial en matière de succession? Dans une entreprise à caractère public, qui est souvent une entreprise ayant atteint une certaine dimension, il y a habituellement une distinction entre les propriétaires (les actionnaires) et les administrateurs. Ceux-ci peuvent donc conserver une certaine distance vis-à-vis d'une entreprise qu'ils ne possèdent pas et dont la gestion leur a été confiée pour un temps limité. Les conflits d'intérêt ou les conflits psychologiques sont donc limités au départ. En outre, sachant que son mandat se termine à une date fixe, il entre dans les fonctions normales de l'administrateur de préparer sa succession.

Les grandes entreprises ont normalement un personnel de cadres compétents et il est relativement facile de trouver parmi celui-ci une personne pouvant assumer des fonctions de direction auxquelles elle est déjà préparée. Cette personne a souvent une expérience équivalente à celle de son prédécesseur, une même conception de la direction de l'entreprise, les aptitudes nécessaires pour faire évoluer l'entreprise dans des conditions changeantes. La succession se fait ainsi avec un minimum de difficulté.

Il en va tout autrement dans une entreprise familiale. Dans celle-ci, on s'attend normalement à ce que le fils succède au père. Cette situation soulève de nombreux problèmes. Le premier est sans doute que l'échéance de la succession est rarement envisagée de sang-froid. Elle est plutôt considérée comme une échéance lointaine par celui qui détient la direction de l'entreprise; il en résulte un manque de préparation efficace de la succession.

Le chef d'entreprise reste à la direction de son affaire jusqu'à un âge avancé, souvent jusqu'à sa mort. Il ne se fixe pas une date précise pour passer la direction à son successeur. Cela est dû au fait que le chef d'une petite entreprise ne travaille pas dans la même dimension de temps que le chef d'une grande entreprise. Celui-ci est habitué à prévoir à échéance de plus en plus longue au fur et à mesure que l'entreprise progresse. Il vit plusieurs mois, voire plusieurs années en avance sur les réalisations concrètes de son entre-

prise. Le chef d'une petite entreprise vit ses problèmes au jour le jour et fait face à ses échéances lorsqu'elles se présentent. Il est donc nullement préparé à prendre dix ou quinze ans à l'avance les dispositions nécessaires pour assurer sans heurts sa succession.

Le problème des générations

Un autre problème qui se pose est celui de la différence d'âge entre le fils et le père. Il y a entre les deux l'espace d'une génération, ce qui se traduit par des différences marquées en matière d'expérience, de développement intellectuel ou de maturité. Il serait possible de limiter les conséquences de cette situation en confiant pendant un certain nombre d'années la direction de l'entreprise à une personne étrangère en attendant que le successeur désigné ait acquis ailleurs l'expérience nécessaire.

Malheureusement, il est parfois difficile à une petite entreprise d'attirer et surtout de retenir des cadres de valeur susceptibles d'assurer la gestion d'une entreprise. Ceux-ci savent qu'ils ont peu de chances de promotion ou de participation au capital; les plus dynamiques songent à créer leur propre entreprise ou à s'engager dans des entreprises où l'avenir leur semble plus ouvert. Le résultat est qu'il est difficile de trouver un homme connaissant bien l'entreprise, ayant les qualités nécessaires pour la diriger, jouissant de la confiance des dirigeants actuels et futurs et qui acceptera de céder sa place au fils de l'entrepreneur lorsque celui-ci

sera en mesure de prendre les fonctions qu'accomplissait son père.

En pratique, la succession échoit la plupart du temps directement au fils. Il reste à savoir si celui-ci est suffisamment bien formé pour assumer une telle tâche. Or, dans bien des cas, il a appris son métier dans l'entreprise de son père, sous la direction de celui-ci. Cette formation pratique, utile certes, ne peut remplacer une formation de base solide que peuvent seules dispenser les institutions d'enseignement supérieur. En outre, muni d'une telle formation, un jeune homme peut acquérir dans d'autres entreprises que celle de son père une expérience qui lui sera utile plus tard et qui peut constituer pour l'entreprise familiale un effort nouveau et lui donner une impulsion nouvelle.

De plus, il faut considérer que le jeune chef d'entreprise ne prend pas celle-ci à son point de départ, mais au point où son père l'a laissée. Il doit la mener vingt ou trente ans plus loin avec ce que cela suppose d'efforts d'adaptation à des conditions nouvelles, à des changements de technologie, à une concurrence accrue et dont les formes se modifient sans cesse. Il lui faut donc non seulement atteindre le niveau de son père, mais le dépasser.

C'est peut-être dans les lacunes de la formation des fils de chefs d'entreprise que l'on recherche les causes du pourcentage relativement élevé d'échecs lorsque la deuxième ou troisième génération prend la direction de l'entreprise familiale.

Commentaires de William M. Mercer Ltd.

Assurance autonome et fiscalité

Les régimes d'assurance groupe qui comprennent un grand nombre d'employés et rapportent des sommes considérables en primes sont fréquemment gérés sur une base de "frais plus commission". Le succès remporté par cette méthode a incité certains employeurs à envisager la possibilité de se passer d'assureur et d'assurer de manière autonome au moins certains aspects de leurs programmes d'avantages sociaux.

Certes, assurer indépendamment des régimes de pension de retraite est chose connue depuis longtemps, comme le démontre — au Canada — le grand nombre d'employés assurés en vertu de régimes de retraite à caisse en fiducie. Les compagnies d'assurance vie se sont associées à ces vues en rendant disponibles des régimes de retraite qui sont presque identiques à ceux-là. En outre, les impôts sont les mêmes pour ces deux types d'assurance si toutes les conditions de déclaration sont remplies.

Avant d'entreprendre l'assurance autonome de certains autres avantages sociaux de groupe, il faut prendre en considération un certain nombre de facteurs:

- Les divers effets de la Loi de l'impôt sur le revenu.
- Les conséquences qui peuvent résulter de la présence de l'assureur pour régler les réclamations.
- Le besoin de services spécialisés, tels que l'administration des réclamations et la limitation des pertes.
- Les difficultés qui peuvent surgir dans le cas de pertes catastrophiques.

Le Bulletin No 31 "Régimes en fiducie d'assurance groupe santé et bien-être" répond à quelques questions demeurées longtemps sans réponse. Il confirme que la contribution de l'employeur à un régime offrant des prestations pour actes médicaux, chirurgicaux, frais

supplémentaires d'hospitalisation, et autres, sera considérée comme dépense commerciale déductible et non comme revenu imposable des employés, aussi bien dans le cas où cette contribution sera faite directement à un régime, ou indirectement par une caisse en fiducie. Les prestations versées par ce type de régime ne seront pas plus considérées comme revenu imposable. Cette interprétation de la Section 5 (1) (a) de la Loi de l'impôt sur le revenu exclut du revenu imposable "... les prestations (qu'un contribuable) reçoit par suite des cotisations de son employeur en vertu d'un... régime d'assurance santé..."

Un "régime d'assurance santé", terme qui n'est pas défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu, pourrait vraisemblablement signifier une police d'assurance santé de groupe, un régime de services médicaux offert par une association de médecins, tout autre régime semblable, ou un régime à assurance autonome. Le traitement fiscal des prestations versées en vertu de ce genre de régime peut encourager les employeurs qui envisagent l'assurance autonome de tels avantages, surtout en ce qui a trait à la disposition des réserves accumulées, dans l'éventualité de la mise sur pied d'un régime étatique d'assurance sociale qui réduirait ou éliminerait la demande pour ce type d'assurance. Toutefois, par suite des problèmes qu'engendre, en particulier, le règlement des réclamations, l'assurance autonome des prestations pour actes médicaux et chirurgicaux est une tout autre question, même si, du point de vue de l'impôt, il n'y aurait aucun désavantage.

Or, les indemnités d'assurance salaire versées à un employé invalide sont traitées très différemment. La Section 5 (1) (a) exclut du revenu les prestations reçues de la

(Suite à la page 23)

AU RENDEZ-VOUS DE L'EUROPE

- "L'espace économique" des SIX sera-t-il planifié?
- Le Canada redécouvert

Par Charles Atala, LL.L.
Conseiller en droit international

La quinzaine qui vient de s'écouler aura été fertile en événements. Les bouleversements du Moyen-Orient sont susceptibles de transformer de nombreuses données. Déjà le pétrole arabe ne coule plus pour l'Occident — sauf pour la France toujours ravitaillée par l'Algérie et le Sahara, sinon encore par la presqu'île arabique. Et le canal de Suez est obstrué et le demeurera durant deux à six mois...

Aux Bourses de New-York, de Paris, de Londres, d'Amsterdam et d'ailleurs les valeurs pétrolières liées au Moyen-Orient baisseront dès l'ouverture de la crise. Cependant si la Compagnie Française Des Pétroles est celle dont les titres ont le mieux résisté, c'est semble-t-il à cause de la répartition des risques dont elle a tenu compte dans sa politique générale depuis la première affaire de Suez en 1956.

Deux faits d'une importance considérable ont d'autre part marqué la vie de l'Europe. Les 6 Etats qui prirent en 1957 l'initiative de former l'Europe économique, sinon politique, ont en quelque sorte "célébré" le 10^{ème} anniversaire des traités qui ont institué la Communauté Economique Européenne (Marché Commun) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (Euratom). Le 1^{er} juillet prochain, le Marché Commun agricole — qui s'était révélé si difficile à élaborer — entrera pleinement en vigueur. Et dans moins de 13 mois, toutes les barrières douanières entre les pays de la Communauté auront été abolies. Un seul tarif commun régira le passage des marchandises entre cette entité économique et le reste du monde. L'autre fait est celui de l'unification — enfin réalisée — des trois Communautés: Marché Commun, Euratom, Communauté du Charbon et de l'Acier grâce à la formation d'une Commission unique coiffant les trois institutions. Ce regroupement est fort significatif car il témoigne de la vigueur de la volonté européenne dans sa tendance à l'unification malgré les divergences de vues et les marchandages inévitables. En effet, le Traité de Paris par lequel la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) a été créée a placé celle-ci sous une Haute Autorité indépendante des gouvernements et disposant de pouvoirs souverains sur les secteurs du charbon et de l'acier des six économies. Or les deux autres Communautés, malgré leurs structures plus ou moins autonomes, échappaient au principe de supra-nationalité bien accusé dans l'organisation de la C.E.C.A. La Commission unique qui vient d'être créée affirmera, à tout le moins incidemment, ce principe.

Ainsi le grand espace économique européen a-t-il lentement émergé. Il existera pleinement le 1^{er} janvier 1970 lorsque toutes les restrictions à la circulation des marchandises, des personnes et des capitaux auront cessé de peser comme des frontières et des obstacles. Désormais, l'Europe aura un autre

visage et l'entité économique qui verra le jour découplera l'efficacité du rôle que chacune de ses nations joue aujourd'hui — avec ses 180 millions de consommateurs, sinon davantage si on y ajoute l'Angleterre qui tôt ou tard, après une période de purgatoire que l'on compte lui faire passer, s'intégrera dans cette entité.

Y aura-t-il, au sein de cette nouvelle Europe une programmation? Un plan ad hoc sera-t-il élaboré? Un colloque vient de se tenir à Paris autour de cette question. Les spécialistes qui y ont pris part ont abouti à des conclusions vagues et plutôt négatives. L'Allemagne est, en effet, opposée à toute planification concertée. L'exemple des Etats-Unis éloignés de toute planification d'ensemble, est souvent cité à l'appui de l'attitude des Allemands. Mais, avec les abandons de souveraineté qu'implique la naissance de la nouvelle Europe économique, la nécessité de disposer d'instruments d'orientation ou d'action commune ne deviendrait-elle pas quelque peu impérative? Tel est le point de vue qu'a exprimé un membre éminent du Conseil économique et social et qui tôt ou tard sera vraisemblablement partagé par les économistes de la nouvelle Europe qui a tout prendre sont à divers degrés, moins hostiles à la planification que les Américains.

Entretemps, l'Europe des SIX regroupe sans trop de bruit ses organisations industrielles, commerciales et autres sous l'influence plus ou moins discrète des législations nationales ou des encouragements des gouvernements. Cela se manifeste non seulement en Europe — mais aussi hors d'Europe et au Canada où des firmes "européennes" commencent à apparaître. L'Exposition de Montréal constitue pour de telles entreprises, pour les hommes qui les mènent ou les conseillent un lieu d'information, de documentation et de rencontres extrêmement favorable aux développements futurs. Le "Groupe des Cinq" présidé par René Sédillot, directeur de "La vie française économique et financière" a pu ainsi "redécouvrir" le Canada à l'usage des Allemands, des Français, des Belges, des Italiens et des Hollandais qui font partie de ce groupe. Celui des H.E.C. en a fait de même et les colloques, les conférences, les débats qui ont été tenus à Montréal auront peut-être servi à rapprocher quelques-unes des conceptions qui dominent dans l'un et l'autre de ces deux mondes économiques que représentent d'une part, l'Europe plus ou moins regroupée et d'autre part, l'Amérique du Nord. Car ces deux mondes, malgré les rapports étroits qu'ils entretiennent entre-eux, demeurent assez éloignés l'un de l'autre dans le domaine des idées économiques, des méthodes et des procédés techniques.

"Ils ont tout pour réussir" écrit Sédillot en parlant des Canadiens, lui qui ne s'émeut pas souvent...

Au congrès des courtiers d'assurances

Pour de meilleures relations entre les assureurs et les courtiers

Lors du 53^e congrès annuel de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec, tenu les 11, 12 et 13 juin dernier à Dixville Notch, N.H., M. André Lévesque de Sillery, a été élu président en remplacement de M. Pierre Lajoie de Trois-Rivières, dont le mandat se terminait en même temps. A la vice-présidence, ont été élus: MM. Maurice Tanguay et Trevor Evan de Montréal, M. Benoît Fréchette de Sherbrooke et M. Jacques Lavigne de Québec.

Dans son discours, le président sortant, a déclaré que les relations entre assureurs et courtiers ne sont pas encore ce qu'elles devraient être et a signalé qu'il faudrait peut-être songer à la création d'un organisme groupant les assureurs, les courtiers et le public. Lors du banquet de clôture, M. Lévesque a lui aussi déclaré qu'au cours de son mandat, il s'attachera à promouvoir les relations entre les assureurs et les courtiers.

Dans les rapports soumis par les présidents des comités de l'Association, on note que le comité des relations publiques met à la disposition des clubs sociaux et des écoles secondaires des conférenciers et des films afin de faire connaître le rôle du courtier d'assurances et d'intéresser les jeunes surtout, à s'orienter vers cette profession.

Parmi les résolutions présentées par les membres, l'une d'elles avait trait à l'abolition de l'article 45 de la loi des Courtiers d'Assurances du Québec. Cet article enlève à l'Association des Courtiers le droit de régler les taux de commission que ses membres reçoivent des assureurs; seuls ces derniers ayant le droit de les établir. De l'avis de tous, il s'agissait là de l'une des plus importantes résolutions présentées à ce congrès car elle touchait au mode de rémunération des



M. André Lévesque B.A., LL.L., C. D'A.A., de Sillery, élu président de l'Association des courtiers d'assurances du Québec.

courtiers. On a dit que devant de remarquables interventions de certains membres, s'attachant surtout à démontrer, d'une part pourquoi les législateurs n'avaient pas voulu accorder un tel droit aux courtiers et d'autre part que les résultats recherchés ne seraient pas nécessairement atteints si l'on abrogeait cet article 45, le proposeur, voyant sans doute que l'assemblée ne ratifierait alors pas la résolution, préféra la retirer.

Le prochain congrès de l'Association se tiendra à Québec les 29, 30 et 31 mai 1968. Quant à celui de 1969, il semble que d'ores et déjà l'on ait choisi Montréal pour l'accueillir.

Si vous avez le choix...

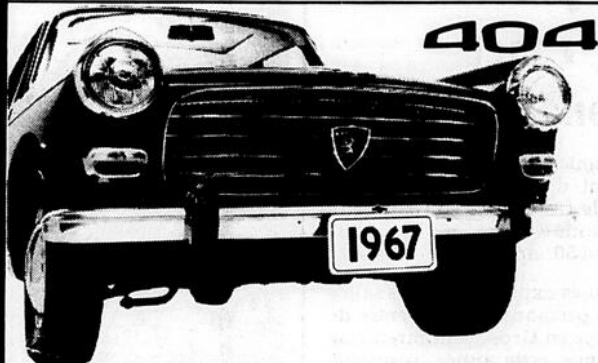
choisissez **MARTELL**

Le COGNAC MARTELL ★★★
est le plus célèbre en France...
le plus recherché au monde.
Dégustez aussi
le COGNAC "FINE CHAMPAGNE"
MÉDAILLON V.S.O.P.
la quintessence du cognac



RM-64-3F

Bien faite, bonne réputation,
c'est une Canadienne...



Pour votre sécurité:
20 points stratégiques ont été
particulièrement soignés.

A votre choix:
Moteur à carburateur ou à injection
automatique ou 4 vitesses synchronisées
toit fixe ou coulissant.

PEUGEOT

Garantie 2 ans ou 50,000 milles sans soucis.



DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE L'HOMME D'AFFAIRES CHOISIT Berlitz

Pour perfectionner ses connaissances de l'anglais, ou pour apprendre l'espagnol, l'allemand, l'italien, ou le russe, l'homme d'affaires avisé sait que les techniques BERLITZ sont sa meilleure garantie! De plus, chez Berlitz l'homme d'affaires bénéficie de programmes exclusifs à des tarifs spéciaux, établis pour les besoins de son industrie.

Ecoles **Berlitz** Langues Vivantes /

Montréal
288-3111

Toronto
924-7773

Québec
529-6161

Ottawa
232-5343

Vancouver
685-9331

Marine Industries Ltd. livre à la Stelco un wagon-citerne pouvant transporter de la fonte en fusion

The Steel Company of Canada, Limited, a récemment pris livraison du premier de sept wagons-citernes construits par Marine Industries Limited de Sorel, Québec, pour le transport de la fonte liquide.

Fabriqués sous licence de la firme Wm. B. Pollock, E.U., les wagons-citernes, également appelés "wagons-torpédo" en raison de la forme allongée de la citerne, sont les tout premiers de fabrication québécoise et les plus grands construits jusqu'à présent au Canada.

Caractéristiques

Ces wagons, d'une capacité de 245 tonnes de métal fondu, seront mis en service à l'usine Hilton de la Stelco, à Hamilton, pour diriger la fonte liquide de son nouveau haut fourneau vers les fours à sole.

Les citernes de ces wagons, longues de 29', sont construites en tôle forte Stelco de 1 1/4" et de 1 1/8" d'épaisseur et leur assemblage a été réalisé intégralement par soudure au lieu de rivets.

Chaque wagon, d'une longueur de 51' et d'un poids de 100 tonnes, roule sur quatre boggies et est muni des accessoires et dispositifs électriques, mécaniques et sécuritaires les plus modernes.

Le remplissage

Le remplissage de la citerne, suspendue à demeure entre les boggies, s'effectue par un grand orifice ménagé à son sommet; le déchargement a lieu par le même orifice, en faisant pivoter la citerne sur son axe longitudinal.

Les matériaux

Plus de 70% des matériaux entrés

Le Salon estival du jouet à la Place Bonaventure

Le premier Salon estival du Jouet qui vient d'ouvrir ses portes au Centre de Commerce en Gros de la Place Bonaventure à Montréal, attirera 150 acheteurs grossistes.

Les jouets exposés dans les salles de vente permanentes du Centre de Commerce en Gros démontrent que la tendance, cette année, converge vers les jouets de valeur instructive. Les fabricants de cette industrie sont sûrs de maintenir, auprès des garçons, la popularité des astronautes et de l'équipement spatial.

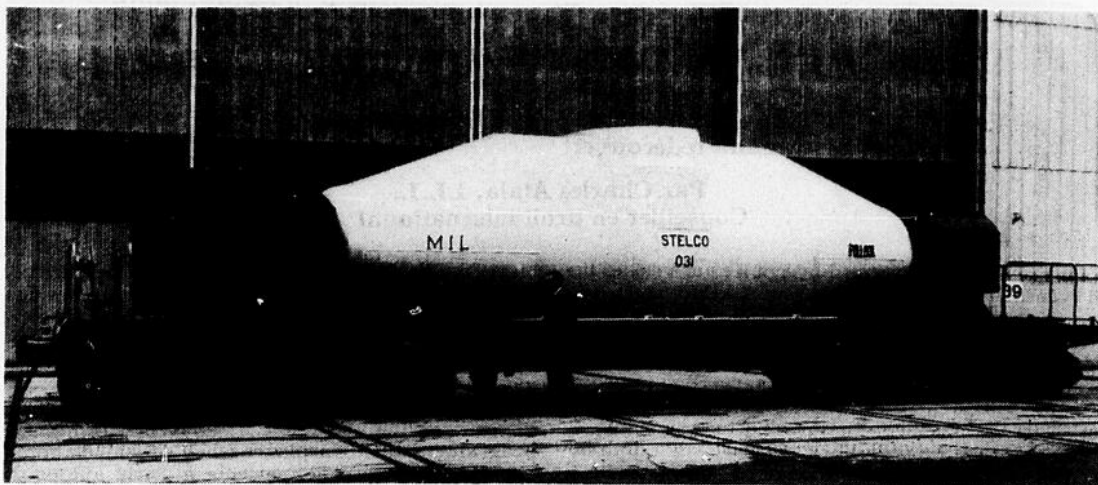
Pour les fillettes, toutefois, ce sont toujours les poupées grandes favorites. Celles-ci sont plus variées que jamais en forme et en dimension et elles continuent de pleurer, de rire, de parler, de crier et d'avoir une chevelure se prêtant aux mains du coiffeur.

Murray Black, conseiller auprès du Centre de Commerces en Gros pour l'industrie du jouet, a déclaré que ce Salon estival donnera aux fabricants exposants une nette indication quant à la réaction des acheteurs aux nouveaux articles présentés sur le marché.

Ce Salon permettra également aux acheteurs de familiariser leur personnel de cadre avec les tendances nouvelles de cette industrie. Ils pourront aussi connaître et se prévaloir des auxiliaires de vente imaginés pour eux par les fabricants.

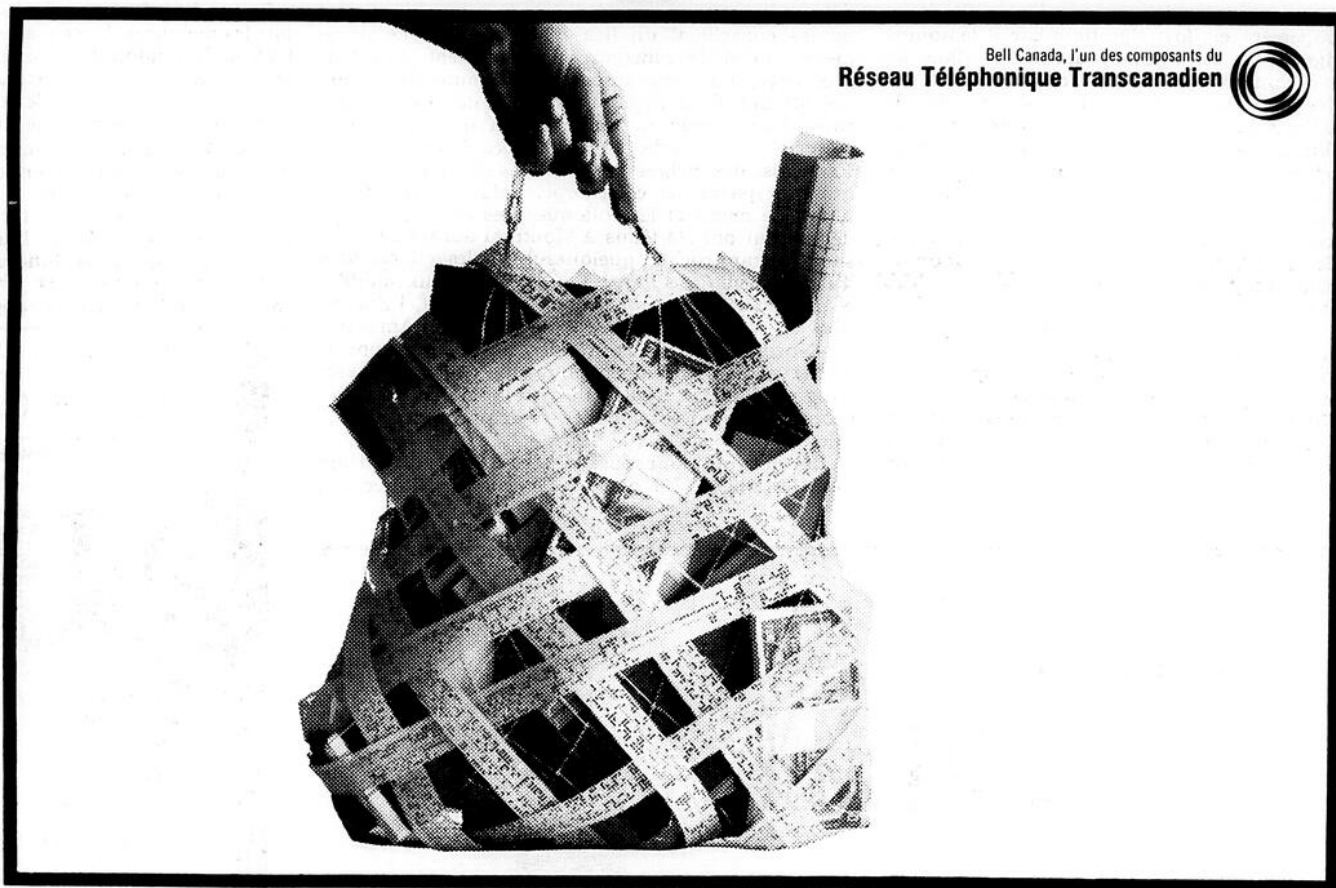
dans la construction de ces wagons-torpédo sont d'origine canadienne, la majorité des éléments constitutifs étant fabriqués par Marine Industries Limited ou obtenus de manufacturiers canadiens.

Chaque wagon reçu de Marine Industries Limited sera doublé intérieurement de 50 tonnes de briques d'argile réfractaire par les maçons de la Stelco; en ordre de marche et chargé de fonte, il pèsera plus de 390 tonnes.



Ce wagon-citerne pour la fonte liquide appelé "wagon-torpédo", qui fait partie d'une commande de sept, sera bientôt mis en service à l'usine Hilton de la Stelco, à Hamilton. Ces wagons, construits par Marine Industries Limited, à Sorel, Québec, peuvent transporter 245 tonnes de métal en fusion. C'est la première fois que des wagons de ce genre sont fabriqués au Québec et ce sont les plus grands construits jusqu'à présent au Canada.

à tout prendre



Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

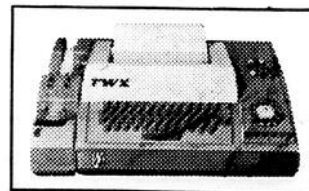


... tout ce qui se met sur papier peut se transmettre par téléphone

Grâce à notre vaste réseau téléphonique et à nos services complets de télécommunications!

Ce réseau transmet des messages dactylographiés ou des données opérationnelles aussi facilement que votre voix. Vous pouvez aussi envoyer des notes écrites à la main, et laisser les calculatrices électroniques dialoguer entre elles — dans votre ville ou à travers le continent. En résumé — ce réseau transmet vos informations n'importe où — rapidement et efficacement!

Appellez-nous! Un de nos représentants en communications vous aidera à trouver le service idéal qui répondra à vos besoins.



Bell Canada

LA SITUATION INTERNATIONALE ET LA LIVRE STERLING

par Robin PRINGLE du journal "The Banker" de Londres

Certains événements internationaux importants ont contribué à mettre de nouveau la livre sterling au premier plan au cours des dernières semaines. Le conflit du Moyen-Orient, les émeutes à Hong-Kong, la nouvelle demande formulée par la Grande-Bretagne pour son adhésion à la Communauté économique européenne, et la réaction du président de Gaulle, exprimée lors de sa conférence de presse vers le milieu du mois dernier, auraient pu être de nature à ébranler une monnaie n'ayant pas encore

pleinement retrouvé sa complète solidité.

Mais sans doute peut-on considérer comme une indication de la fermeté nouvelle de la livre depuis l'automne dernier le fait que le marché international des changes soit demeuré stable en dépit de ces événements peut favorables.

Il est exact que le cours de la livre par rapport au dollar se soit légèrement affaibli; il est actuellement un peu au-dessus de \$2,79 11/32 alors qu'au début de mai il était de \$2,80. Il est également

vrai que la demande de l'or à Londres s'est considérablement accrue la semaine dernière, et a atteint des niveaux que l'on n'avait pas enregistrés depuis le milieu de 1965.

Mais le calme du cours des changes reflétait principalement le peu de satisfaction montrée par les courtiers à l'annonce du montant des transactions commerciales d'avril; montant qui peut encore être faussé par les effets de la suppression de la surtaxe à l'importation

La demande pour l'or

La demande pour l'or traduit certainement en partie la méfiance qu'a fait naître chez les courtiers la décision américaine d'arrêter les ventes d'argent, ainsi que quelques commandes importantes du Moyen-Orient. Dans l'ensemble, les marchés financiers sont restés remarquablement calmes.

Il est de fait que la force du sterling a incité les autorités à prendre deux autres mesures de confiance. Tout d'abord le taux d'escompte

de la Banque fut réduit à nouveau au début du mois dernier d'un demi-point, pour être ramené à 5,5%; il s'agissait de la troisième réduction de cet ordre depuis le début de l'année.

De plus, la Grande-Bretagne a pu faire un remboursement anticipé d'une importante partie des sommes empruntées au Fonds Monétaire International en 1964, et en avril elle avait déjà remboursé aux banques nationales étrangères tous les prêts à court terme.

Le 25 mai la Grande-Bretagne a remboursé au Fonds Monétaire International un montant total de \$145 millions (\$405 millions) principalement en devises européennes; en fait ce montant représentait le total que le Fonds Monétaire International avait emprunté en 1964 aux pays appartenant à la caisse générale d'emprunts — les pays du Marché commun, ainsi que le Japon, le Canada et la Suède. A la même époque la Grande-Bretagne a remboursé à la Suisse la totalité des emprunts qu'elle avait contractés en 1964, et qui atteignaient un total de \$28 millions.

Remboursement des deux tiers

Ainsi que l'a fait remarquer le chancelier de l'Echiquier, ces remboursements ont atteint près des deux tiers des emprunts de \$385 millions dont le remboursement était fixé en décembre prochain (en tenant compte des capitaux en sterling retirés du Fonds Monétaire International au cours des derniers mois par d'autres pays). Ce faisant la Grande-Bretagne a également recouvré une partie de ses droits à de nouveaux emprunts du Fonds Monétaire International.

Ainsi les réserves en or et en devises convertibles de la Grande-Bretagne (totalisent actuellement \$1.055 millions) sont maintenant soutenues par les disponibilités liquides en dollars du ministère des Finances, et par les nouveaux droits à l'emprunt du Fonds Monétaire International.

Ces ressources, avec le surplus attendu cette année de la balance des paiements, seront largement suffisantes pour permettre d'effectuer le remboursement prévu en décembre.

Vers une balance favorable

Il s'agit maintenant de faire en sorte que la balance des paiements reste favorable pendant le prochain stade de la politique suivie, pendant lequel la demande intérieure s'accroîtra de nouveau, car même après le remboursement de décembre la Grande-Bretagne devra encore au Fonds Monétaire International plus de \$500 millions, qui devront être remboursés en 1971, à moins que des accords interviennent pour échelonner le remboursement sur une période plus étendue.

Le besoin de raffermir la balance des paiements britanniques sera plus impérieux si la Grande-Bretagne adhère au Marché commun: au début, l'adhésion peut créer des difficultés nouvelles dans le domaine des comptes courants et des capitaux.

Afin de concilier ces divers impératifs, il faut accorder la priorité à l'accroissement des exportations. Ceci a pour effet non seulement d'améliorer la balance des paiements, mais donne également un regain d'activité à l'intérieur. Aussi est-il certain que les bilans mensuels de l'activité commerciale de la Grande-Bretagne continueront d'être suivis de près.

Toutefois le premier stade de l'amélioration a été atteint avant la date prévue.



Un peu plus...
et une grande partie
de notre papier
partirait en fumée!

En effet, une grande partie de notre papier sert à garnir les cigarettes à bout liège. D'après notre slogan, nous sommes des spécialistes des papiers d'impression. Et nous le demeurons. Il n'en reste pas moins qu'une quantité importante de notre papier sert aux usages les plus inattendus... comme le garnissage des bouts de cigarettes.

Si vous pensez qu'un de vos produits pourrait être fabriqué en papier, en tout ou en partie, ou si vous avez quelque projet sur l'utilisation du papier, parlez-en à un de nos spécialistes. Il vous dira d'abord si votre idée est réalisable. Si c'est le cas, il mettra au point une formule et en fera l'essai. Vous réaliserez peut-être d'importantes économies et y gagnerez beaucoup d'argent. (A remarquer que le papier monnaie est un des rares papiers que nous ne fabriquons pas.)

COMPAGNIE DE  *Papier Rolland* LIMITÉE
SPECIALISTES DE PAPIERS D'IMPRESSION DE QUALITÉ
MONTRÉAL TORONTO QUÉBEC LONDON WINNIPEG

Dans sa filiale d'Oswego, aux E.-U.

Les laminoirs d'Alcan produiront de la tôle de 50 pouces de large à une vitesse supérieure à 5,000 pieds à la minute

L'Alcan Aluminum Limitée a fait savoir la semaine dernière que sa principale filiale d'exploitation aux Etats-Unis, l'Alcan Aluminum Corporation, va construire à Oswego, dans l'Etat de New-York, des installations supplémentaires de laminage à froid qui coûteront plus de \$25 millions et qui permettront de fabriquer de la tôle de 60 pouces de large et de 0.004 à 0.064 d'épaisseur et de procéder au laminage à une vitesse supérieure à 5,000 pieds à la minute.

M. Eric Trigg, président de l'Alcan Aluminum Corp. dont le siège est à Cleveland a dit que la nouvelle extension occupera 300,000 pieds carrés et qu'elle sera à proximité de l'usine de laminage à chaud d'Oswego. Les travaux de construction vont débuter immédiatement et ils devraient être terminés pour le début de 1969.

L'Alcan Aluminum Corp. fut créée en janvier 1965 par l'achat de cinq usines de tôle aux Etats-

Unis et leur fusion avec l'entreprise de laminage à chaud d'Oswego dont l'Alcan, qui jusque-là en détenait 50% du capital-actions, devint seule propriétaire.

M. Trigg a dit que la nouvelle usine d'Oswego est destinée à être la plus avancée du monde dans le domaine du laminage de l'aluminium.

Oswego fait partie du programme d'expansion que l'Alcan poursuit aux Etats-Unis. Les prochaines

semaines verront le démarrage de la chaîne de peinture à grande vitesse de Warren, Ohio.

Par ailleurs, Alcan Cable Corporation construit actuellement une nouvelle usine de câbles en Californie.

D'après les prévisions, les travaux à Oswego et en Californie coûteront, en 1967, plus de \$20 millions; ces dépenses font partie du programme d'investissements consolidés de \$70 millions que l'Alcan Aluminium Limitée a prévu pour l'expansion de son secteur de transformation dans divers pays en 1967.

En ce qui concerne le Canada, la compagnie prévoit que sa mise de fonds dans les secteurs électrolyse et transformation de l'aluminium atteindra, en 1967, environ \$40 millions.



Téléphonez-moi.

Je vous réserverai une chambre à 34 bons hôtels au choix, au Canada et aux Etats-Unis.

Immédiatement et gratuitement.

Canadien Pacifique

Service de réservations d'hôtel

Il y a un bureau du service de réservations d'hôtel dans 41 villes du Canada et dans 24 villes des Etats-Unis. Consultez l'annuaire téléphonique à "Canadien Pacifique - Hôtels - service de réservations".



L'automatisation doit également transformer la pensée

L'automatisation n'est pas seulement une nouvelle révolution industrielle, mais elle doit également révolutionner la pensée des gens, les amener à des conceptions nouvelles de voir, de penser et d'agir.

C'est ce qui ressort de la Lettre commerciale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, qui précise que l'automatisation doit être plus qu'une "science de fiction" dans l'esprit des gens. Ils doivent comprendre qu'il ne s'agit que du développement, du progrès des outils, des méthodes de production. Elle est d'ailleurs une nécessité si nous devons produire plus de biens et de services et satisfaire la demande pour une amélioration du niveau de vie.

L'automatisation n'a pas créé le chômage prédit par certains esprits et, nulle part, dans les pays où elle prend de larges proportions, le chômage n'a augmenté parallèlement.

Pour faire face aux problèmes de l'automatisation, il faut d'abord que les systèmes d'éducation préparent les jeunes gens à l'adaptation constante qu'ils devront faire tout le long de leur vie active.

Par ailleurs, l'automatisation ne s'installe pas du jour au lendemain et dans certaines industries, elle sera d'application difficile tandis que la conversion de la production par unité ou par groupe d'unités à la production continue va présenter des difficultés dans nombre d'industries et elle sera forcément limitée par la demande de biens et de services.

Malgré les énormes avantages qui peuvent découler de la nouvelle technologie, les résultats bénéfiques de l'automatisation ne se feront réellement sentir que si la société et l'homme sont capables de s'adapter à la logique de leurs créations et aux résultats imprévus du progrès scientifique.

L'UCC veut construire une usine de pâtes et papier de \$18 millions

Le directeur du service forestier de l'Union catholique des cultivateurs a annoncé la semaine dernière que cet organisme projette de construire une usine de pâtes et papier

de \$18 millions pour le printemps 1966 à Sacré-Coeur, dans le comté de Saguenay.

M. Léopold Lévesque a dit que l'établissement industriel devrait entrer en production au printemps de 1971 et qu'elle emploierait environ 150 hommes, en plus de fournir du travail à quelque 400 travailleurs en forêt.

Cette usine se spécialisera dans la production du carton ondulé et la capacité de l'usine sera de 90,000 tonnes par année.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, a dit que le gouvernement est disposé à apporter son concours à l'UCC pour construire cette usine. Mais l'aide, a-t-il précisé, consistera à assurer un approvisionnement stable de matière première.

Il a par ailleurs, félicité les animateurs du projet et leur a souhaité tout le succès possible auprès des fournisseurs de capitaux.

DOFASCO s'automatise

La production vient de débuter sur l'un des laminoirs à froid les plus importants et les plus hautement automatisés du Canada, à Dofasco, Dominion Foundries and Steel Limited de Hamilton. Le nouveau laminoir de \$25 millions, comportant 5 cages, peut produire près de 100 tonnes de tôles d'acier à l'heure, à des vitesses de 4,000 pieds par minute. La mise en service de ce laminoir fait entrer dans sa phase définitive le programme d'expansion de \$100 millions entrepris par Dofasco.

"La flexibilité de ce laminoir a fait l'objet de nos efforts depuis plusieurs années" a déclaré M. W.C. Hassel, Vice-Président de la Compagnie et Directeur d'usine. "Il nous est possible de produire de l'acier à froid ainsi que des tôles d'étain sur le même laminoir avec un minimum de modifications" a-t-il ajouté.

Le laminoir possède un double système de refroidissement comportant un dispositif incorporé, destiné au contrôle de la pollution de l'eau.

L'énergie nécessaire au fonctionnement des 5 cages en tandem est fournie par plusieurs moteurs électriques géants qui totalisent une puissance de près de 35,000 CV. L'électricité nécessaire à l'alimentation de ces moteurs serait suffisante à l'éclairage d'une ville de l'importance de North Bay, Ontario.

Dans la salle de contrôle du laminoir, il existe plus de 500,000 contacts électriques, disposés sur des panneaux qui occupent une surface de plus de 130 pieds. Deux cent mille fils électriques relient la salle de contrôle au laminoir. Les ingénieurs prétendent que les dispositifs de contrôle sont aussi précis que la meilleure montre suisse.

Au moment de l'introduction d'une bobine d'acier dans le laminoir, il suffit aux opérateurs d'effectuer les réglages en fonction de l'épaisseur désirée, de la largeur et de la tension, puis le système de contrôle automatique prend en charge le reste des opérations. Lorsque la réduction est opérée à l'épaisseur voulue, il ne faut que 15 à 20 secondes pour passer à un autre cycle.

R.R. Craig, Premier Vice-Président, Commercial, a déclaré: "Grâce à cette nouvelle installation, nous allons produire un acier laminé à froid de qualité supérieure

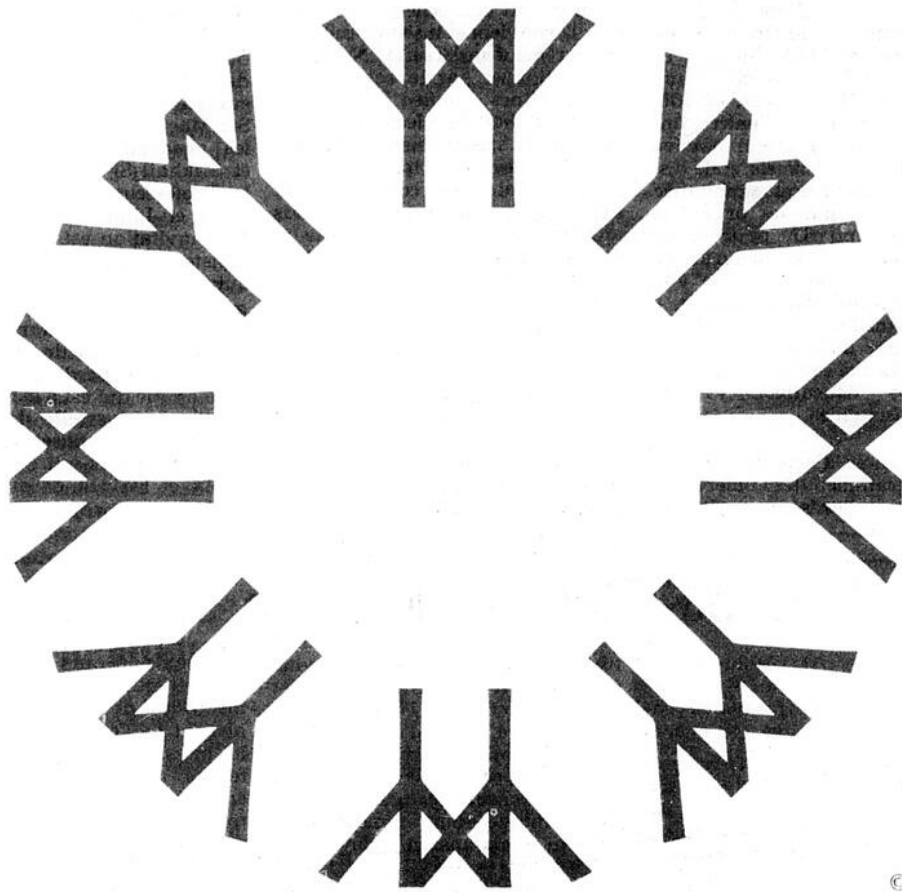
avec une uniformité encore plus grande dans la précision et avec tous les différents états de surface nous permettant de répondre à la totalité du marché".

"La production de ce laminoir servira à alimenter notre chaîne de galvanisation No 3, actuellement en projet, ainsi qu'à accroître notre contingent d'acier destiné à notre production d'étain", a-t-il ajouté.

Le laminoir a été construit par Dominion Engineering Works de Lachine, Québec, tandis que les moteurs et les dispositifs de contrôle étaient fournis par la Canadian General Electric de Peterborough, Ontario.



Ce nouveau laminoir à froid chez Dofasco (Dominion Foundries and Steel, Limited) est des plus hautement automatisés. Au moment de l'introduction d'une bobine d'acier dans le laminoir, il suffit aux opérateurs d'effectuer les réglages en fonction de l'épaisseur désirée, de la largeur et de la tension, puis le système de contrôle automatique prend en charge le reste des opérations.



L'HOMME D'AFFAIRES A expo67

L'Expo 67 a déjà plus de cinquante jours d'existence et déjà le Canada et plus précisément le Québec reçoivent des commandes de marchandises qu'ils ne s'attendaient pas. L'Expo sera bénéfique pour les Canadiens tant à court qu'à long terme. Pour qu'elle soit doublement bénéfique à long terme, il faudra que les contacts qui ont été faits ces derniers jours ou qui se feront dans les prochains jours soient renouvelés périodiquement.

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, le Centre de commerce international est le premier du genre dans le monde entier et il est ici pour y demeurer puisqu'on s'aperçoit qu'il existe une demande réelle pour un tel centre.

Après avoir visité les pavillons étatiques pour connaître les besoins des divers pays et ce qu'ils ont à nous offrir, il est tout naturel pour l'homme d'affaires intéressé au commerce international

de se rendre au Centre du commerce international pour y rencontrer des manufacturiers et des financiers étrangers qui oeuvrent dans le même secteur économique pour échanger des idées sur leurs réactions devant les différents problèmes.

Une telle action ne pourra qu'être bénéfique pour le manufacturier, le financier, le commerçant et le représentant d'agences. Nous ne doutons pas de l'impact que produira sur l'économie québécoise et même internationale la construction d'un tel centre.

"Les Affaires" ne peuvent qu'encourager l'homme d'affaires à s'intéresser au marché international. C'est beaucoup plus simple qu'on ne semble le croire nous ont précisé des délégués commerciaux du Canada à l'étranger et de plus, c'est à notre avantage de fabriquer ici et d'aller vendre ailleurs.

CLAUDE MOQUIN

La portée économique internationale de l'Expo 67

L'Exposition de 1967 ne sert pas de cadre à des transactions commerciales. C'est là un principe de base de sa constitution. Par suite, sa portée économique à l'échelle des pays, ne peut pas s'exprimer en statistiques et il sera toujours difficile d'établir avec précision quelle part lui est attribuable dans l'accroissement de telle ou telle balance commerciale. Cela est vrai également dans une grande mesure pour le Canada, le principal bénéficiaire, celui dont l'économie sera sans aucun doute la plus influencée par les effets de l'Exposition. Des répercussions, importantes seront également notables sur le plan de l'entreprise privée.

L'Exposition de 1967 abrite des machines et des techniques qui, lorsqu'elles ne sont pas des innovations, correspondent néanmoins au dernier stade du développement scientifique des exposants. Beaucoup d'entre elles sont groupées dans les pavillons thématiques, formule originale à laquelle ont collaboré diverses puissances. L'accent y est essentiellement mis sur la technologie, le progrès scientifique et l'automatisation. Les principaux pays participants, tels que l'U.R.S.S., les Etats-Unis, l'Italie, le Japon, la France, etc., ont également tenu à faire dans leurs propres pavillons, la démonstration de leur haut niveau scientifique.

Les dépenses qu'ils ont consenties dans la construction des pavillons, les éléments d'exposition et la publicité, étaient en quelque sorte obligatoires pour neutraliser les efforts similaires déployés par leurs concurrents. Dans quelle mesure seront-elles amorties par un accroissement des exportations sur le marché nord-américain ou l'ouverture de nouveaux débouchés touristiques?... C'est ce qu'il ne sera probablement jamais possible de déterminer avec précision. Incidences indirectes ou simples coïncidences?... Effets de l'Expo 67 ou d'une mission commerciale spécifique?... Tout pronostic dans ce domaine reste hypothétique.

Incidences économiques au Canada

En ce qui concerne le Canada, on peut se prononcer d'une façon plus positive. En réclamant en 1962 que l'Exposition de 1967 ait lieu sur son territoire, ce pays a poursuivi un double but. Il a voulu mettre un terme à sa réputation d'exportateur exclusif de matières premières en prouvant qu'il était à même de fournir des produits "finis" sur le marché mondial. Il a également entendu démontrer que ses techniques étaient suffisamment au point pour lui permettre de participer aux travaux de construction de génie, de portée internationale, domaine où il était fort peu actif jusqu'à présent.

Cette démonstration, le Canada l'a faite d'une façon éclatante en menant à bien, dans un temps record et au vu des délégués des nombreux pays participants, l'aménagement de l'emplacement de l'Expo 67, la construction des pavillons thématiques et canadiens, et la réalisation de travaux de génie annexes, tels que ponts, tunnels souterrains, etc...

Les techniciens étrangers n'ont pu qu'être impressionnés par le travail méthodique fourni par les architectes et ingénieurs canadiens, ainsi que par l'ensemble de l'industrie du bâtiment. Il est à prévoir que le respect et la confiance qu'ils ressentent maintenant pour les compétences du Canada, se traduiront sous peu dans le domaine économique, par son introduction dans le groupe des pays "développés" qui exécutent dans le monde entier, des travaux de génie de grande envergure.

Les problèmes financiers

Dans le cas d'une exposition ou d'une foire internationale, aucune Compagnie privée ne peut rentrer dans ses déboursés par la seule perception des droits d'entrée du public. C'est ce qui a fait de la Foire de New-York où il n'y avait aucune participation étatique, un échec financier sérieux. En ce qui concerne l'Expo 67, le déficit de la Compagnie va être complètement résorbé, et au-delà, par les recettes de taxation que les gouvernements fédéral et provincial ont déjà prélevé et vont continuer à prélever sur les matériaux de construction (la Compagnie a fait pour environ 200 millions de dollars de construction), sur les salaires du personnel de la Compagnie, sur ses concessionnaires, sur les hôtels et autres services connexes au tourisme, dont l'accroissement spectaculaire en 1967 est entièrement dû à l'Expo 67. Quant à la création de l'île Notre-Dame, plaçons-là sans hésiter, dans l'actif de la Ville de Montréal, car il est à prévoir que des appels d'offre émanant de l'industrie de la construction vont se succéder dès la fin de l'Exposition et dépasseront largement les 40 millions de dollars déboursés à cet effet par la municipalité.

En conclusion, il convient de rappeler que l'Exposition Universelle de 1967 aidera sans aucun doute à développer les intérêts commerciaux du Canada, tant sur le plan national que sur le plan privé. Pays hôte, il devient le centre d'attraction de personnalités politiques, de financiers, de techniciens, d'hommes d'affaires et de critiques, dont le jugement collectif exercera une influence certaine, bien que difficilement appréciable, sur son économie. Mais l'Expo ne borne pas là son ambition: elle vise également à favoriser l'expansion économique de tous les participants et, par extension, de tous les pays du monde, objectif pour la réalisation duquel, elle n'a ménagé ni ses efforts, ni ses capitaux.

Le centre du commerce international de l'Expo 67

L'Association des banquiers du Canada a commandité le Centre du commerce international situé dans la Cité du Havre à l'Exposition universelle et internationale de 1967.

Ce pavillon, qui abrite le Bureau d'expansion économique et l'Expo-Club, est construit sur une superficie de 78,022 pieds carrés (7,248m) et est l'oeuvre des architectes Roger D'Astous et J.P. Pothier, de Montréal. L'immeuble, en forme de "L" a deux étages. Les murs extérieurs sont revêtus de stuc et les colonnes sont en laminés; à l'intérieur, les lambris, solives, plafonds et parquets sont en bois canadien.

Le Centre comprend trois secteurs: le Bureau d'expansion économique, l'Expo-Club et l'espace réservé aux huit banques commanditaires.

Bureau d'expansion économique. Le rôle du Bureau d'expansion économique est de veiller à ce que les hommes d'affaires du monde entier qui visitent l'Expo 67, puissent profiter de toutes les occasions possibles pour nouer des relations commerciales avec le Canada et les autres pays participants ou accroître celles qu'ils auraient déjà. Des renseignements sur les possi-

bilités commerciales et industrielles qu'offre le Canada, sont donnés par des représentants des ministères fédéral et provinciaux. A la demande des visiteurs, des rencontres sont ménagées par le personnel du Bureau.

Voici les avantages qu'offre le Bureau:

- 1- Service d'interprètes et personnel de bureau;
- 2- Usage, par les membres, de divers services et salles pour réunions;
- 3- Locaux et matériel pour la projection de films publicitaires;
- 4- Bibliothèque et documentation sur l'économie du Canada et des pays participants.

Une immense salle de conférence peut être divisée en quatre salles plus petites grâce à des cloisons mobiles. Elles sont contiguës à un auditorium d'environ cent sièges où seront présentés des films d'intérêt commercial.

Expo-Club

L'Expo-Club est un cercle à l'usage exclusif des hommes d'affaires venus visiter l'Expo 67. Les membres de ce club ont à leur disposition une salle à manger, un salon

et un bar, des salles pour réceptions et déjeuners privés, ainsi qu'un café-terrasse donnant sur le Saint-Laurent. Pour devenir membre de ce Club, les hommes d'affaires doivent verser un droit d'inscription. Quant aux hommes d'affaires étrangers qui désirent profiter des avan-

tages que leur offre le Bureau, ils reçoivent une carte de membre-visitateur valable pendant la durée de leur séjour.

Les Editions Maclean-Hunter commanditent une série de conférences organisée par le Bureau d'expansion économique. Des person-

nalités de renommée mondiale sont invitées à exposer leur point de vue sur des questions intéressant le commerce international et l'expansion économique. Ces conférences sont données à l'Auditorium DuPont situé dans l'île Sainte-Hélène.

L'AUDITORIUM DU PONT DU CANADA

L'Auditorium DuPont du Canada, commandité par la firme du même nom, est situé dans l'île Sainte-Hélène. Il comprend un amphithéâtre de 375 places, un toit-terrasse, un petit hall d'entrée, une salle de réception et est pourvu d'appareils radio-visuels et de dispositifs de traduction simultanée. Il a été prévu par les organisateurs de l'Expo 67, pour servir à l'exécution d'un programme scientifique spécialisé ou de vulgarisation selon l'auditoire, et, à ce titre, constitue un complément des pavillons thématiques. Par extension, il abrite également des manifestations éducatives visant d'autres disciplines.

Trois genres d'activités figurent à ce programme: des conférences, des cours et des séances cinématographiques.

En ce qui concerne les conférences, il convient d'insister tout particulièrement sur la série "Noranda subventionnée par la société "Noranda Mines Limited". Elle comprend 28 séances sélectionnées par un Comité spécialement désigné à cet effet. Les sujets traités ne sont pas nécessairement consacrés à la science pure ou appliquée, mais touchent aux principaux secteurs des connaissances humaines. C'est ainsi que M. Paul-Henri Spaak inaugure la série sur le terrain politique: "Comment faire régner la paix dans le monde", le Professeur Tuzo Wilson revient ensuite au thème "Terre des Hommes", le Professeur André Leroi-Gourhan fait reculer son auditoire dans le temps jusqu'à la préhistoire, le Professeur Bruno Zevi apprécie l'architecture de 1967 et M. K. Helveg Petersen, les nouvelles tendances

de l'enseignement. Les orateurs, quelles que soient leur spécialité ou leur nationalité, sont célèbres dans le monde entier et cinq d'entre eux sont des Prix Nobel, à savoir Sir Macfarlane Burnet (Australie), les académiciens Nicolas Basov et Mikhail Sholokhov (U.R.S.S.), les Professeurs Hideki Yukawa (Japon) et Linus Pauling (U.S.A.). Une invitation est nécessaire pour assister à cette série de conférences qui constitue une initiative de grande importance insistant sur le rôle de la science dans la vie. Le Conseil national de recherches n'a pas non plus perdu de vue la notion thématique qui est à la base de l'Exposition universelle de 1967 et il l'a pleinement utilisée dans les quatorze tendances qui ont guidé son choix et servent en quelque sorte de cave au projet "Connaissance 67".

L'Expo-Club est à votre service

L'Expo-Club est résolu à être un "hôte attentif" pour ses membres, qu'ils soient permanents (canadiens) ou honoraires (étrangers).

Il considère que son rôle est non seulement de faciliter leurs contacts, leurs échanges de points de vue, de leur fournir un cadre confortable et une ambiance agréable, mais également de provoquer des rencontres. A cet effet, il a prévu des réceptions. Ces réceptions ne sont pas mondaines car tous les invités appartiennent au monde des affaires et sont donc des gens sérieux elles ne sont pas austères non plus car les membres féminins, dont le nombre augmente à un rythme régulier bien que modéré, sont susceptibles d'y assister... Elles sont détendues, mais essentiellement productives.

Les réceptions de l'Expo-Club ont lieu deux fois par semaine sur invitation. Elles groupent 30 ou 40 personnes. Deux considérations principales guident les organisateurs dans leur sélection: les désirs exprimés par les membres canadiens et la similitude des ac-

tivités professionnelles des invités éventuels. Il convient de signaler ici que chacun des 1600 membres (ce nombre, loin d'être limitatif, n'est que provisoire) est avisé en temps opportun de l'arrivée de chaque visiteur étranger et a alors toute latitude pour faire savoir au Bureau d'expansion économique s'il est intéressé à une rencontre. Il est évident que si un trop grand nombre de membres souhaitait voir le même visiteur, une limitation s'imposerait. Mais un pareil intérêt ne peut guère être suscité que par une personnalité hors pair et des activités spéciales sont envisagées dans ce cas. Un autre facteur d'importance est le secteur professionnel. Il est souhaitable que des hommes d'affaires de nationalité différente, mais associés à des affaires similaires, aient l'occasion de confronter leurs points de vue, tant sur le plan national que privé. Une réception peut d'ailleurs fort bien grouper plusieurs secteurs.

Les réceptions durent de une heure et demie à deux heures. Elles ont lieu soit dans la salle du bar, soit dans celles du sous-sol. A son arrivée, on remet à l'invité une liste de toutes les personnes présentes. Puis, un membre du Bureau d'expansion économique qui n'est pas un inconnu pour lui, car il s'agit le plus souvent de son correspondant, le reçoit et fait les présentations. Des interprètes attachés au club ou envoyés bénévolement par des organismes ou des firmes, sont mis à son entière disposition, s'il nécessite leurs services. Les conseillers commerciaux canadiens en poste à l'étranger, mais qui séjournent à Montréal par rotation durant l'Expo, assistent fréquemment à ces réceptions. Ils y apportent un

précieux concours car ils connaissent généralement les visiteurs, leurs méthodes de travail, le fonctionnement de l'entreprise privée dans les pays représentés. Ils ont souvent fourni les premiers contacts. Ils sont donc aptes à répondre aux questions économiques susceptibles de leur être posées de part et d'autre. Enfin, une dernière catégorie d'invités doit être mentionnée: il s'agit des délégués des ministères du Commerce et de l'Industrie fédéraux et provinciaux. Représentant les intérêts économiques du Canada ou de leur province, leur présence ne peut que contribuer efficacement à créer un climat favorable à l'établissement de relations commerciales entre les hommes d'affaires canadiens et étrangers occasionnellement réunis.

Ces réceptions bihebdomadaires constituent le seul programme rigide, établi au préalable par l'Expo-Club. Mais d'autres activités du même ordre sont prévues. Il n'est guère possible d'en fournir la liste ou d'en donner une description précise car elles dépendent essentiellement de circonstances telles que la venue de personnalités du monde des affaires ou de groupes représentant les secteurs-clé de leur pays, de la durée de leur séjour à Montréal, etc. Néanmoins, on peut tenir pour certain dès maintenant que des déjeuners, des cocktails offerts par des congrès, des associations professionnelles ou des firmes auront lieu au club pendant les six mois de l'Expo. Les personnes susceptibles d'être intéressées en seront avisées en temps opportun.

Le restaurant et le bar de l'Expo-Club, enfin, sont ouverts tous les jours, y compris les week-end et jours de fête, de l'heure du déjeuner à 23 heures. Leur organisateurs, soucieux du confort des membres, veillent à la qualité et à l'ordonnance des menus, dont les prix s'évaluent entre \$3.50 et \$8.00. La cuisine y est internationale ainsi que les vins et spiritueux. Ils constituent un lieu de rencontre permanent où le visiteur et ses invités jouissent d'un atmosphère de détente et de bien-être. Vraisemblablement, les contacts noués à l'occasion des réceptions bihebdomadaires s'y poursuivront et s'y consolideront harmonieusement.

"UN HOMME AVERTI EN VAUT DEUX"



Confiez vos imprimés tels que dépliants, prospectus, livres, revues, albums-souvenirs, catalogues, calendriers, rapports annuels, brochures périodiques, images religieuses, etc. à un personnel spécialisé, muni de machinerie des plus moderne pour les procédés "letterpress" ou offset.

Renseignements, spécimens, prix et devis fournis gratuitement sur demande.

IL N'Y A QU'UN SEUL NOM:

Thérien Frères
(1960) LIMITEE

8125 ST-LAURENT, MONTRÉAL 11, QUÉ.
IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART
Fondée en 1927 388-5781

Chèques à l'encre magnétique

UNE SEULE ADRESSE:



Hommage à la direction et au personnel du

Pavillon des Industries du Québec

COMPAGNIE PHARMACO-CHIMIQUE
"NILODOR"

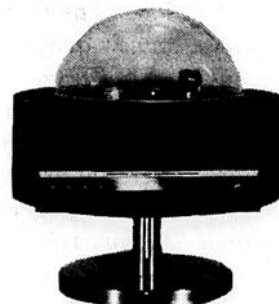
EN MONTRE CHEZ

Claude Fortin

Le Centrium de MODULAIR

LE STEREO FM-DISQUES
A L'AVANT-GARDE DU PROGRES

2550 est, rue BEAUBIEN (près Iberville) Tél. 728-3673



Le gouvernement du Québec va de l'avant dans sa publicité

En effet, le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec vient de publier une série de fascicules à l'intention de l'homme d'affaires étranger qui veut connaître le Québec. C'est une série de sept fascicules que vous pouvez vous procurer au Pavillon du Commerce International à l'Expo 67. Ces fascicules sont aussi disponibles aux délégations du Québec à l'étranger: à Paris, à Londres, à Québec, terre d'entreprise, nous apporte un message du ministre de l'industrie et du commerce, M. Maurice Bellemare. Celui-ci présente le Québec comme étant un pays où tout existe et où tout reste à faire. Il mentionne également que les industriels et commerçants qui viendront au Québec cette année des quatre coins du monde auront l'occasion d'étudier sur les lieux les vastes possibilités d'expansion que leur offre l'économie du Québec.

RICHESSSES NATURELLES, renseigne sur les mines, l'agriculture, la forêt et la pêche au Québec. Une présentation très succincte nous démontre les affaires qui se transigent dans ces différents secteurs de l'économie.

ENERGIE insiste évidemment sur la grande corporation publique, Hydro-Québec et ses grandes réalisations comme la Manic. D'un autre côté on annonce la construc-

tion de la centrale nucléaire de Gentilly et de l'alimentation du Québec en gaz naturel et en pétrole par des sources externes. Enfin, il est à mentionner les efforts qui sont tentés du côté de la recherche tant au niveau de l'Hydro-Québec qu'avec l'aide de la Société Texaco avec SAREP.

INDUSTRIE montre l'activité de tous nos secteurs industriels sous formes de tableaux statistiques tirés du Bureau de la Statistique du Québec et du B.F.S. On insiste sur la venue de nouveaux investissements depuis ces dernières années. Depuis cinq ans, la moyenne annuelle des investissements dans

la construction s'élève à \$2 milliards. Ce bulletin mentionne tant les facilités de financement provenant du secteur privé que du secteur public.

POPULATION, main-d'oeuvre et marchés différentie toutes les strates de la population. On note que l'emploi augmente plus rapidement dans la fabrication des biens durables, notamment dans les industries du fer et de l'acier, des fournitures et appareils électriques, des produits du bois et des métaux non ferreux. Après avoir insisté sur l'instruction et la formation professionnelle et l'évolution du syndicalisme, on constate que le

Québec forme l'un des plus gros marchés d'Amérique du Nord sous forme de tableaux.

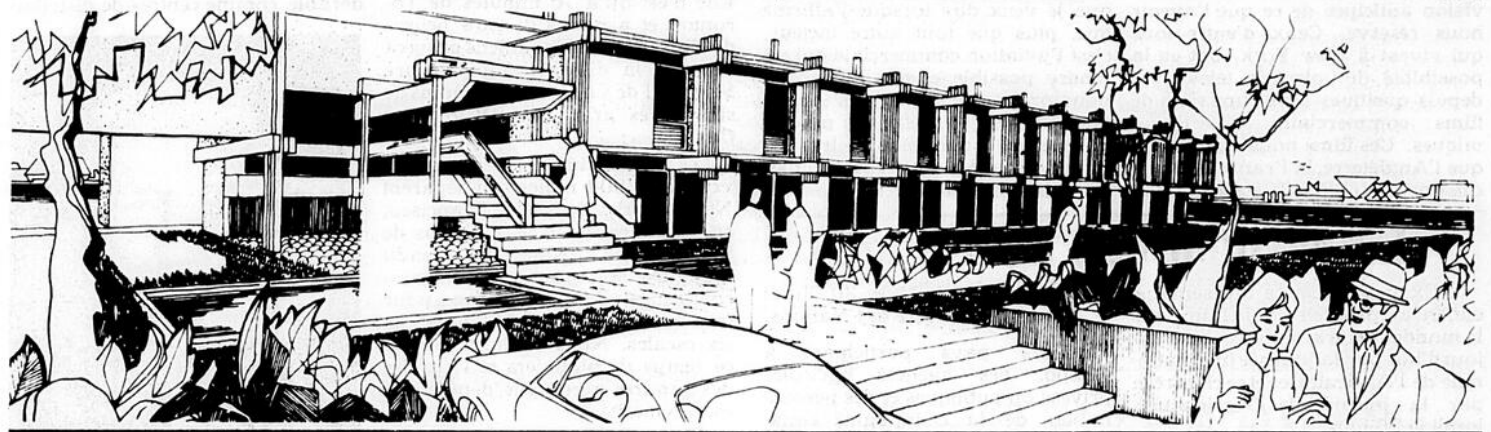
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS commence avec notre principale voie naturelle, le St-Laurent. Il s'ensuit une explication sur notre réseau complet de voies ferrées et sur la multiplicité de nos routes, avec cartes et graphiques. Après avoir lu sur Montréal, comme étant un centre de l'aviation internationale, le fascicule se termine sur notre avant-gardisme dans les communications téléphoniques.

COMMERCE ET FINANCES nous apporte des tableaux statistiques sur notre marché de choix.

Sur le plan finance, on mentionne l'activité des banques à charte, des banques d'épargne, des caisses populaires et des autres sources de financement. Finalement, c'est l'offre des services du gouvernement.

FISCALITE découvre l'impôt fédéral sur les sociétés, de même que l'impôt provincial du même genre, les impôts municipaux et scolaires, l'impôt sur le revenu des particuliers tant au fédéral qu'au provincial. Ce fascicule termine sur les taxes diverses que nous avons à payer à tous les niveaux.

C.M.



Le pavillon de la vie économique

Le pavillon de la vie économique à l'Expo 67, a été érigé dans l'île Notre-Dame et il a reçu l'appui d'un très grand nombre d'industries canadiennes.

Le coût de construction de ce pavillon de \$970,000 est réparti entre les participants.

Une société sans but lucratif (la fondation économique canadienne) a été chargée de la construction et de l'administration de ce pavillon.

M. J. A. Fuller est président de cette société sans but lucratif.

M. Howard Harkavy est responsable du pavillon tandis que Imaginetics of Canada Ltd. sont les concepteurs de ce pavillon et Menkes & Webb, en sont les architectes.

Les autres membres du conseil d'administration sont: MM. George Stephen, Montreal Trust; Elwood McCracken, Industrial Acceptance Corporation; B. Gregor Pearce, Canadian Marconi Company. Représentants de la Fondation économique canadienne: MM. L.G. Rector, Griffiths Laboratoires, Toronto; George J. Rogers, de Toronto, Fondation économique canadienne, et M. J. A. Fuller, de Montréal.

Les participants ont obtenu la collaboration de 30 sociétés canadiennes.

"Notre participation constitue pour les compagnies canadiennes une excellente occasion de contribuer à un pavillon qui illustre les grands principes économiques qui ont favorisé l'essor et la prospérité de l'industrie canadienne".

On présente dans ce pavillon deux spectacles illustrant le fonctionnement des affaires dans la vie économique contemporaine.

Une scène tournante, de 300 pieds (91 mètres) de circonférence, présente tout d'abord aux visiteurs chacune des compagnies commanditaires. Puis, dans la partie centrale de l'édifice, on a recours aux dernières techniques d'animation pour donner un spectacle consacré aux principes fondamentaux de l'économie et conçu pour intéresser jusqu'aux profanes.

Un ordinateur électronique répond aux questions des visiteurs sur l'économie.

On a aménagé dans le pavillon des salles que les spécialistes des questions économiques pourront utiliser pour des cours ou des discussions sur l'économie

**EN 1966,
NOS IMPRIMÉS
ONT ATTEINT
169 MILLIONS
D'ACHETEURS
AU QUÉBEC...**

**ILS ONT FAIT
VENDRE
\$143,000,000
DE PRODUITS!**

**SI VOUS EN
DOUTEZ,
NOUS AIMERIONS
VOUS LE
PROUVER!**

**DELPRO
CORPORATION**
112 LEACOCK, POINTE CLAIRE
695-4614

NOUS IMPRIMONS AUSSI "LES AFFAIRES"

**Les deux objets
les plus précieux
au monde...**

**VOUS
attendent
chez Birks.**

BIRKS
Alliance—baguette de diamants, 1150.00
Bague à trois diamants, 1900.00
Montures en platine.

Le transport aérien commercial a le même but que l'Expo 67

par Floyd D. HALL,
président d'Eastern Airlines

Il me semble significatif que le thème de l'Expo 67 - "Terre des Hommes" - ait été suggéré par un aviateur, Antoine de Saint-Exupéry. Dans son ouvrage, "Terre des Hommes", ce grand écrivain français écrit une phrase dont nous pouvons tous nous inspirer. "Être un homme", dit-il, "c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde". En fait, l'exposition grandiose qu'il nous est donné de voir ici, ne nous laisse aucun doute sur ce que l'homme peut bâtir et, plus particulièrement, sur son aptitude à réduire les distances qui séparent actuellement les différents peuples de la terre.

L'Expo 67 est une réponse significative à la question que posait récemment Monsieur U Thant, secrétaire général des Nations-Unies. "Que ne pourrions-nous bâtir, si nous travaillions ensemble?" dit-il.

L'Expo 67 est remarquable aussi, en ce qu'elle nous donne une vision anticipée de ce que l'avenir nous réserve. Ceux d'entre-nous qui vivent à New York, ont eu la possibilité de voir à la télévision, depuis quelques mois, une série de films commerciaux très dynamiques. Ces films nous signifiaient que l'Angleterre, la France, la Scandinavie, L'U.R.S.S. étaient aussi

rapprochés de nous que Montréal, cet été. Nous, de l'aviation, savons déjà, que cette possibilité de connaître les pays étrangers sera bientôt une réalité quotidienne, à la portée de tous.

Je veux aujourd'hui causer "aviation" avec vous et je suis persuadé que vous comprendrez ce que je veux dire lorsque j'affirme que, plus que tout autre facteur, c'est l'aviation commerciale qui va rendre possible ce que l'Expo 67 nous propose aujourd'hui. Aucun autre élément, en effet, ne pourra faire plus, pour réduire les distances entre les différents peuples et les différents hommes.

Une économie de temps

En moins de dix ans, les avions à réaction ont réduit les distances de moitié. Le temps, cette précieuse dimension, peut dès lors être économisé. Aujourd'hui, par exemple, l'Expo 67 n'est qu'à une heure de vol de New York et de Boston. Elle n'est qu'à 70 minutes de Toronto et à moins de trois heures de Chicago. Les Canadiens peuvent franchir la distance qui sépare Montréal de Vancouver en moins de six heures grâce aux DC-8 d'Air Canada.

Les Américains eux, peuvent couvrir les 3,000 milles qui séparent New York de San Francisco, en cinq heures. Il y a moins de trente ans, lorsque Air Canada inaugura son premier vol transcontinental, il fallait 18 heures pour franchir ces mêmes 2,500 milles en six escales. Nous sommes loin de ce temps de pionniers et l'histoire des progrès accomplis depuis lors est fascinante.

L'aviation au Canada

Il y a plus de cent ans déjà que le Canada s'intéresse à l'aviation. En effet, c'est en 1859, que deux jeunes gens - le professeur John LaMountain, un canadien, et John A. Haddock, un américain - s'envolèrent de Watertown, dans l'état de New York, à bord d'un ballon. Leur voyage fut bien différent de ce que les passagers actuels considèrent comme un voyage normal. Leur appareil ne les conduisant que dans une seule direction et les vents ayant poussé le ballon au delà des frontières, c'est à 300 milles de toute civilisation que les deux passagers purent finalement mettre pied à terre. Ils durent utiliser leurs jambes pour revenir à leur point de départ.

Un grand pas a été franchi depuis les exploits de McCurdy et ceux de LaMountain et Haddeck. Le vieux

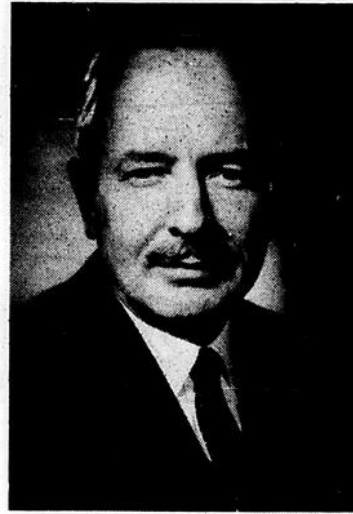
rêve de pouvoir se transporter ailleurs rapidement est en train de se réaliser. Comme le signale Oliver Wendell Holmes, "Lorsque l'esprit humain s'attaque à une idée nouvelle" dit-il, "il ne revient jamais en arrière".

Aujourd'hui, lorsqu'on fait des projets d'avenir dans le domaine du transport aérien, c'est en terme global que le problème doit être envisagé. Des villes comme Montréal ne sont plus seulement des terminus de lignes aériennes. Elles prennent une importance considérable comme centres de distribu-

tion de marchandises et d'échanges de toutes sortes. Il est nécessaire que nous travaillions ensemble au développement des facilités requises. La technologie est devenue une force irrésistible et nous sommes aujourd'hui à l'aurore d'un âge nouveau dans le domaine des transports aériens, celui des avions supersoniques.

Le SST révolutionnera le monde autant que les ordinateurs et les satellites de communications ont pu le faire. Il y aura, grâce au SST un accroissement considérable de la productivité humaine. Ainsi, un industriel qui doit faire entre 10 et 12 voyages par année en Europe, aura une semaine de plus à sa disposition lorsqu'il voyagera à bord du SST. Une étude a démontré que le SST épargnera 450 millions d'heures de voyage en 1985 ou \$4.5 milliards, si on évalue le temps des passagers à \$10.00 de l'heure. Il est évident que le SST aura une profonde répercussion sur l'industrie de l'aviation. Des compagnies comme Eastern verront quadrupler leurs revenus annuels, vers 1970. Ces revenus seront alors de l'ordre de 2 milliards.

De nouvelles routes aériennes seront ouvertes, reliant des villes où le trafic aérien est actuellement modeste. Mais comme le concept de l'Expo 67 nous le signale, c'est l'homme qui s'en trouvera le plus abondamment transformé. Grâce au SST, les nouvelles nations asiatiques deviendront voisines de la nôtre et viendront enrichir notre civilisation. Le monde, tel que nous le présente l'Expo 67, sera la réalité de demain, car comme le dit Saint-Exupéry, l'avion nous a révélé le vrai visage de la terre.



Le pavillon de l'agriculture

L'Expo a consacré une semaine entière au problème de la faim dans le monde. Cette semaine débute aujourd'hui par la journée internationale de l'Agriculture, et se clôturera par la journée de l'Agriculture, lundi le 26 juin.

Plusieurs événements auront lieu au collège Macdonald près de Montréal, mais le pavillon de l'Agriculture situé sur sept acres et demi de terre à l'île Notre-Dame demeurera le principal lieu de rencontres. Ce pavillon-thème a suscité un intérêt croissant sur la nécessité de produire des aliments pour une population mondiale sans cesse croissante.

Les cérémonies officielles de la journée internationale de l'Agriculture

débuteront à 10 h. 30, lundi le 19 juin, à la Place des Nations.

Plusieurs pays participant à l'Expo, des agences agricoles privées ou publiques et des personnalités de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle 1967 seront représentées à cette cérémonie.

Les invités suivront un programme tracé par le Congrès international des journalistes agricoles, co-commanditaire avec l'Expo 67 de la journée internationale de l'Agriculture. Plusieurs centaines de journalistes agricoles de la presse écrite et parlée assisteront à un congrès se déroulant du 18 au 21 juin au collège Macdonald.

CPA a maintenant six vols supplémentaires en jet DC-8 chaque semaine sur TORONTO

DÉPARTS DE MONTRÉAL

LUNDI	MARDI
8h00 am	8h00 am
5h50 pm	3h50 pm
MERCREDI	JEUDI
8h00 am	8h00 am
VENREDI	SAMEDI
8h00 am	3h50 pm
3h10 pm	8h00 am
DIMANCHE	
8h00 am	4h35 pm

LES LIGNES AÉRIENNES
CANADIEN PACIFIQUE
Pour des réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou
COMPOSEZ 861-9361



FONDÉE EN 1872



REED, SHAW & McNAUGHT

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS



CONSEILLERS EN PRÉVENTION DE SINISTRES
ET
COMMISSAIRES D'AVARIES

SIÈGE DE MONTRÉAL
759 SQUARE VICTORIA

Tél.: 842-8731

Adresse câblographique: REEDANSON

L'Expo 67 a prévu le maximum de protection par les assurances

Les participants, les concessionnaires, les exposants, les détenteurs de permis, les exécutants, sont protégés par un maximum d'assurance à l'Expo 67.

Grâce à un consortium des assureurs-souscripteurs sous la responsabilité de trois courtiers qui sont: Laurin, Laurin, Beaudry Inc., firme canadienne-française; Lukis, Stewart, Price, Forbes, et Cie Limitée, firme internationale; Reed, Shaw & McNaught, firme canadienne-anglaise, les participants peuvent placer leur assurance avec beaucoup de facilité.

De plus, la division des assurances de l'Expo 67 a formé un comité consultatif de 15 membres, dans lequel sont représentés les surintendants des services d'assurance des gouvernements fédéral et provincial. Un montant de \$25 millions d'assurance des gouvernements fédéral et provincial. Un montant de \$25 millions d'assurance "couvre" la responsabilité de toutes les opérations se rapportant à l'Expo 67 et s'applique aux dommages et aux blessures causés au cours de l'aménagement, l'exploitation et la démolition. Il couvre tous les exposants. A cette assurance s'ajoute une autre assurance de \$10 millions, "umbrella" couvrant la responsabilité. Huit compagnies du Canada se sont partagées cette police de responsabilité de \$25 millions; tandis que la police de \$10 millions "Umbrella" est protégée par Lloyd's. Ces deux polices sont obligatoires pour tous les participants de l'Expo 67. La C.C.E.U. a signé les ententes assurant le paiement des primes, mais elle sera remboursée par tous les participants selon les risques qu'ils auront à couvrir.

Autres genres de polices

Plusieurs autres polices d'assurances sont également en vigueur à l'Expo 67: accidents du travail garantissant des prestations et des soins médicaux comparables à ceux accordés par la Commission des Accidents du Travail du Québec.

La C.C.E.U. a placé les assurances, et les participants ou autres personnes protégées par ces polices devront rembourser la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, pour la prime déjà payée par elle en leur nom. Dans le cas de la police de responsabilité de base, la prime à rembourser à l'Expo 67 est établie sur les risques encourus pendant la période d'exploitation. En ce qui concerne

la démolition des édifices, le tarif couvrant les risques est absorbé par une surprime.

Assurances chez les employés

La C.C.E.U. a prévu une protection aux employés des participants qui ne sont pas assurés au Canada ou ailleurs. Pour profiter de cette protection, les participants doivent rembourser, à l'Expo 67, le montant des primes établies d'après les tarifs des assureurs-souscripteurs, et ces derniers sont payés par la Compagnie de l'Expo 67. Tous les biens immeubles: bâtiments, structures, de même que les matériaux de construction faisant partie de ces édifices sont assurés contre l'incendie la foudre et l'explosion; les autres risques énumérés dans un avenant représentent une couverture supplémentaire à cette police, couvrant les risques suivants: actes de vandalisme, actes

malveillants, ouragans et grêle. Cette assurance peut être obtenue par l'intermédiaire du Consortium dirigé par l'Association des assureurs-souscripteurs Expo 67, cette association étant composée de 55 compagnies y compris Lloyd's, ou vendue par des compagnies possédant un permis de vendre de l'assurance contre l'incendie, et détenant un permis dans la Province de Québec.

L'assurance "tous risques" sur les biens immeubles peut être obtenue par l'intermédiaire d'un autre consortium, ou d'un courtier choisi par le participant.

Assurances sur le matériel

Tous les biens meubles, meubles, accessoires, machinerie, équipement et marchandises destinées à être vendues, peuvent être assurés par l'intermédiaire du consortium dirigé par l'Association des assu-

reurs-souscripteurs de l'Expo 67, ou bien par l'entremise de compagnies privées.

Tous les automobiles et camions, propriété des participants, en usage avant, pendant, après l'Expo 67, et utilisés sur l'emplacement doivent être couverts par une police de responsabilité publique pour un montant de \$500,000 dollars, pour les blessures corporelles et les dommages à la propriété. Cette assurance peut être vendue par Lloyd's ou par un assureur approuvé par la division des Assurances de la Compagnie de l'Expo, pourvu qu'il soit détenteur d'un permis de faire commerce dans le Québec.

Tous les appareils à pression doivent être assurés, y compris les dispositifs, les tuyaux qui y sont raccordés et qui sont la propriété d'un participant ou sous son contrôle, pourvu que la pression interne de marche normale maximum ait un excédent de plus de 15 livres au pouce carré de la pression atmosphérique. Cette assurance couverture peut être confiée aux Assureurs-souscripteurs, à Lloyd's, ou bien à toutes autres

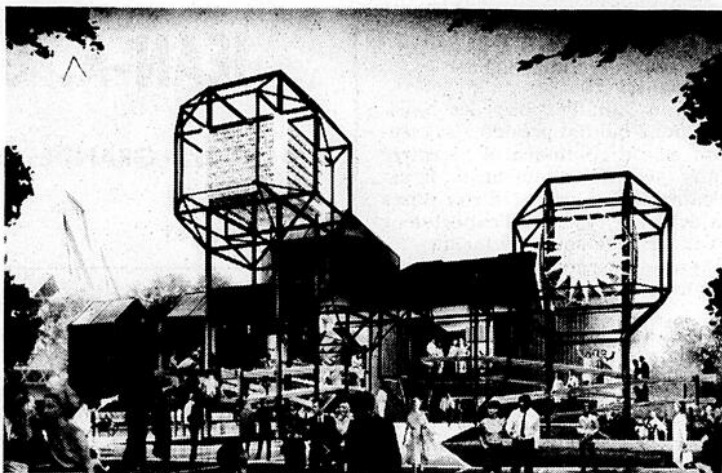
compagnies d'assurance possédant un permis de faire affaire dans le Québec.

Assurances de tous genres

Les autres types d'assurance à l'Expo 67 couvrent les risques pour embarcations, hydro-glisseurs, aéro-flotteurs, oeuvres d'art, etc. Une assurance-maladie est à la disposition des employés canadiens ou non canadiens.

La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 a publié des règlements spéciaux relatifs aux assurances, qui donnent des renseignements de base sur ces assurances et qui établissent des assurances soit obligatoires soit facultatives au bénéfice des participants, exposants, concessionnaires et exécutants.

Les trois courtiers placent les assurances au nom de la Compagnie de l'Expo 67. Ils ont aussi organisé le consortium des différents assureurs-souscripteurs, à l'intention des courtiers choisis par les participants.



Le pavillon du Canadien National à l'Expo 67 se compose d'un ensemble de polyèdres, ressemblant à des pierres précieuses taillées, relié à un cinéma de deux cents places. Le thème du pavillon, Temps et Mouvement, est illustré de deux façons: le Temps est développé dans les salles en forme de polyèdres, tandis qu'un film de 70 mm, d'une durée de 15 minutes, illustre le Mouvement.

Une mission de Paris préparera le voyage du général de Gaulle

PARIS. — Une mission composée de hauts fonctionnaires français quittera Paris demain pour le Canada afin de préparer le voyage que le général de Gaulle doit y effectuer le mois prochain.

Les dates de cette visite ne seront officiellement arrêtées et rendues publiques qu'au retour à Paris de cette mission, à la fin de la semaine prochaine. Mais, selon des indications prises de source sûre, on pense que le président de la République qui, en principe, doit effectuer

la traversée à bord du "Colbert", arrivera à Saint-Pierre-et-Miquelon — dernier territoire d'outre-mer français à n'avoir pas encore reçu sa visite — le 21 juillet. Le général de Gaulle passera les journées du 23 et 24 à Québec. Il arrivera à Montréal dans la soirée du 24 et le 25 visitera l'exposition universelle à l'occasion de la "journée nationale de la France". Le général de Gaulle sera à Ottawa le 26 — où il sera officiellement reçu par le gouvernement canadien — et repartira le 25 pour Paris par avion.

Laurin, Laurin, Beaudry, Inc.

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS



TOUS GENRES D'ASSURANCES
ASSURANCES-VIE, ASSURANCES-COLLECTIVES
ET CAISSES DE RETRAITE

Tour de la Bourse
Place Victoria
Tél.: 861-4761

Adresse cablographique: NIRUAL
Montréal, Québec, Canada



M. J.-Charles V. Gravel, C.R., directeur de la succursale de Québec



M. J. L. Dutil, directeur adjoint de la succursale de Québec



M. Gilles Besner, B.A., LL.L., directeur du service d'expansion des affaires Montréal



M. Roger Filion, B.Com., directeur des services français Montréal

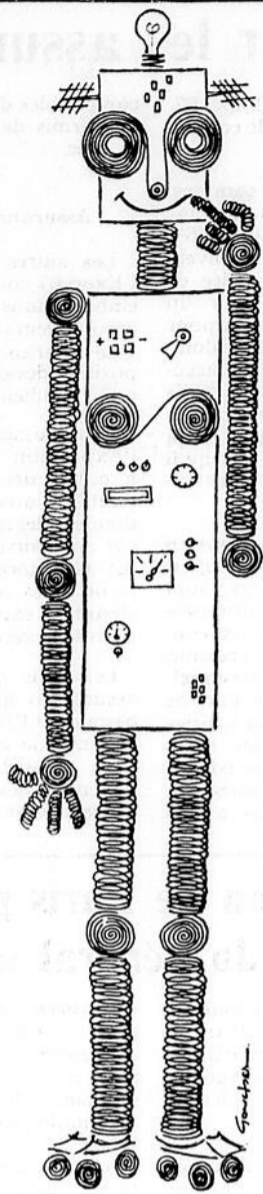


M. Guy Boucher, directeur du service des successions, fiducies et gestion Montréal

Les services fiduciaires du Montreal Trust



Montreal Trust

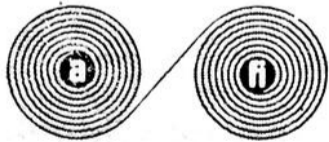


NOUS AVONS GRANDI

EN AGE,
EN SAGESSE,
EN EFFICACITE,
EN PRODUCTIVITE
au point de ne plus nous contenir.

Nous occupons
des locaux plus spacieux au

9310. Boul. St-Laurent, Montréal 11
Téléphone 384-3550



ADMINISTRATION & FINANCE INC.

JEAN-MARC CHAPUT,
président



DATA PROCESSING CENTER
9310, ST-LAURENT, MONTREAL
TEL.: 384-3550

La commission d'expansion économique

La Commission d'expansion économique internationale fonctionne depuis mai 1966, à travers son groupe de travail. Elle a un rôle consultatif auprès de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 et plus spécialement du Bureau d'expansion économique. Ce rôle est similaire à celui joué par d'autres comités internationaux dans d'autres secteurs, tels que par exemple: les beaux-arts, l'esthétique industrielle ou les relations publiques.

Le groupe de travail de la Commission comprend aujourd'hui une vingtaine de membres, dont les représentants commerciaux de pays étrangers (Grande-Bretagne, Danemark, Australie, U.R.S.S., France, Etats-Unis, Tchécoslovaquie, Allemagne, Trinidad et Tobago et Japon) d'une part, et les délégués du Bureau d'expansion économique, d'autre part. Les comptes rendus de ses travaux sont envoyés aux commissaires généraux de tous les pays participants et également, à titre d'information, aux représentants commerciaux des pays non exposants, installés définitivement ou temporairement à Montréal.

Le groupe de travail a tenu depuis sa fondation cinq réunions.

Considérations de base

Il convient d'exposer les considérations qui ont présidé à sa création et qui continuent à l'inspirer dans son fonctionnement. Deux d'entre elles méritent d'être mises en évidence: l'aide à l'exportateur étranger et le souci de faciliter les échanges internationaux sur le plan des intérêts privés.

Bien que le travail du Bureau d'expansion économique repose essentiellement sur une liaison étroite avec les conseillers commerciaux, les organismes et les firmes canadiennes à l'étranger, il a été estimé nécessaire de recourir à la participation des représentants commerciaux étrangers en poste au Canada

Facilité des échanges

Ceux-ci sont en effet beaucoup mieux placés que les Canadiens, pour conseiller l'exportateur de leur pays qui vient à l'Expo 67 pour découvrir ou pour multiplier les débouchés à la vente de ses produits. Leur rôle en face de telles activités va de soi, car il s'incorpore à leur mission diplomatique traditionnelle. Bien entendu, les conseillers canadiens qui siègent en permanence au Centre du commerce international, se mettront également à la disposition dudit exportateur et l'aideront par la suite à organiser ses contacts et ses itinéraires.

Mais il est souhaitable que sa première visite s'adresse au représentant de son pays. En ce qui concerne les autres catégories d'hommes d'affaires, ce contact est certainement utile, mais présente néanmoins un intérêt secondaire.

La coopération des représentants commerciaux étrangers aux travaux du Bureau d'expansion économique a une autre utilité: faciliter les échanges internationaux entre hommes d'affaires. Il est évident que l'Exposition 67 a permis ses objectifs principaux: le développement des intérêts commerciaux du Canada, le pays hôte et celui qui a consenti les plus lourds sacrifices pour le succès de l'entreprise, mais elle ne borne pas là son ambition. Elle vise également à l'expansion des échanges internationaux dans tous les secteurs professionnels. La Commission reflète cette idée sur le plan individuel. Supposons, par exemple, un homme d'affaires tchécoslovaque qui souhaite profiter de sa visite à l'Expo 67, pour accroître l'exportation de ses produits aux U.S.A. Il est tout indiqué pour lui de s'adresser en premier lieu au représentant américain qui joindra utilement ses conseils à ceux qui lui seront fournis par les conseillers canadiens au Centre du commerce international.

Au Canada, il a été fait très peu de publicité sur la Commission. Elle est en fait plus connue des milieux d'affaires étrangers. Citons à titre d'exemple l'article de fond publié dans "l'International Commerce" aux Etats-Unis et les photos de la dernière réunion reproduites dans la presse soviétique.

La Commission a rendu de grands services au Bureau d'expansion économique, en lui montrant les erreurs à éviter et les tendances à encourager. Par ailleurs, elle a apporté un soutien réel à l'Exposition 67, en rassurant certains pays, rendus sceptiques par une expérience précédente malheureuse, sur l'un de ses objectifs dominants, à savoir: favoriser l'expansion économique de tous les participants et, par extension, de tous les pays du monde. Objectif pour la réalisation duquel, elle n'a ménagé ni ses efforts, ni ses capitaux.

JEAN-A. GAGNÉ AVOCAT

174 OUEST, GRANDE ALLEE QUEBEC, QUE.

B.: 522-6811

R.: 653-3733

NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITÉE PLACEMENTS



Bureaux dans les principales villes canadiennes, à New York et Londres

COCOMMANDITAIRES DE LA
SOCIÉTÉ DU PAVILLON SUR LES NATIONS UNIES



expo67



SANAIR Inc.

C.P. 222, St-Pie, Co. Bagot, P.Q., Canada

SANAIR-O - 3235 Granby, Suite 2, Montréal, Tél.: 254-7148

Purification de l'air et de l'eau par l'ozone.

SANAIR (Slim-Tone) - 2950 Masson, Suite 207A, Montréal, Tél.: 721-8603

Amincissement de votre silhouette par l'électronique.

SANAIR (Steering Stabilizer) - 2950 Masson, Suite 207B, Montréal, Tél.: 721-8603

Stabilisateur de direction pour camions et autos.

SANAIR (Produits pharmaceutiques) - C.P. 222, St-Pie, Co. Bagot, P.Q., Tél.: 772-2468

Anti-biotiques pour valaïles.

SANAIR (Entreprise Cunicole) - Petit Rg. St-François, St-Pie, Co. Bagot, P.Q., Tél.: 772-2468

Achat et vente de lapins pour laboratoires, consommation et reproduction. Vente de comprimés à lapins.

MANICOUAGAN: un rêve concrétisé par l'Hydro-Québec à l'Expo

L'Exposition universelle qui a lieu actuellement à Montréal fournit à l'Hydro-Québec, la société d'Etat qui produit et distribue l'électricité dans la province de Québec, l'occasion de faire assister des centaines de milliers de personnes à l'asservissement d'une grande rivière qui descend du Bouclier Laurentien et se jette dans le fleuve Saint-Laurent à 230 milles (quelque 370 km) en aval de la ville de Québec, la rivière Manicouagan.

Manicouagan 5 sera le plus grand barrage à voûtes multiples au monde. Il appartient à la famille des superbes ouvrages de béton que le monde doit au génie d'un grand ingénieur français décédé récemment, André Coyne. Sur le plan architectural, il est déjà considéré comme l'une des grandes réussites du siècle. Sur le plan technique, il attire la curiosité des ingénieurs de tous les pays du monde. En partant de Baie-Comeau, où la Manicouagan se jette dans le Saint-Laurent, il faut franchir 135 milles (217 km) vers le nord pour aller le contempler sur place.

Depuis Manicouagan 5, la transmission des images et du son est assurée par les ondes hertziennes

du réseau de télécommunication de l'Hydro-Québec, qui s'acquie d'une multitude d'autres fonctions dans l'exploitation des centrales ainsi que des lignes de transport et des postes. Le comité mis au travail par la direction de l'Hydro-Québec ne néglige rien pour que les millions de visiteurs attendus se rendent compte de l'importance du rôle joué par la société d'Etat et, surtout, de l'ampleur de l'effort d'équipement que lui impose l'extraordinaire essor économique du Québec. Car le Québec demeure l'une des parties du monde où l'énergie électrique, source de tout progrès, coûte le moins cher. Les plans de la salle où est installé le grand écran sur lequel passent les images venues des chantiers prévoient 160 sièges et, chaque jour pendant les six mois de l'Expo le spectacle de l'homme du Québec au travail sur ses rivières se déroulera continuellement, en couleurs, de 10 heures à 22 heures. Les scènes sont captées par quatre caméras, dont l'une est mobile. Toutes les caméras sont munies de télé-objectifs qui permettent une grande diversité de plans. Le son est particulièrement vivant, am-

biant, mais aussi directionnel, en polyphonie et tactile, il recrée exactement les sons que percevrait un visiteur sur le chantier.

La participation de l'Hydro-Québec à l'Exposition universelle de 1967 est double. En plus d'être présente au Pavillon des Industries du Québec, la société a consenti à commanditer, en commun avec l'Hydro-Ontario, deuxième producteur d'électricité au Canada, le pavillon thématique "Les ressources de l'Homme", l'un de ceux qui illustrent plus particulièrement l'idée maîtresse de "Terre des Hommes".

Le bien-être matériel de tous les hommes d'aujourd'hui et de demain repose sur la compréhension et l'utilisation des ressources naturelles. Ce sujet est développé aux moyens de techniques audio-visuelles et de maquettes qui mettent en évidence le fait que partout dans le monde, l'homme possède la faculté merveilleuse de pouvoir modifier son milieu: cultiver la terre, détourner le cours d'eau des rivières, capter l'énergie, etc.

L'Hydro-Québec veut ainsi présenter ses réalisations au Pavillon des industries tout en s'associant

à l'étude des rapports entre l'homme et les ressources terrestres qui sont la véritable philosophie de l'entreprise du vingtième siècle.



LE PAVILLON DU QUÉBEC

LE PAVILLON DES INDUSTRIES DU QUÉBEC

Un projet longtemps caressé et qui souligne l'immense apport québécois au domaine de l'industrie mondiale se concrétise avec l'Expo 67. Il s'agit du "Pavillon des Industries du Québec" qui réunit dans la "Cité du Havre" plus de 150 exposants du Québec.

Le Pavillon des Industries du Québec possède l'appui du Ministère de l'Industrie et du Commerce, mais il est l'initiative d'un groupe d'industriels québécois qui ont vu dans ce projet coopératif une façon de témoigner de la présence économique de cette province canadienne à l'Expo 67.

Les participants se recrutent dans la plupart des secteurs de l'industrie et plusieurs entreprises qui oeuvrent

dans le même domaine se partageront la même cellule à l'intérieur du Pavillon.

Ces cellules, d'une superficie de 375 pieds carrés, sont animées par tous les moyens connus du son, de la mécanique et de l'électronique; on y utilise des couleurs à profusion. Chacune des cellules représente un investissement de \$60,000 et le commissaire, monsieur Maurice de Goumois, affirme que l'ensemble du Pavillon offrira au monde le vrai visage du Québec industriel.

Le thème du Pavillon: "Le Saint-Laurent, bassin industriel", souligne l'importance des réserves d'eau douce unique au monde dont nous jouissons au Québec, au moment

où le ravitaillement en eau douce devient, du point de vue industriel, un problème mondial de plus en plus grave.

Le Pavillon des Industries du Québec vise deux buts bien distincts: étendre nos marchés domestiques à l'étranger et attirer de nouvelles industries au Québec.

Le Pavillon est situé face au fleuve et on retrouve dans son voisinage immédiat des pavillons tels ceux des banques à charte, de l'ONF, des Nations-Unies ainsi que le Centre du Commerce international.

Ajoutons que le Québec est la seule province canadienne à mettre en relief le rôle industriel prépondérant dans le cadre de son expansion économique.



Sa récolte sera plus florissante cette année

La disette qui sévit dans plusieurs pays du monde n'incombe pas toujours au manque de fertilité des terres.

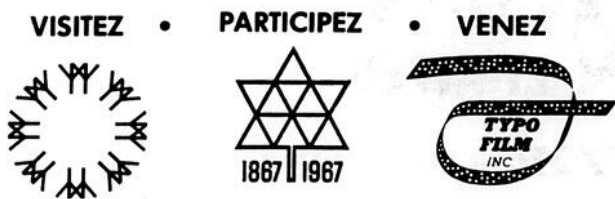
Cette pénurie est due en général au fait que les terres ne sont pas défrichées. Au fur et à mesure que les états sous-développés acceptent cette réalité, la demande d'engrais se fait sentir davantage.

Le soufre constitue le facteur vital de l'industrie des engrais.

Le Canada était dans le temps un grand importateur de soufre; il y a 12 ans environ, Shell Canada fut l'instigatrice de la récupération du soufre à partir du gaz naturel en provenance des gisements canadiens. Actuellement, Shell est le producteur canadien de soufre le plus important ainsi qu'un grand exportateur de ce produit.

Le besoin en engrais étant reconnu par un nombre croissant de pays, Shell s'efforce de pourvoir à toutes les demandes.

Shell Canada 



Le chauffage, la ventilation et la climatisation à l'Expo 67

Si l'on pouvait canaliser toute l'énergie produite par le chauffage, la climatisation et le service des restaurants, elle serait suffisante pour faire fonctionner un porte-avions à la Terre des Hommes.

L'Exposition universelle et internationale de 1967 présente les dernières données du génie, et tout a été prévu pour en faire une réussite technique.

La C.C.E.U. a établi des normes très strictes touchant les services d'hygiène, de ventilation et de climatisation, et elle a reçu la collaboration la plus entière de la part des participants.

Cependant, étant donné le caractère temporaire de cette Exposition, la C.C.E.U. s'est limitée au maintien de ces normes durant la période de l'exploitation uniquement; cette attitude a fait réaliser des économies substantielles aux participants et leur permet de réduire l'importance de leurs services mécaniques, notamment du point de vue chauffage.

Dans le cas des édifices considérés comme permanents, les normes toutes saisons, en cours dans la région de Montréal ont prévalu.

L'Expo 67 ouvrant fin d'avril et se terminant fin d'octobre, il a

fallu prévoir chauffage et climatisation pour le bien-être des visiteurs, et ce, dans la plupart des pavillons. Le genre de système de chauffage a été laissé au choix des participants, sauf dans le cas de l'utilisation de l'électricité comme combustible; une restriction fut alors imposée, qui stipulait que la charge électrique applicable au chauffage, ne devait pas dépasser celle exigée pour la climatisation.

On trouve, à l'Expo 67, des systèmes de chauffage utilisant diverses sources d'énergie: huile, gaz naturel

gaz propane, électricité, etc. Des systèmes variés, à air chaud, à eau chaude, à vapeur, et plusieurs autres ont été adaptés à la conception architecturale des pavillons. Le choix dépend également du coût de l'installation, compte tenu de la durée de l'exploitation.

A l'intérieur des pavillons, le système de ventilation permettra aux visiteurs de respirer un air pur, alors qu'un minimum de 10 pieds cubes (0,2837 m) d'air frais par minute sera insufflé et ce par personne. Des systèmes indépendants

d'évacuation de l'air ont été aménagés dans les salles de toilette, de façon à provoquer des changements d'air continus pour l'évacuation des odeurs. Pour obvier au très haut degré d'humidité durant l'été à Montréal, la plupart des participants ont aménagé des systèmes de climatisation dans leur pavillons. Les visiteurs à l'Expo 67 pourront jouir du confort de ces installations. Environ 60% des pavillons sont équipés de systèmes de climatisation par refroidissement de l'air. La plupart de ces systèmes sont intégrés au pavillon lui-même.

Le visiteur qui se promènera au milieu de merveilles des quatre coins du monde ne réalisera peut-être pas l'importance des mesures qui ont été prises en vue de son confort, mais il sentira certainement qu'il fait bon vivre sur la "Terre des Hommes".

Canadien-Pacifique-COMINCO

Le pavillon du Canadien Pacifique-Cominco, à l'Exposition universelle et internationale de 1967, se compose d'un cinéma, d'un immeuble d'exposition et d'une place avec jardins et fontaines.

Construit de béton armé et d'acier recouvert de zinc, le pavillon occupe une superficie de 39,234 pieds carrés (3,645 mètres carrés), dans l'île Notre-Dame, à proximité de la passerelle du Cosmos. Conçu par le Martin-Marona Limitée (Canada), c'est l'étude d'architectes Dobush, Stewart, Bourke, Longpré, Marchand et Goudreau qui en a fait les plans.

Le principal bâtiment, de forme dodécagonale, abrite un cinéma de 600 fauteuils. Ses murs extérieurs, recouverts de 264 ailettes horizontales en saillie, sont illuminés le soir pour produire un effet optique saisissant. Dans une salle à écrans multiples, on projette un film aux techniques révolution-

naires, de Francis Thompson Inc., de renommée internationale. Ce film, qui a pour thème "Terre des Hommes", met l'accent sur la jeunesse canadienne.

Les visiteurs passent du cinéma à l'immeuble "5-1" où, dans cinq secteurs distincts, un reflet de la "Terre des Hommes" est transmis aux cinq sens, par exemple, le toucher: on constate avec surprise que certain objets qui semblent brûlants peuvent être glacés, que d'autres tournent sur eux-mêmes alors qu'ils semblent immobiles ou qu'ils peuvent paraître fort rugueux alors qu'ils sont aussi doux que de la soie. Par l'odorat, le visiteur identifie des odeurs aussi différentes que celle du miel et d'une voiture neuve. Il en est ainsi pour les autres sens.

Dans cet immeuble, les visiteurs voient une description détaillée des divers produits et services des deux compagnies.

Les aciéries à l'Expo 67

La sidérurgie canadienne est présente de façon vivante et originale à l'Exposition universelle de 1967. Dans ce pavillon sont reproduits avec un réalisme saisissant le spectacle, les bruits et jusqu'aux odeurs d'une grande aciérie.

Le pavillon est un bâtiment à profil en A, dont la hauteur équivaut à celle d'un immeuble de dix étages, et couvre une superficie de près de 16,000 pieds carrés (1,600 mètres carrés). Il est construit dans l'île Notre-Dame. Sa réalisation a été confiée à une firme torontoise d'experts-conseils, Ardec Consultants Corporation, Limited.

Une des principales attractions du pavillon de l'acier consiste en un film de 25 minutes, réalisé par la société J. Arthur Rank, lequel sera projeté dans un cinéma de 350 places.

La réalisation du pavillon a coûté \$2,000,000 et est commanditée en participation par les "quatre grands" de la sidérurgie canadienne: Algoma, Dofasco, Dosco et Stelco.

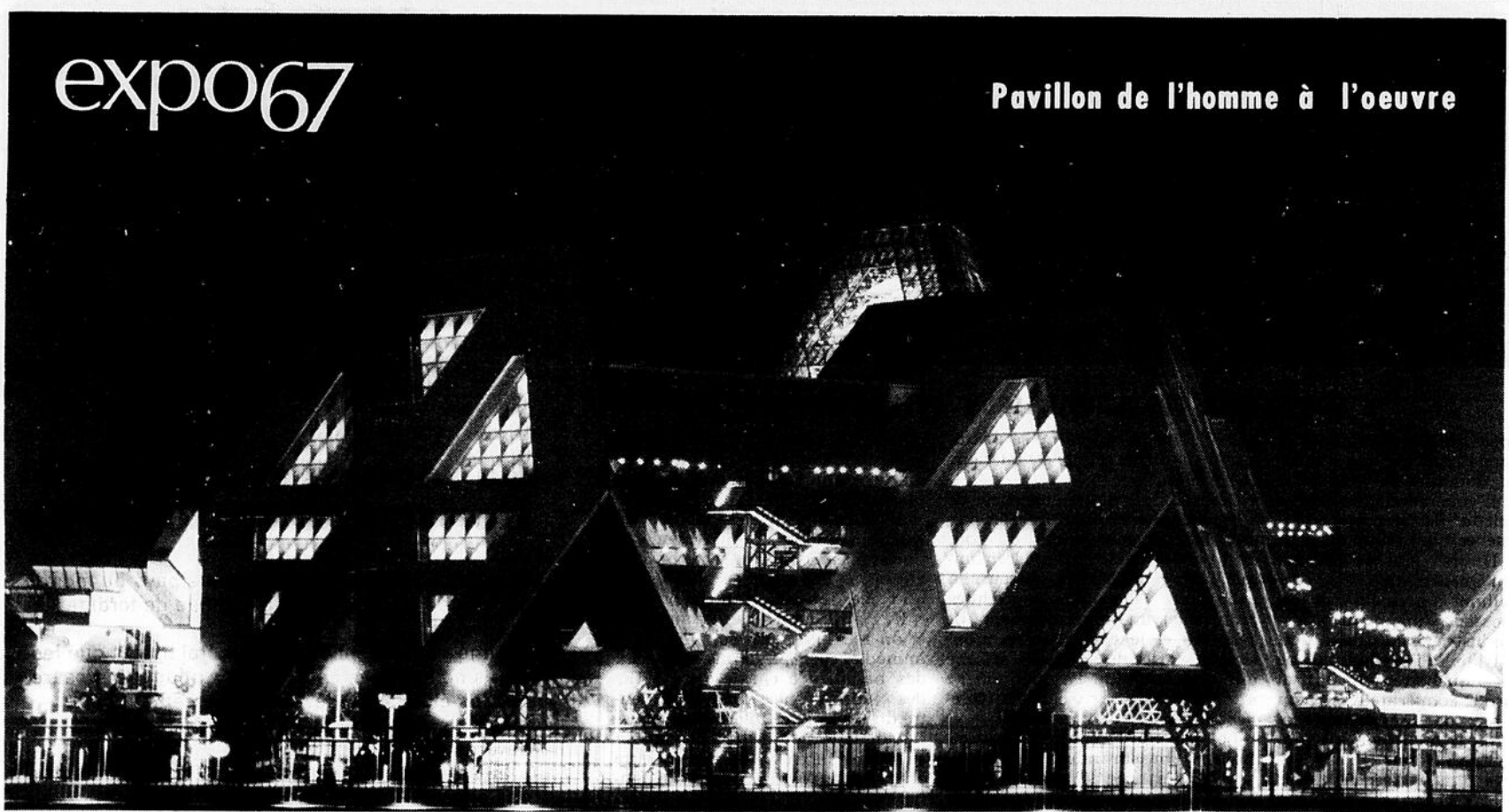
La présentation se divise en trois parties, intitulées respectivement:

"Le feu au service de l'homme", "La machine au service de l'homme", et "Le métal au service de l'homme". Le pavillon a pour thème général "L'homme forge sa puissance".

I.B.M. contribue à alléger les lignes d'attente à l'Expo



Bonne ou mauvaise température, les jeunes hôtesses des quatorze kiosques de renseignements aident les visiteurs à trouver leur séjour à l'Expo plus agréable en distribuant les réservations à vingt-deux pavillons ou théâtres. Ces kiosques sont bien situés sur les milles acres que forment les terrains de l'Expo 67.



expo67

Pavillon de l'homme à l'oeuvre

DESOURDY

CONSTRUCTION LIMITÉE

Tél.: 676-7721

La bataille du pétrole aura-t-elle lieu ?

La fermeture du canal de Suez et des oléoducs de l'Iraq Petroleum Company, l'arrêt des expéditions de pétrole par Koweït, l'Irak, l'Arabie Saoudite et la Libye frappent les grandes compagnies internationales.

Comme on le verra sur le tableau ci-contre, la British Petroleum, la Française des Pétroles (total) et la Gulf Oil sont les compagnies les plus engagées dans les pays du Proche-Orient.

Elles ne disposent pas, comme les deux premiers groupes pétroliers mondiaux, la Standard Oil of New Jersey et le Royal Dutch-Shell, d'une "réserve de puissance" constituée par les gisements des Etats-Unis et d'Amérique latine dont le débit peut être rapidement accru.

Mais si la situation s'aggravait, B.P. et Total pourraient compter sur la solidarité des "grands". Concurrentes acharnées en temps ordinaire, les compagnies savent en effet s'entraider en cas de crise. On l'a bien vu lors de l'affaire de Suez en 1956.

Revenus pétroliers et budgets

Pour certains pays producteurs du Proche-Orient, les redevances pétrolières représentent une part considérable des ressources budgétaires :

Koweït.....	100%
Arabie Saoudite.....	88%
Libye.....	70%
Irak.....	62%
Iran.....	50%

De toute manière, la fermeture du canal de Suez ne revêt plus aujourd'hui un aspect dramatique. L'année dernière, 170 millions de tonnes de pétrole ont emprunté cette voie, tandis que 140 millions, chargés à bord de tankers géants, prenaient la route du cap de Bonne-Espérance et que 80 millions étaient dirigés vers l'Extrême-Orient. C'est ainsi que le canal de Suez n'assure plus maintenant que 17% des besoins français.

En remettant en service les pétroliers qui dorment sur leurs cales et en accélérant la rotation des navires, il doit donc être possible d'évacuer la plus grande partie de la production du golfe Persique sans passer par Suez.

Mais, bien entendu, les compagnies auront alors à faire face à une forte augmentation des frais de transport. Sur le plan financier

la diminution des approvisionnements en provenance du Proche-Orient pourrait également peser sur les comptes des sociétés, dans la mesure où le coût de production du pétrole de cette région reste un des moins élevés du monde.

Jusqu'à présent, seules les compagnies anglo-saxonnes semblent visées par les représailles économiques des Etats arabes. Il faudra attendre les jours qui viennent pour savoir si des navires battant pavillon français pourront être autorisés à charger du pétrole dans les ports arabes.

Le pétrole arabe dans la production des compagnies

Part du Proche-Orient (en %)

British Petroleum.....	90
Française des Pétroles.....	75

Gulf Oil.....	66
Mobil Oil Co.....	45
Royal Dutch Shell.....	27
Standard Oil N. J.....	23

Pour situer l'enjeu de la partie, on peut rappeler que les investissements des compagnies pétrolières américaines au Proche-Orient avoisinent 1.500 millions de dollars.

C'est l'Algérie qui a pris jusqu'ici la position la plus en flèche en décidant de "placer sous le contrôle de l'Etat les sociétés anglaises et américaines. L'application de cette mesure paraît malaisée. Les intérêts anglo-saxons et les intérêts français, réunis dans des filiales communes ou associées sur les mêmes permis, sont en effet difficiles à dissocier les unes des autres. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de compagnies pourraient être frappées par le gouvernement d'Alger. Il s'agit de la Royal Dutch Shell (participations de 35% dans la Creps et de 65% dans la Cie des Pétroles d'Algérie), de Philipps Petroleum (25% de Gassi Touil), de Mobil Oil Corporation (25% d'Ohanet, Tammadanet et Askarène), de Sinclair et de Veedol (respectivement 28% et 11,5% de Rhourde El Baquel).

Quant à l'interdiction d'exporter du pétrole vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, elle paraît symbolique. L'Algérie joue un rôle tout à fait secondaire comme fournisseur de ces deux pays. Elle ne couvre que 1,5% des besoins britanniques. On peut d'ailleurs remarquer que les livraisons de gaz liquéfié à la Grande-Bretagne (1 milliard de m3 par an, soit 10% de la consommation anglaise) ne paraissent pas en cause. L'Algérie ne désire peut-être pas rompre un contrat avantageux.

En revanche, la Grande-Bretagne qui ne possède pas, comme les Etats-Unis, ses propres sources de production, risque de souffrir de l'embargo décrété par l'Irak, l'Arabie Saoudite et Koweït.

Ces trois pays sont à l'origine de respectivement 23, 20 et 5,2% des tonnages raffinés en Grande-Bretagne. Quant à la Libye, qui vient de décider à son tour de couper les livraisons aux pays anglo-saxons, elle représente 15% de l'approvisionnement britannique.

Cependant, plusieurs signes laissent espérer une prochaine détente. L'Irak qui cherche à tout prix à accroître sa production de pétrole est resté à l'écart.

L'arrêt de la production par Koweït, l'Arabie Saoudite et l'Irak est probablement destiné surtout à enlever aux extrémistes toute raison de saboter les installations.

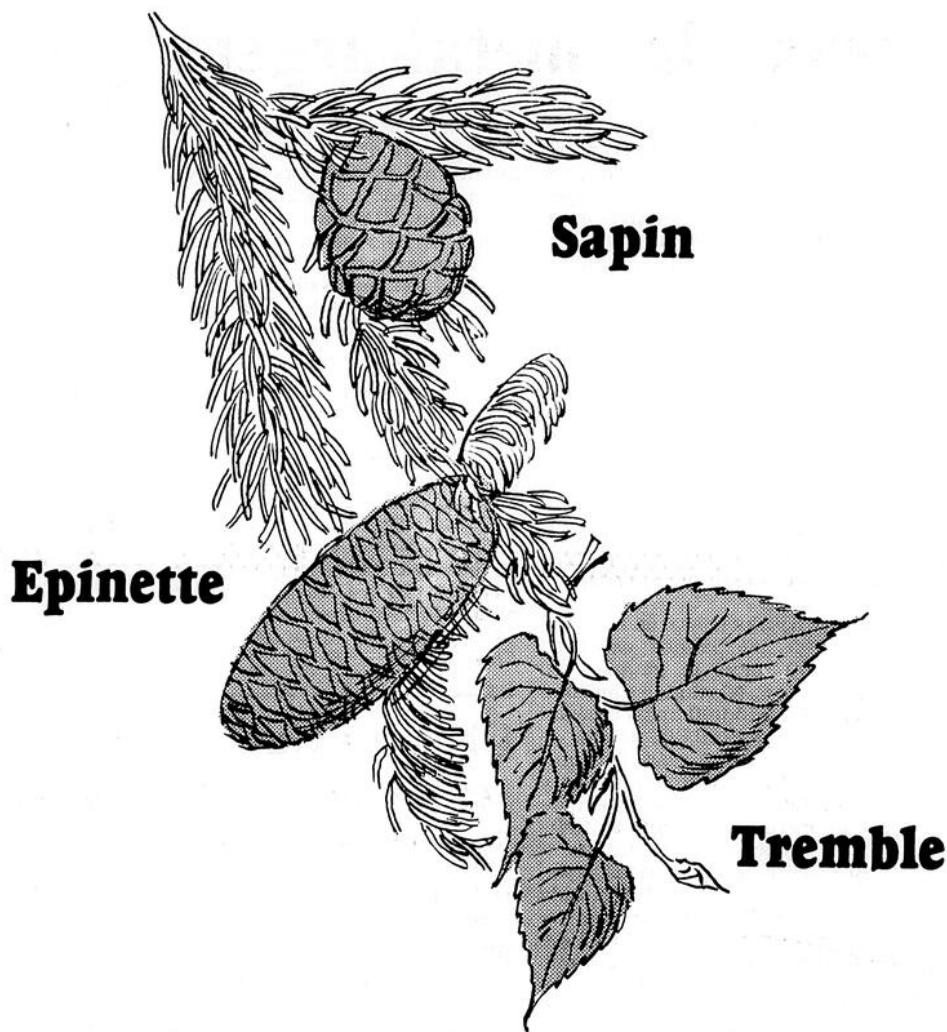
Pays producteurs hors du Moyen-Orient (en millions de tonnes)

U.S.A.....	410
Canada.....	42,7
Amérique latine.....	237,5
dont Venezuela.....	175,9
Nigéria.....	20,5
Indonésie.....	24
Europe occidentale.....	19,9
dont Allemagne féd... ..	7,9
U.R.S.S.....	265

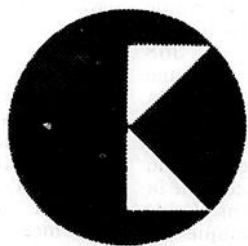
N'oublions pas que les redevances procurées par le pétrole sont vitales pour l'équilibre économique des pays producteurs du Proche-Orient. En 1965, l'Arabie Saoudite a encaissé ainsi 639 millions de dollars (3,16 milliards de francs), Koweït 636 (3,14 milliards), l'Irak 532 (2,62 milliards), l'Irak 368 (1,82 milliard).

Si les armes se taisent, la guerre du pétrole n'aura peut-être pas non plus de raison de durer.

Olivier PICON.



**papier journal
carton
Kruger.**



La Société des Pâtes et Papiers Kruger Limitée

Division du papier journal : 1170, Place Beaver Hall, Montréal, Qué.
Bromptonville, Qué.

Division du carton : 5845, Place Turcot, Montréal

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	→ GAINS FRACTIONNAIRES Moore Corp. 29 1/4 + 3/4 Alcan 31 3/8 + 1/8 BCN 59 - 3/4	→ MARCHE MIXTE Moore Corp. 29 3/8 + 1/4 Canada Iron 19 1/2 - 1/4 Bell Tel. 50 1/8 - 7/8	↘ BAISSE MITIGEE Moore Corp. 29 1/2 + 1/8 Stelco 23 1/4 - inchangé Dom. Textile 20 1/4 - 1/4	↗ GAINS DES INDUSTRIELLES Falconbridge 86 1/2 + 1 1/2 Canada Cement 41 - 1/2 CPR 70 5/8 + 1/2	↗ LEGERE HAUSSE Denison 78 + 21/8 Moore Corp. 30 1/4 + 3/4
INDUST	165.60 + 0.81 158.68 + 0.71	166.31 + 0.71 159.08 + 0.40	165.07 - 1.24 158.09 - 0.99	165.30 + 0.23 158.17 - 0.08	165.54 + 0.24 158.36 + 0.19
TORONTO	↗ GAINS DES HUILES INCO 108 + 2 3/4 Cominco 32 1/4 + 5/8 Dome Pete 57 1/2 + 2 1/2	↗ MARCHE HESITANT Cominco 32 3/4 + 1/2 INCO 107 / 1 Provo Gas 6.40 inchangé	↘ L'INDICE GENERAL RECULE DE 0.86 Cominco 31 7/8 - 7/8 INCO 105 - 2 Dome Pete 60 + 1 1/2	↗ POUSSEE DES PETROLES Dome Mine 49 1/2 + 3/4 Dome Petroleum 63 1/4 + 3 1/4 Provo Gas 6.90 + 0.30	↗ MARCHE MIXTE Pine Point 49 5/8 + 2 5/8 Dome Oil 60 1/4 + 3
METAUX HUILES	101.07 + 0.43 163.98 + 2.28	101.35 + 0.28 164.73 + 0.75	101.49 + 0.14 168.75 + 4.02	101.99 + 0.50 173.35 + 4.60	102.75 + 0.76 172.18 + 1.17
NEW YORK	↗ GAINS DES FERROVIAIRES	↗ HAUSSE MARQUEE	↘ FIN DE LA POUSSEE	↗ GAINS SELECTIFS	↗ RESISTANCE A LA BAISSE
DOW JONES	878.93 + 4.04	886.15 + 7.22	880.61 - 5.54	883.26 + 2.65	885.00 + 1.74

Nouvelle avance des prix du métal-argent

L'activité s'est grandement maintenue sur le marché du métal-argent au cours de la semaine dernière. Des prix records ont été atteints alors que des prises de profit ont ralenti la hausse. Mais en fin de semaine, le métal était de nouveau en forte demande.

Sur le marché de Londres, qui sert de base aux prix canadiens, les prix ont atteint jusqu'à \$1.87 l'once en monnaie canadienne et ont clôturé à \$1.84, soit cinq cents de plus que la semaine précédente.

Le gouvernement canadien a reconnu qu'il peut devenir théoriquement profitable de fondre les pièces d'argent quand le prix du métal-argent dépasse \$1.67 l'once et il a mis un embargo sur les exportations de l'argent sous ses diverses formes, y compris les pièces de monnaie métallique. Cette décision a été prise pour empêcher les pièces d'argent canadienne de disparaître de la circulation et d'être thésaurisées avant que l'Hôtel de la Monnaie ne place en circulation des pièces de monnaie en nickel. La conversion de la monnaie d'argent à la monnaie de nickel pour les pièces de 10 cents, de 25 cents, a été accélérée par Ottawa et les propriétaires de ven-

deuses automatiques ont été priés de hâter le changement devenu nécessaire au mécanisme de leurs vendeuses.

Aux Etats-Unis

Pendant ce temps, le Sénat américain a approuvé un projet de loi qui permet au Trésor américain de libérer ses stocks de 116 millions d'onces d'argent qui servent de couverture aux certificats d'argent. Cet argent servira à contrôler le prix du métal argent aux Etats-Unis tant qu'une autre monnaie ne contenant pas d'argent ne sera pas en circulation en quantité suffisante.

Les producteurs canadiens

Si la hausse du prix de l'argent se maintient — le prix a augmenté de 40 cents l'once depuis quelque temps — les producteurs canadiens en profiteront considérablement.

Noranda Mines, par exemple, le plus gros producteur d'argent au Canada, dont le total de la production l'année dernière a dépassé 10,000,000 d'onces, pourra, en se fondant sur une production aussi élevée, obtenir un revenu additionnel de plus de \$4 millions, l'équivalent de 34 cents l'action, avant la déduction des impôts.

Cominco, le producteur No 2 en 1966, avec 6,609,000 onces pourra obtenir un revenu additionnel de \$2,643,000 ou un rendement de 16 cents de plus l'action. Glenn Lake, avec une production de 1,200,000 onces retirera \$480,000 ou 15 cents l'action de plus qu'en 1966.

Hudson Bay Mining pourra retirer 15 cents de plus l'action avant taxes en se basant sur le rendement de 1966.

Siscoe devrait répéter en 1967 son rendement de l'année dernière, 1,206,000 onces et gagnera 10 cents l'action. Northgate s'attend à produire 1,775,000 onces cette année et retirera \$700,000 de plus ou l'équivalent de 14 cents l'action.

United Keno Hill dont la production fut de 4,235,000 onces l'année dernière pourra faire \$1,690,000 de plus ou 69 cents l'action.

Brunswick Mining, assuré maintenant de la protection de Noranda retirera \$922,000 de plus en se basant sur la production de 1966 avec une production de \$2,3 millions d'onces. Silverfields, qui a produit 1,420,000 onces l'année dernière, pourra toucher \$568,000 de plus ou 38 cents l'action.

Texas Gulf Sulphur doit produire environ 5,000,000 d'onces au cours de 1967, ce qui lui permettrait de gagner \$2 millions de plus.

Le cuivre

Le cuivre a été très sensible aux développements au Moyen-Orient. Au début des hostilités, les prix ont monté à \$ 412 livres sterling sur le marché de Londres. Mais par suite de la victoire rapide d'Israël, les prix ont baissé abruptement et ils étaient à \$ 368 livres sterling la tonne, soit une perte de 20 livres sur la cote de la semaine précédente, donc une perte de \$56 en monnaie canadienne.

En Zambie, les représentants du Chili, du Pérou, du Congo et de la Zambie ont apparemment décidé qu'il ne serait pas pratique de tenter de contrôler le prix du cuivre en dehors des Etats-Unis. Ils se sont contentés d'établir sur une base permanente un Conseil intergouvernemental des pays exportateurs du cuivre en vue de promouvoir la santé de l'industrie.

Sir Ronald Prain, président de Roan Selection Trust, l'un des plus importants producteurs de cuivre de la Zambie, a suggéré à l'industrie de réduire sa production de 85 à 90% de sa capacité et de conserver la balance comme réserve. Il a dit qu'il est impossible de maintenir la stabilité des prix aussi longtemps que les prix sont cotés sur le marché des valeurs.

Les autres métaux

Au sujet des prix de métaux ce côté-ci de l'Atlantique, le cuivre s'est maintenu à 38 cents la livre aux Etats-Unis et 47 1/4 au Canada. Le zinc a varié de 13 1/2 à 13 3/4 aux Etats-Unis et est demeuré à 13 3/4 au Canada. Le plomb est demeuré stationnaire à 14 cents la livre au Canada et aux Etats-Unis.

Chateau-Gai Wines voit ses ventes et ses profits augmenter

Grâce à une augmentation considérable des ventes de vin mousseux, Chateau-Gai Wines Ltd. a atteint un chiffre record pour le montant net des ventes, soit \$3,512,310, selon le rapport annuel de la compagnie, qui vient d'être publié.

Le revenu net, après déduction des impôts, était de \$335,858, en comparaison de \$330,192 pour l'année qui s'est terminée le 30 avril 1966.

Le profit était de 98 cents par action, en comparaison de 96 cents l'année dernière.

Dans son message aux actionnaires, monsieur T. R. Comery, président et directeur général de Chateau-Gai, fit remarquer que les ventes pour l'exercice fiscal terminé le 30 avril 1967 avaient augmenté de 66% par rapport à la même période correspondante il y a 10 ans.

Dans son message, M. Comery déclara que les ventes de tous les vins, particulièrement des champagnes, avaient sensiblement augmenté. En fait, déclara-t-il, la demande des consommateurs pour les vins mousseux et pétillants avait rendu nécessaire l'installation d'un nouvel équipement de manutention pour que l'établissement vinicole de Niagara Falls, en Ontario, puisse faire face à la demande des consommateurs.

Des poursuites

On mentionna les poursuites intentées par 15 producteurs de vins français pour interdire à Chateau-

Gai d'employer le terme "champagne". On prévoit que ces poursuites engagées en avril de cette année reprendront en novembre.

La production de l'or diminue

La quantité d'or produite au Canada en mars diminue de 11.6% par rapport à mars 1966 (259,348 onces troy contre 293,218). La valeur de la production, calculée d'après le prix moyen versé par la Monnaie royale canadienne est estimée à \$9,818,915. En janvier-mars, la production passe de 847,113 (mars 1966) à 761,670.

La répartition par province indique que la production des provinces Atlantiques marque des progrès au cours du mois et durant les trois mois tandis que celle des autres provinces diminue: Voici les chiffres de mars: provinces Atlantiques, 2,672 onces troy (2,099 en mars 1966); Québec, 78,994 (83,335); Ontario, 127,565 (150,349); provinces des Prairies, 8,508 (9,365); Colombie-Britannique, 9,114 (11,302); et Territoires du Nord Ouest, 32,495 (36,768).

Nomination — Shell Canada

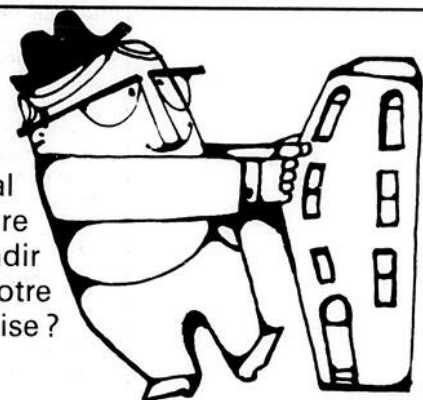


C. F. WILLIAMS

M. Paul F. Kartzke, président de la société Shell Canada, annonce la nomination de M. C. F. Williams au poste de vice-président, commercialisation. Il succède à M. Douglas P. Robinson, c.r., qui prendra sa retraite à la fin de l'année. M. Robinson demeurera un vice-président de la société jusqu'à sa retraite; il agira également en qualité de conseiller du service commercial.

M. Williams entra au service de Shell Canada dans sa ville natale d'Ottawa à la suite de sa démobilisation des forces aériennes du Canada en 1946. Au cours de sa carrière au sein de la société, il a été chargé de plusieurs fonctions importantes de commercialisation, dans les domaines de la vente et de l'exploitation, qui l'ont conduit à la direction générale du service commercial en 1964. Avant de prendre son nouveau poste, M. Williams a passé une année au service de Shell International Petroleum Company Limited où il s'est occupé de la coordination de la commercialisation.

Du mal à faire grandir votre entreprise?



LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

EST À VOTRE SERVICE

Prêts de \$25,000 à \$1,000,000 — ou plus — pour tout projet commercial ou industriel. Périodes de remboursement jusqu'à 15 ans.

Consultez RoyNat Ltée, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Vancouver.

ou toute succursale de:
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST
TRUST GENERAL DU CANADA
MONTREAL TRUST COMPANY

Donohue Ltée : placement offrant de bonnes garanties

RENDEMENT DE LA COMPAGNIE DONOHUE

Les actions de la compagnie Donohue sont inscrites à la Bourse de Montréal et leur cours était de \$8.00 l'action la semaine dernière. Elles ont rapporté un dividende annuel de 0.40 cents, avec un rendement approximatif de 5% et un rendement moyen de 4.54%. Voici quelques détails supplémentaires :

Rapport cours-bénéfices d'après chiffres de 1966: 8.51 X
 Rapport cours-bénéfices d'après les 12 mois terminés le 31/3/67: 8.08 X
 Rapport cours-bénéfices moyen, 1961-66: 10.09 X

	1966	1965	1964	1963	1962
Bénéfices par action	\$0.94	\$0.83	\$0.87	\$0.80	\$0.80
Dividendes par action	0.40	0.40	0.40	0.32	0.30
Cours boursiers extrêmes	9.12-6.51	10.25-7.	11.37-8.	8.50-7.16	9.00-6.66

Les courtiers en valeurs mobilières sont d'avis, avec l'incertitude qui règne à la suite de la guerre au Moyen-Orient, que le marché est actuellement très nerveux, par suite également de la possibilité de liquidités serrées et du retard à la reprise des bénéfices des sociétés.

Devant cette situation, ils croient que les investisseurs seraient peut-être bien avisés de se procurer certaines bonnes obligations convertibles dont celles de la compagnie Donohue Ltée qui exploite ses pro-

pres usines de papier à journal, situées à Clermont, Québec, dont la production est entièrement vendue aux Etats-Unis en vertu de contrats à long terme.

Production accrue

La production a connu une augmentation de 12% en 1966 pour atteindre 125,908 tonnes, à comparer à 112,846 en 1965. Cette année, l'on prévoit qu'elle pourra dépasser 130,000 tonnes.

L'usine a subi, depuis quelques années, de nombreuses améliorations techniques en vue d'augmenter la capacité de production, ainsi que le contrôle de la qualité et le coût de revient. Avec un débouché garanti pour ses produits, la compagnie envisage une augmentation importante de sa capacité au cours des années à venir.

Le travail du dimanche est permis depuis mai 1966, ce qui explique en bonne partie la croissance de la production. Les bénéfices ont également été aidés par une majoration des prix du papier-journal de \$5.00 la tonne, en juin dernier. Ces deux facteurs ont contribué d'une façon importante à la hausse de 13% des bénéfices par action.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration de **Financial Times** COTE À MIDI le 19 juin 1967

Rapport		RENDREMENT		---SEMAINE EN COURS---	
Tendance	Précédent	1966	1965	1966	1965
5.5	11.0	12%	9%	12%	9%
1.9	10.1	9%	7%	9%	7%
5.8	24	22	20	22	20
2.0	12.9	36%	26	36%	26
3.2	20.6	17	17	17	17
5.1	8.80	30%	30%	30%	30%
5.0	16.1	22	17	22	17
3.2	13.0	25%	22%	25%	22%
4.3	43	37%	37%	37%	37%
5.0	22	19	19	19	19
4.0	10.3	9%	7%	9%	7%
3.8	12.1	26%	22%	26%	22%
6.2	6.4	14%	14%	14%	14%
5.2	6.00	2.00	2.00	2.00	2.00
6.6	2.10	1.10	1.10	1.10	1.10
7.4	9.8	11%	11%	11%	11%
5.8	25	19	19	19	19
5.6	47%	40	40	40	40
5.6	51%	44	44	44	44
5.8	58%	51%	51%	51%	51%
3.5	24	11%	11%	11%	11%
2.2	12.1	25%	22%	25%	22%
2.0	11.7	24	22	24	22
5.6	100	94	94	94	94
5.5	94	84	84	84	84
3.3	25.0	17	17	17	17
5.2	13	10%	10%	10%	10%
5.6	45%	44	44	44	44
5.6	47	45%	45%	45%	45%
5.9	49.8	47%	47%	47%	47%
4.8	10.8	25%	20	25%	20
6.3	7.4	4.50	4.50	4.50	4.50
5.6	8.1	22	17%	22	17%
6.2	6.4	95%	92%	95%	92%
5.6	10%	10	10	10	10
4.9	9.9	11	8%	11	8%
5.6	23	19	19	19	19
5.6	21	18	18	18	18
4.2	14.3	6.75	4.80	6.75	4.80
2.3	22.6	58	24	58	24
2.4	230	111	111	111	111
4.0	19.4	69%	57%	69%	57%
3.3	18.9	16	12%	16	12%
4.3	16.7	24%	25%	24%	25%
3.6	15%	12	12	12	12
3.7	18.8	50	37%	50	37%
5.6	6.4	80%	80%	80%	80%
6.3	26.8	42%	42%	42%	42%
5.3	3.90	1.75	1.75	1.75	1.75
1.7	17.2	31%	27%	31%	27%
4.4	8.4	63%	55	63%	55
5.9	19%	16%	16%	16%	16%
4.2	11%	10%	10%	10%	10%
4.3	14.0	8%	8%	8%	8%
4.0	11.1	41%	28%	41%	28%
6.2	12%	17%	17%	17%	17%
7.4	16.7	24%	25%	24%	25%
1.3	8%	7%	7%	7%	7%
7.0	7.5	12	9%	12	9%
6.4	11	11	11	11	11
4.3	5.7	16	15%	16	15%
6.3	11.3	12%	12%	12%	12%
5.0	16.8	53	46%	53	46%
3.6	9.9	11%	11	11	11
7.4	16.7	24%	25%	24%	25%
5.2	13.9	3.45	2.85	13.9	3.45
1.2	13.3	15	9%	13.3	15
6.2	18%	16	16	16	16
5.4	50%	46%	46%	46%	46%
4.1	13.4	7%	6%	13.4	7%
3.3	8.3	10%	10%	10%	10%
1.2	12.4	11%	5%	12.4	11%
8.0	4.0	2.0	1.75	4.0	2.0
6.5	9.0	9%	8%	9.0	9%
7.0	19.8	5.00	4.00	19.8	5.00
2.7	10.6	6	6	10.6	6
2.8	10.3	75	64	10.3	75
2.1	5.0	7%	5%	5.0	7%
5.6	11.3	27%	25%	11.3	27%
5.2	6.8	24	19	6.8	24
5.6	11.3	27%	25%	11.3	27%
5.4	17.8	19%	18	17.8	19%
4.8	13.5	37%	30%	13.5	37%
4.0	15.3	29%	24	15.3	29%
5.6	8%	7%	7%	8%	7%
5.1	7	7	7	7	7
5.6	10.3	9	9	10.3	9
6.3	10.4%	100	100	10.4%	100
1.0	3.5	5.00	2.0	3.5	5.00
29.6	4.45	3.75	3.00	29.6	4.45
5.6	18%	18%	1.04	18%	18%
7.1	9	2%	1.80	7.1	9
5.9	13.6	7	5	13.6	7
6.7	11.5	4.00	4.00	11.5	4.00
55.6	14%	12%	6%	55.6	14%
6.9	14.4	7	6%	14.4	7
3.3	7.8	11%	8	7.8	11%
3.1	14.5	25	21	14.5	25
5.4	10.4	85%	5.00	10.4	85%
5.1	10.9	10%	5.40	10.9	10%
5.7	53.1	1.20	1.80	53.1	1.20
4.7	5.3	13	10%	5.3	13
5.9	45	34	2.75	45	34
5.9	9.5	34	34	9.5	34
5.4	7.0	21%	1.30	7.0	21%
5.9	10.7	31%	28	10.7	31%
5.9	7.9	24	20	7.9	24
5.3	8.9	22%	1.84	5.3	8.9
5.0	9.3	83	75	9.3	83
5.0	11.8	24	17%	11.8	24
3.1	24.0	88	67%	24.0	88
2.9	25.1	88	67%	25.1	88

Moyennes de la semaine

SERV. MONTREAL		TORONTO		NEW YORK		DOW JONES		LONDON		
Indus	Pub	Banques	Papier	Mixte	Volume	Indus	Or Métaux	Huiles	Mixte	Volume
Lundi	166.32	174.42	101.07	163.98	3,105,000	165.60	149.58	125.33	113.30	158.68
Mardi	165.96	172.49	101.35	164.78	2,846,000	166.21	148.52	125.4	113.00	159.08
Mercredi	165.96	172.49	101.49	168.75	3,140,000	165.07	148.38	125.79	113.35	158.09
Jeudi	166.00	173.78	101.99	173.35	3,210,000	165.54	148.34	124.47	112.37	158.17
Vendredi	166.27	172.73	102.75	172.18	2,514,000	165.54	148.50	124.42	111.77	158.36
Samedi	+0.07	-0.91	+3.11	+10.48				-2.63	-1.40	+0.39
1966 Hout	165.75	174.78	102.75	173.35		167.18	149.86	126.25	112.44	160.68
1966 Bas	147.65	142.40	85.88	133.15		148.99	128.83	109.7	104.93	141.48
NEW YORK		DOW JONES		LONDON						
Lundi	50.80	51.91	55.56	46.00	47.85	878.90	257.19	133.08	331.09	10,230,000
Mardi	51.15	52.22	55.40	45.89	47.12	886.15	257.58	132.76	325.51	11,570,000
Mercredi	51.06	52.27	55.14	45.67	47.97	880.61	256.83	132.41	321.02	10,960,000
Jeudi	51.14	52.31	55.49	45.93	47.83	883.26	256.65	131.90	321.27	11,240,000
Vendredi	51.16	52.30	55.93	45.92	47.65	885.00	256.47	131.65	321.44	10,740,000
Samedi	+0.61	+0.77	+0.07	+0.15	+0.11	+1.92	-1.11	+2.32		
1966 Hout	51.93	52.96	56.77	49.74	49.19	909.63	257.58	140.43	322.51	351.8
1966 Bas	43.74	43.20	47.60	44.99	44.99	786.14	205.16	131.65	312.69	308.6

Hausse des profits nets de Standard Radio

Standard Radio Ltd et ses entreprises filiales, CFRB de Toronto, CJAD Ltd, de Montréal, Standard Broadcast Sales, de Toronto et de Montréal, Canadian Standard Broadcast Sales, de New-York et Standard Broadcast Productions Ltd, de Toronto, ont accusé des profits nets de \$1,482,692, soit \$1.36 par action, comparativement à \$1,269,367 ou \$1.17 l'année précédente.

C'est ce qui ressort du rapport présenté par MM. John A McDougall, administrateur et Thornton Cran, président.

Les ventes et les profits des stations radiophoniques CFRB et CKFM, de Toronto et de CJAD, de Montréal, ont été plus élevés, les revenus de CJFM se sont améliorés mais la concurrence se fait de plus en plus sentir dans le marché FM à Montréal.

Au cours de l'année, les dépenses de capital ont été de \$233,042 et les dividendes versés de \$401,850 la balance étant réinvestie dans l'entreprise en prévision de la construction projetée d'un poste de télévision à Toronto.



Gendron & Lefebvre
 Arpenteurs-géomètres
 Ingénieurs-conseils

ARPENTAGE,
 TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,
 MECANIQUE, ELECTRICITE,
 STRUCTURE, CALCUL ELECTRONIQUE

Edifice G.L. - Suite 200
 1 Place Laval, 384-1260
 Laval, P.Q.

CHANGE
Service de la BCN

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Deutsche Mark	.2716
Angleterre	Livre	3.0184
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0419
Belgique	Franc	.0218
Bresil	Cruzeiro Novo	.4021
Chili	Escudo	.2011
Danemark	Couronne	.1561
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2202
Hollande	Florin	.3001
Italie	Lire	.001730
Japon	Yen	.002990
Mexique	Peso	.0866
Etats-Unis	Dollar	1.08 3/32
Norvege	Couronne	.1513
Nouvelle-Zelande	Livre N.Z.	3.0093
Perou	Sol	.0405
Suede	Couronne	.2101
Suisse	Franc	.2504
Tchecoslovaquie	Couronne	.1506
Venezuela	Bolivar	.2409

\$394,254,861 d'obligations vendues en mai

Le gouvernement canadien, les gouvernements provinciaux, les municipalités ainsi que les sociétés ont vendu des obligations pour un montant de \$394,254,861, au cours du mois de mai, selon les compilations faites par Wood Gundy Securities Limited.

Pour le mois de mai 1966, le total des obligations avait été de \$276,818,333.

Le total pour les cinq premiers mois de 1967 s'élève à \$2,216,267,756, comparativement à \$1,828,244,169 l'année dernière.

Ottawa

La vente d'obligations du Canada de plus de deux années

s'est élevée à \$200 millions au cours de mai 1967 alors qu'il n'y avait pas eu de tel financement en mai 1966. Les chiffres globaux pour les cinq premiers mois de 1967 en ce qui concerne le gouvernement fédéral sont de l'ordre de \$675 millions comparativement à \$300 millions pendant la même période en 1966.

Les provinces

Le financement direct des gouvernements provinciaux et les obligations qu'ils garantissent a été de \$69,844,000 en mai 1967 à comparer à \$178, millions en mai 1966. Une émission importante en mai 1967 fut celle de la province de

Québec au montant de \$55 millions de débentures à 6 1/4%, le 1 juin 1972, 6 1/2% le 1er juin 1982 et 1992. Les emprunts pour les cinq premiers mois de 1967 ont été de \$757,521,000 comparativement à \$577,210,300 pour les cinq premiers mois de 1966.

Les municipalités

Pendant le mois de mai 1967, le financement des municipalités s'est élevé à \$67,460,861, comparativement à \$50,618,333 en mai 1966. Une émission importante fut celle du Toronto Métropolitain au montant de \$28,680,000, 6 1/4%, le 15 juin 1986, 1987 et 1977 et

une émission en série échéant le 15 juin de 1968 à 1992.

D'autres émissions importantes furent celles des municipalités de Hamilton, de Kingston, de Peterborough. Les emprunts au cours des cinq premiers mois ont été de \$251,696,757 en 1967 et de \$215,323,869 pendant les cinq premiers mois de 1966.

Le financement à long terme des sociétés en mai 1967 s'est élevé à \$55,950,000 comparativement à \$48,200,000 en mai 1966. Une émission importante fut celle de Cominco Ltd, filiale du Canadien Pacifique, au montant de \$20 millions 6 1/2% due le 15 mai 1972.

FONDS MUTUELS
Service de F.I. Dupont & Co.

Affiliated Fund Inc. Com.....	9.03	9.77
All Canadian Com.....	7.90	8.63
All Canadian Div.....	9.83	10.74
All Canadian Venture.....	7.12	7.78
American Business Shares.....	3.82	4.14
Andreae Equity.....	3.52	3.53
American Growth.....	6.67	7.29
Associated Investors.....	5.28	5.33
Beaubron Corp.....	39.47	42.86
Boston Fund Ltd.....	9.08	9.92
Bullock Fund Ltd.....	15.40	16.88
Canada Growth Fund.....	6.76	7.43
Canada Security Fund.....	4.84	5.32
Can. Gas & Energy Fund Pfd.....	11.44	12.54
Canadian Investment Fund.....	4.12	4.52
Canadian Trustee Inc. Fund.....	4.65	5.08
Canfund Co. Ltd.....	55.30	58.06
Champion Mut. Fund of Can.....	7.12	7.74
Collective Mutual Fund.....	6.38	6.94
Commonwealth Intl.....	10.93	11.98
C.I. Leverage.....	11.05	12.11
Corporate Investors.....	5.96	6.51
Diversified Inc. Share "A".....	1.49	1.64
Diversified Inc. Share "B".....	5.20	5.72
Dividend Shares.....	3.72	4.17
Dominion Compound Fund.....	4.25	4.62
Dom. Compound F. (non-res).....	4.05	4.40
Dominion Dividend Fund.....	3.12	3.39
Dreyfus Fund Inc.....	14.97	16.34
Dynamic Fund.....	14.92	15.07
Entarea.....	5.20	5.25
Exec. Fund of Canada Ltd.....	7.52	7.90
European Growth Fund.....	6.49	7.09
Exec. International Fund.....	7.31	7.68
Federated Financial.....	5.00	5.46
Federated Growth.....	7.61	8.31
Fonds Collectiv "A".....	7.02	7.63
Fonds Collectiv "B".....	5.11	5.26
Fonds Collectiv "C".....	8.46	9.20
Fonds Desjardins "A".....	4.74	—
Fonds Desjardins "B".....	4.73	—
Fonds Mutuel Adanac.....	2.51	2.74
The Fraser Fund Ltd.....	11.60	11.66
G I S Compound.....	8.73	9.54
G I S Income.....	3.99	4.36
Group Inc.....	3.99	4.36
Growth Equity Fund.....	6.06	6.62
Growth Oil & Gas.....	15.84	—
Guardian Growth Fund.....	6.71	7.34
Harvard Growth Fund.....	9.72	10.57
Investors Growth.....	10.24	11.13
Investors International Mut.....	7.43	8.08
Investors Mutual of Can.....	5.33	5.79
Keystone Canada.....	8.62	9.47
Keystone Custodian S - 1.....	22.44	24.48
Keystone Custodian S - 4.....	7.66	8.37
Keystone Custodian K - 2.....	7.44	8.12
Le Fonds P.E.P.....	4.19	4.55
Mass Invest. Growth Stock.....	12.91	14.11
Mass Invest. Trust.....	16.96	18.54
Molson M. Fund.....	3.78	3.85
Mutual Bond.....	8.55	8.93
Mutual Accumulating Fund.....	5.43	5.94
Mutual B I F.....	5.38	5.62
Mutual Growth.....	6.02	6.58
Mutual Income Fund.....	6.29	6.88
Natural Resources.....	6.51	7.11
One William Street.....	18.02	—
Particifund.....	12.87	14.12
Prêt et Revenu Mutuel.....	7.33	8.02
Principal Growth Fund.....	4.49	4.89
Provident Mutual Fund.....	6.60	7.17
Putnam Growth Fund.....	13.70	14.97
Radisson R.I.....	4.39	4.82
Regent Fund Ltd.....	9.32	10.19
Roynold Ltd.....	5.04	5.20
Savings Inv. Mutual of CDA.....	7.33	8.02
Television Electronics.....	10.85	11.83
Timed Investment Fund.....	6.54	6.57
United Accum. Fund.....	10.53	11.51
Universal Svgs. Eq. Fund Ltd.....	5.29	5.78
Wellington Fund Inc.....	13.69	14.88
Western Growth Fund Ltd.....	5.21	5.69
York Fund of Canada.....	3.67	3.99

RENDMENT		-- SEMAINE EN COURS --	
Rapport	1966	6 mois ou dernière	6 mois ou dernière
1.8	1.8	1.8	1.8
4.0	4.0	4.0	4.0
12.0	12.0	12.0	12.0
10.0	10.0	10.0	10.0
2.2	2.2	2.2	2.2
1.2	1.2	1.2	1.2
3.8	3.8	3.8	3.8
4.2	4.2	4.2	4.2
6.5	6.5	6.5	6.5
2.7	2.7	2.7	2.7
1.1	1.1	1.1	1.1
5.0	5.0	5.0	5.0
1.4	1.4	1.4	1.4
2.3	2.3	2.3	2.3
5.5	5.5	5.5	5.5
5.2	5.2	5.2	5.2
6.7	6.7	6.7	6.7
8.0	8.0	8.0	8.0
6.4	6.4	6.4	6.4
10.2	10.2	10.2	10.2
10.4	10.4	10.4	10.4
2.5	2.5	2.5	2.5
2.6	2.6	2.6	2.6
30.3	30.3	30.3	30.3
1.8	1.8	1.8	1.8
5.8	5.8	5.8	5.8
5.1	5.1	5.1	5.1
1.8	1.8	1.8	1.8
6.0	6.0	6.0	6.0
3.8	3.8	3.8	3.8
6.0	6.0	6.0	6.0
2.7	2.7	2.7	2.7
18.5	18.5	18.5	18.5
5.2	5.2	5.2	5.2
6.7	6.7	6.7	6.7
2.4	2.4	2.4	2.4
5.2	5.2	5.2	5.2
16.7	16.7	16.7	16.7
3.5	3.5	3.5	3.5
4.8	4.8	4.8	4.8
19.6	19.6	19.6	19.6
4.6	4.6	4.6	4.6
24.6	24.6	24.6	24.6
3.8	3.8	3.8	3.8
23.5	23.5	23.5	23.5
5.6	5.6	5.6	5.6
4.0	4.0	4.0	4.0
6.3	6.3	6.3	6.3
5.0	5.0	5.0	5.0
4.3	4.3	4.3	4.3
8.2	8.2	8.2	8.2
4.6	4.6	4.6	4.6
8.0	8.0	8.0	8.0
21.4	21.4	21.4	21.4
2.9	2.9	2.9	2.9
5.0	5.0	5.0	5.0
7.9	7.9	7.9	7.9
24.3	24.3	24.3	24.3
9.2	9.2	9.2	9.2
3.6	3.6	3.6	3.6
14.7	14.7	14.7	14.7
5.6	5.6	5.6	5.6
5.7	5.7	5.7	5.7
3.0	3.0	3.0	3.0
3.8	3.8	3.8	3.8
3.0	3.0	3.0	3.0
8.3	8.3	8.3	8.3
31.2	31.2	31.2	31.2
8.7	8.7	8.7	8.7
4.8	4.8	4.8	4.8
5.0	5.0	5.0	5.0
19.2	19.2	19.2	19.2
5.1	5.1	5.1	5.1
15.2	15.2	15.2	15.2
3.7	3.7	3.7	3.7
17.8	17.8	17.8	17.8
23.8	23.8	23.8	23.8
3.8	3.8	3.8	3.8
5.5	5.5	5.5	5.5
4.2	4.2	4.2	4.2
1.2	1.2	1.2	1.2
2.7	2.7	2.7	2.7
3.3	3.3	3.3	3.3
2.3	2.3	2.3	2.3
2.7	2.7	2.7	2.7
1.5	1.5	1.5	1.5
2.8	2.8	2.8	2.8
4.2	4.2	4.2	4.2
3.5	3.5	3.5	3.5
5.2	5.2	5.2	5.2
2.4	2.4	2.4	2.4
6.2	6.2	6.2	6.2
4.4	4.4	4.4	4.4
8.1	8.1	8.1	8.1
8.4	8.4	8.4	8.4
5.7	5.7	5.7	5.7
10.1	10.1	10.1	10.1
4.1	4.1	4.1	4.1
1.3	1.3	1.3	1.3
5.3	5.3	5.3	5.3
2.1	2.1	2.1	2.1
4.2	4.2	4.2	4.2
3.8	3.8	3.8	3.8
2.3	2.3	2.3	2.3
5.9	5.9	5.9	5.9
8.2	8.2	8.2	8.2
5.2	5.2	5.2	5.2
4.4	4.4	4.4	4.4
1.3	1.3	1.3	1.3
2.9	2.9	2.9	2.9
4.4	4.4	4.4	4.4
8.3	8.3	8.3	8.3
6.8	6.8	6.8	6.8
7.5	7.5	7.5	7.5
3.8	3.8	3.8	3.8
6.4	6.4	6.4	6.4
8.2	8.2	8.2	8.2
5.4	5.4	5.4	5.4
17.5	17.5	17.5	17.5
2.0	2.0	2.0	2.0
2.7	2.7	2.7	2.7
1.1	1.1	1.1	1.1
4.1	4.1	4.1	4.1
5.1	5.1	5.1	5.1
1.8	1.8	1.8	1.8
4.1	4.1	4.1	4.1
1.3	1.3	1.3	1.3
5.9	5.9	5.9	5.9
4.2	4.2	4.2	4.2
6.5	6.5	6.5	6.5
5.4	5.4	5.4	5.4
11.0	11.0	11.0	11.0
5.1	5.1	5.1	5.1
6.1	6.1	6.1	6.1
4.7	4.7	4.7	4.7
8.3	8.3	8.3	8.3
5.9	5.9	5.9	5.9
4.7	4.7	4.7	4.7
5.3	5.3	5.3	5.3
8.0	8.0	8.0	8.0
6.8	6.8	6.8	6.8
3.5	3.5	3.5	3.5
0.8	0.8	0.8	0.8
2.1	2.1	2.1	2.1
3.6	3.6	3.6	3.6
5.4	5.4	5.4	5.4
3.6	3.6	3.6	3.6
5.8	5.8	5.8	5.8
5.9	5.9	5.9	5.9
2.3	2.3	2.3	2.3
4.2	4.2	4.2	4.2
6.5	6.5	6.5	6.5
4.1	4.1	4.1	4.1
5.9	5.9	5.9	5.9
4.9	4.9	4.9	4.9
4.8	4.8	4.8	4.8
4.2	4.2	4.2	4.2
7.8	7.8	7.8	7.8
4.7	4.7	4.7	4.7
4.7	4.7	4.7	4.7
6.9	6.9	6.9	6.9

RENDMENT		-- SEMAINE EN COURS --	
Rapport	1966	6 mois ou dernière	6 mois ou dernière
7.9	7.9	7.9	7.9
1.00	1.00	1.00	1.00
4.4	4.4	4.4	4.4
12.9	12.9	12.9	12.9
1.2	1.2	1.2	1.2
10.6	10.6	10.6	10.6
6.25	6.25	6.25	6.25
21.1	21.1	21.1	21.1
5.00	5.00	5.00	5.00
13.4	13.4	13.4	13.4
13.9	13.9	13.9	13.9
13.7	13.7	13.7	13.7
2.5	2.5	2.5	2.5
21.7	21.7	21.7	21.7
11.7	11.7	11.7	11.7
6.7	6.7	6.7	6.7
18.6	18.6	18.6	18.6
3.6	3.6	3.6	3.6
13.7	13.7	13.7	13.7
19.6	19.6	19.6	19.6
5.9	5.9	5.9	5.9
4.6	4.6	4.6	4.6
11.7	11.7	11.7	11.7
11.7	11.7	11.7	11.7
11.7	11.7	11.7	11.7
11.7	11.7	11.7	11.7
11.7	11.7</		

NOUVELLES MINIÈRES

Les activités minières en Gaspésie vont bientôt reprendre, avons-nous appris lors d'une récente visite dans cette région à l'occasion du congrès régional du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec tenu à Chandler, et dès que la température le permettra, plusieurs compagnies seront à l'oeuvre.

Frobex et Area Mines

Le projet Wexford, qui contrôlent les Cies Frobex et Area Mines va de l'avant. Au début de mai on commençait à creuser un tunnel de 800 pieds de la surface et des travaux souterrains d'exploration seront exécutés. On creusera dans la montagne avoisinante du dépôt de

cuivre trouvé l'an dernier, près de 3,500 pieds de galeries et de travers bancs d'où des travaux de forages souterrains pour un total de 34 trous et 17,500 pieds seront creusés en vue d'explorer le terrain non examiné jusqu'ici et de déterminer l'importance du dépôt qui sera vraisemblablement par la suite exploité à ciel ouvert. De plus, Wexford

se propose de forer en surface, 17 autres trous de sondages au diamant totalisant 14,500 pieds pour obtenir plus de détails sur ce dépôt. Une fois ce programme terminé, on se propose de creuser un autre tunnel à environ 1,000 pieds sous la surface pour commencer la mise en production de cette nouvelle mine.

Mont Ste-Anne Mines

Dans le voisinage immédiat, une nouvelle compagnie, Mont Ste-Anne Mines vient d'être incorporée sur un terrain groupant 41 claims situés immédiatement à l'ouest de Wexford. Des zones de minéralisation en surface ont déjà été repérées sur les terrains de Mont Ste-Anne et la nouvelle compagnie sera financée conjointement par Frobex et

Area Mines, tout comme ce fut le cas pour Wexford, l'an dernier.

New Glaciers Explorers

New Glaciers Explorers Limited, qui détient des terrains dans le canton Courcellette, où des relevés ont déjà été faits cet hiver, se propose également d'exécuter des travaux au cours de l'été, à cette fin et a déjà versé \$35,000 pour le financement du programme intensif de travaux d'exploration en surface projeté, avons-nous appris de sources fiables.

Terra Nova Explorations

Terra Nova Explorations, une compagnie filiale de Price Brothers, sur les claims qu'elle détient conjointement avec Hudson Bay Mi-

ning & Smelting et Patino Mining Corp., dans le canton Lesseps, se propose également de creuser un tunnel dans la montagne en vue d'examiner le dépôt de cuivre déjà trouvé par des sondages en surface et déterminer la meilleure façon de procéder pour la mise en production de cette mine.

McIntyre Porcupine

McIntyre Porcupine Mines, entretemps, est en train d'échapper complètement au contrôle des Canadiens. De fait, cette compagnie n'était pas complètement canadienne depuis ses débuts et les riches intérêts Howard Keck de Houston (Texas), représentés par Superior Oil, ont réussi l'an dernier, à acquérir 600,000 actions de McIntyre et vient d'acquérir 100,000 actions additionnées à \$101. l'action, ce qui donne plus de 30% d'intérêt à ce groupe américain alors que le groupe Locan de Grande Bretagne ne détient que 26% du capital. L'enjeu de ce contrôle est également d'acquérir indirectement celui des compagnies affiliées de McIntyre, telles que Falconbridge et par ricochet, Lake Dufault, Opémiska Copper et plusieurs autres, dont entre autres, Frobex Ltd. et Area Mines qui, par ailleurs, contrôlent Wexford Mines, la nouvelle mine de cuivre qui doit entrer en production près de Ste-Anne des Monts en Gaspésie, cette année.

Un autre groupe, celui de l'Anglo American Corp., de l'Afrique du Sud, avait aussi sa part du gâteau avec 11% des actions de McIntyre, aurait aussi vendu une bonne partie de cet intérêt, soit au groupe Américain ou sur le marché libre dernièrement. L'Anglo, de plus, contrôle Hudson Bay Mining & Smelting et avec tous les contrôles étrangers de ces compagnies minières, qui en fait n'ont jamais été sous contrôles d'intérêts canadiens. Tout de même, M. Walter Gordon doit être à la veille de faire une crise d'apoplexie devant tous ces chambardements entre intérêts anglais et américains qui cherchent à s'arracher le contrôle l'un de l'autre. Le but est de mettre pour ainsi dire la main sur l'important portefeuille de placements (évalué à \$100 millions) de McIntyre dans des compagnies et des mines canadiennes.

Une hausse des bénéfices de Maple Leaf Mills

Les profits nets de Maple Leaf Mills Ltd. ont été de \$2,251,674 ou de \$1.36 par action pour les huit mois du 31 juillet 1966 au 31 mars 1967, soit une hausse d'environ 10% sur les profits de la période correspondante en 1966, a déclaré le président M. MacLachlan.

Les ventes se sont élevées à \$90,106,893.

Les résultats financiers sont satisfaisants, a-t-il dit. Le volume des ventes de la farine domestique a accusé un léger déclin mais les ventes de produits d'épicerie ont augmenté. Par ailleurs la division agricole a connu une bonne croissance. La vente des céréales a connu une année exceptionnelle de même que l'entreposage dans les éleveurs, ce qui a permis à l'entreprise d'augmenter ses profits en dépit de légers reculs dans certains secteurs.

Mount Royal Rice

Les bénéfices nets de Mount Royal Rice Mills pour la période de 10 mois se terminant le 28 février 1967 ont été de \$198,395 ou de 82 cents par action. L'année précédente, les bénéfices nets avaient été de \$272,166 ou de \$1.13 par action. La réduction des bénéfices est attribuable, selon le président Eric Reford, au délai à commencer les opérations dans la nouvelle usine de Windsor, Ont.

RENDEMENT -- SEMAINE EN COURS --

Rapport gains		1966		Dividendes payés ind.		6 mois ou dernière		6 mois ou dernière		6 mois ou dernière		6 mois ou dernière		6 mois ou dernière	
taux	Prix	haut	bas	1965	1966	ann. fig.	interim.	haut	bas	ferme-ventes	varia-tions	haut	bas	ferme-ventes	varia-tions
6.3	2.5	21 1/2	20 1/2	Mex Light	1.50	51k	65Dec	10 1/2	20 1/2	20 1/2	+ 1/2	9	2	1	2
8.6	4.9	10 1/4	10 1/4	Mex Light	1.50	51k	65Dec	10 1/2	20 1/2	20 1/2	+ 1/2	9	2	1	2
5.7	3.95	2.50	2.50	MGF Mgmt	1.22	22	July	26	19 1/4	19 1/4	- 1/2	2	1	2	1
4.8	16.5	3.00	4.20	MGF Inv	1.22	22	July	26	19 1/4	19 1/4	- 1/2	2	1	2	1
6.3	5.7	20 1/2	19 1/4	Milfch R A	1.00	100	July	26	19 1/4	19 1/4	- 1/2	2	1	2	1
6.6	10.9	3.50	3.50	Milfch R A	1.00	100	July	26	19 1/4	19 1/4	- 1/2	2	1	2	1
10.9	6.9	12	10	Milfch R A	1.00	100	July	26	19 1/4	19 1/4	- 1/2	2	1	2	1
3.0	17.6	24 3/4	18 1/2	Molton A	.60	72	67Mar	1.36	24	23 1/4	24	+ 1/2	47	3	4
3.1	15.2	25	25	Molton A	.60	72	67Mar	1.36	24	23 1/4	24	+ 1/2	47	3	4
2.4	14.7	10 1/2	6 1/2	M Foods	.25	25	June	.64	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/2	18	1	2
2.8	15.9	70	70	M Invest	2.00	200	Dec	.94	70	70	70	+ 1/2	51	4	5
5.5	18.2	3.50	3.50	M Invest	2.00	200	Dec	.94	70	70	70	+ 1/2	51	4	5
7.2	10 1/2	5	5	M Invest	2.00	200	Dec	.94	70	70	70	+ 1/2	51	4	5
3.8	14.1	15 1/2	15 1/2	Milfch R A	.44	44	Dec	1.11	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2	9	2	3
3.4	9.7	17 1/2	17 1/2	Milfch R A	.44	44	Dec	1.11	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2	9	2	3
4.2	16.8	17 1/2	13	Milfch R A	.44	44	Dec	1.11	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2	9	2	3
1.5	30.7	30 1/4	21 1/4	Moore Co	.35	35	Dec	.95	30 1/4	30 1/4	30 1/4	+ 1/2	363	2	3
4.2	10.1	24 1/4	18 1/4	Morse A	.85	100	Dec	2.35	24	23 1/4	24	+ 1/2	229	1	2
4.0	10.0	23	18	Morse A	.85	100	Dec	2.35	24	23 1/4	24	+ 1/2	229	1	2
6.0	9.3	14	10	Morse A	.85	100	Dec	2.35	24	23 1/4	24	+ 1/2	229	1	2
6.7	12.3	8 1/2	8 1/2	Morse A	.85	100	Dec	2.35	24	23 1/4	24	+ 1/2	229	1	2
5.6	5.5	28 1/2	26 1/2	Morse A	.85	100	Dec	2.35	24	23 1/4	24	+ 1/2	229	1	2
5.3	5.5	7 1/2	6	Morse A	.85	100	Dec	2.35	24	23 1/4	24	+ 1/2	229	1	2

N-O

8.2	5.2	5.38	4.10	NaborsDrill	.35	.35	Apr	.80	4.50	4.50	4.50	3	3	3	3
5.3	4.0	2.00	1.45	Nat Aut V	.25	.25	Dec	.21	1.55	1.55	1.55	5	9	9	9
4.4	20.7	14 1/2	9 1/2	Nat Drug	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.3	7.9	25 1/2	25 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.6	1.9	1.35	.70	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.0	12.8	10	7 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
4.4	8.8	10	7 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
3.5	15.6	16 1/2	15	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
4.4	12.8	11 1/4	8 1/4	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
6.3	10.2	7	4 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
7.7	2.8	28	28	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.1	5.7	20 1/2	18 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
3.6	14.2	14 1/2	14 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
3.6	12.4	14 1/2	14 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
4.8	4.8	24 1/2	21 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.2	5.2	24	24	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
2.8	2.3	11 1/4	8 1/4	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
7.9	2.8	8 1/2	5 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.0	4.0	18.2	11 1/4	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
1.6	30.2	68 1/4	52 1/4	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.0	20.0	21 1/4	17	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.6	9.0	14 1/2	12 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.5	12.3	33 1/4	29 1/4	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
5.8	17.2	29	26 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
4.9	8.5	29	26 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
4.6	4.6	4.05	2.40	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
0.7	31.2	40 1/2	24 1/2	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3
6.2	10 1/2	9 1/2	6	Nat Groc	.60	.60	Dec	.14	1.60	1.45	1.45	- 1/2	3	3	3

P-R

4.7	21.9	4.05	3.70	PAC Inv	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
44.3	15 1/2	10 1/4	9 1/4	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
4.45	3.20	3.20	3.20	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
6.3	4.1	12 1/2	9	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
13.9	13 1/2	9	9	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
7.2	19.1	32	26 1/2	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
5.7	10.7	12 1/2	12 1/2	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
3.5	9.5	9	9	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
2.0	10 1/4	10	10	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
2.2	10.9	39	40	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
5.3	9.7	15 1/4	15 1/4	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
3.7	12 1/2	9 1/2	9 1/2	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
5.5	4.5	39 1/2	37 1/2	Pac Pev	.18	.20	Nov	.19	4.05	4.50	4.50	648	3	3	3
5.0	14.0	17.5	14.0	Pac Pev	.18	.20	Nov	.							

\$50 millions de plus dans les fonds de placement classifiés du Trust Royal

Plus de \$311,000,000 d'actifs, contre \$262,000,000 l'année dernière, soit une augmentation de quelque \$50,000,000, tel est le fait saillant du rapport annuel du Trust Royal sur les Fonds de placement classifiés pour les Caisses de retraite couvrant l'exercice terminé le 31 mars 1967.

Les fonds classifiés du Trust Royal, qui comprennent six fonds différents, sont les plus importants du Canada et comptent parmi les trois premiers en Amérique du Nord. Ils représentent plus de 55% de tous les fonds mis en commun au titre des caisses de retraite par les compagnies de trust canadiennes.

tives et des caisses de retraite, a déclaré que les résultats enregistrés par les deux fonds d'actions ordinaires pendant l'année écoulée étaient plutôt supérieurs à la moyenne, particulièrement en ce qui concerne le prix unitaire du Fonds d'actions ordinaires étrangères, qui dépasse de 7% l'indice industriel

Dow Jones. En raison des pressions qui tendent à la hausse des salaires, a-t-il poursuivi, et qui suscitent l'augmentation des prestations de retraite, il importe de continuer à orienter nos efforts sur le secteur des placements à revenus variables des caisses de retraite.

De plus le lancement des fonds

en 1956, le rendement global des placements faits chaque mois dans les unités de placements à revenus variables s'est établi à un taux de 9 1/4% par an.

Les hypothèques

M. Trenholme a noté d'autre part que les hypothèques représentaient plus de 50% du total des actifs des Fonds classifiés. Il a fait remarquer qu'un grand nombre de caisses de retraite clientes du Trust Royal ayant leur propre portefeuille d'actions et d'obligations, se servaient aussi des Fonds classifiés pour leurs placements hypothécaires. Les \$130 millions consacrés aux hypothèques conventionnelles couvrent des propriétés immobilières réparties à travers tout le

pays. Leur qualité est attestée par le fait qu'aucune perte par suite de saisies et/ou de liquidations n'a été enregistrée depuis le lancement du Fonds.

Le Trust Royal est le premier fiduciaire du Canada dans le domaine des caisses de retraite; il gère plus de \$1 1/4 milliard d'actifs à ce titre, par l'intermédiaire de son réseau de succursales qui s'étend non seulement dans tout le Canada, mais aussi au Royaume-Uni, en Irlande et dans les îles Anglo-normandes.

Moore Corporation Limited: - Depuis le 29 mai 1967, on peut transiger régulièrement sur la Bourse de Montréal sur les actions de la compagnie.

Prix des unités

Le prix des unités de ces fonds et leur rendement prévu s'établissent à cette date comme suit: Fonds d'obligations gouvernementales - \$87.86 et 6.19%; Fonds de valeurs corporatives à revenu fixe - \$91.57 et 6.70%; Fonds d'actions ordinaires canadiennes - \$142.22 et 3.25%; Fonds d'actions ordinaires étrangères - \$141.36 et 1.75%; Fonds d'hypothèques de la SCHL - \$98.10 et 6.70%; Fonds d'hypothèques conventionnelles - \$93.60 et 7.28%.

Résultats supérieurs

M. H.E. Trenholme, directeur général chargé des fiducies corpora-

Expansion de PERRIER dans les eaux gazeuses

Le nom de PERRIER est bien connu et les étalages de nos magasins d'alimentation, des pharmacies nous font voir la bouteille d'eau minérale d'un format particulier.

L'émission d'obligations convertibles pour une valeur de 65 millions de francs réservés aux actionnaires pour une base d'une obligation de 160F nominal pour cinq actions nous fournit l'occasion de voir l'importance de cette entreprise qui a produit plus d'un milliard de bouteilles d'eau minérale et d'eau gazeuse en 1966.

Le dynamisme de Perrier est bien connu; après la prise de contrôle de la Ferrière de Vichy (qui est elle-même indirectement majoritaire de la Commerciale des Eaux de Vichy), Perrier est le premier groupe français dans le domaine des eaux minérales avec plus de 900 millions de cols par an, soit 47% de la production française et près des deux tiers des exportations; ce groupe a également une participation importante dans les jus de fruits (accords avec Evian) et les boissons gazeuses (Sodas, Pschitt, Tonic-Water, Pepsi-Cola). En 1966, le groupe a ainsi produit plus d'un milliard de bouteilles d'eaux minérales et de boissons gazeuses.

En outre, par sa filiale UFICO, Perrier a une importante activité dans la confiserie et la chocolaterie (Meunier, Bonbons Pschitt, Dupont d'Isigny, Dragées de France...). Rappelons qu'un accord de coopération a été conclu récemment entre UFICO et la firme anglaise Cavenham Foods.

Le bénéfice net de Perrier a dépassé pour la première fois 10 millions de francs pendant l'exercice clos le 30 septembre 1966 en s'élevant à 11,2 contre 9,8 pour l'exercice précédent. Le dividende de 5,02 F par action confère au titre, sur la base du cours actuel de 152, un rendement de 5,2% avec l'avoir fiscal.

MINES ET PETROLES

Ventes	(00)	Haut	Bas	Var.	1966	Haut	Bas
Acadia	55	4	3 1/2	3 1/2	-1	5	3 1/2
Accra	36	9	9	9	-1	15	9
Acme	205	24 1/2	21	23	+1	37	28
Advent	11	19	28	29	+5	39	20
Advent	5	60	60	60	-5	85	40
Agnia	16	12	11 1/2	12	+4	22	11
Agrius	55	15	15	15	+4	18	15
Agassiz	210	29	22	24	+2	33	18
Alex	55	15	13	13	-1	18	11
Akkoche	17	52	52	52	-1	68	47
All Birch	25	12	12	12	+1	17	5
All Rox	25	12	10	12	+2	20	10
Alminex	154	485	455	465	-5	565	405
Alscope	74	149	135	135	-10	185	125
Ascl	5	6	5	5	-	6	5
Amalg B	95	7	3 1/2	7	-1	11	3 1/2
Amalg Ltd	10	23	23	23	-1	34	20
Amercanium	90	2 1/2	2 1/2	2 1/2	-1	3	2 1/2
Amer Ldc	59	17	15	15 1/2	-1	20	15
Amor	4	7 1/2	7 1/2	7 1/2	-1	10	7 1/2
Ang Am At	353	19	16	16 1/2	+1	47	13
Ang Rouv	147	115	105	105	-5	168	105
Arg Int	267	68	64	65	-2	85	63
Argo	200	7 1/2	6	7	+1	10 1/2	6
Anthionan	85	11	8 1/2	9 1/2	-1	12	8 1/2
Arca	72	315	295	310	+10	425	290
Argosy	245	95	90	91	-4	162	63
Armore	402	19	16	19	+1	22 1/2	18
Arno	80	5 1/2	5	5 1/2	-1	9	5
Asamera	17	450	430	450	+10	485	325
Asis Acad	48	19	18	19	+1	27	18
AHAN Cst	18	67	66	67	-1	113	65
Atlas Yk	6	29	29	29	+3 1/2	35	25
Augustus	12	247	241	243	-2	295	233

Ventes	(00)	Haut	Bas	Var.	1966	Haut	Bas
Baker	25	10 1/2	10	10 1/2	-1	14	8
Band-Ore	120	12	13 1/4	13 1/4	+3 1/4	18 1/4	11 1/4
Bankfield	25	72	71	72	+2	108	65
Banking	68	8 1/2	7 1/2	7 1/2	-1	10 1/2	7 1/2
Barex	46	39	39	39	-1	41	38
Barnal	14	32	32	32	-1	45	30
Barville	5	21 1/2	21 1/2	21 1/2	-1	27 1/2	20
Barville	14	24	24	24	-2	25	20 1/2
Bateman	155	6	4 1/2	5 1/2	-1	9 1/2	4
Beauche	50	5 1/2	5	5 1/2	-1	8	4
Belcher	116	34	34	34	-1	40	34
Bellemeuse	9	10	10	10	+1	12	9
Bellemeuse	32	29	29	29	-1	34	29
Bellemeuse	188	645	630	640	-15	750	615
Big Nama	77	29	24	29	+4	35	24
Black Bay	120	8 1/2	7 1/2	8 1/2	-1	11	7 1/2
Black Mt	271	27	25	27	+1	33	27
Black Riv	35	7 1/2	7 1/2	7 1/2	+1	14	7 1/2
Bluewater	10	13	13	13	-1	16	12
Bounty	12	12 1/2	12 1/2	12 1/2	-1	15	12 1/2
Bratone	71	183	163	163	-19	210	149
Bratman	30	39	39	39	-1	45	39
Bratman	294	30	29	31 1/2	-1	34	21
Bruce Br	35	8 1/2	8 1/2	8 1/2	+2 1/2	10	8 1/2
Brunco	85	14	13	13	-5	22	13
Brunswick	95	645	600	640	+25	500	550
Bur	1023	21	20	21	-1	26	15
Burn Hill	1288	44	35	42	+7	44	27

Ventes	(00)	Haut	Bas	Var.	1966	Haut	Bas
Cable	1x	9	9	9	-1	15 1/2	9
Calmar	78	50	49	49	-1	54	38
Calvert	103	20 1/2	19 1/2	20 1/2	+1 1/2	26	19 1/2
Cam	8041	47	44	44	+1 1/2	54 1/2	44
Camaria	180	20	20	20	-2	26 1/2	17
Camp	116	30	29	30	-1	36	29
Camp Chib	72	725	725	725	-5	815	575
Camp R L S	181	24	24	24	-1	23 1/2	18
Can Sth	97	215	201	205	-9	272	185
Can Tca	114	229	210	210	+20	199	135

Ventes	(00)	Haut	Bas	Var.	1966	Haut	Bas
Canada	11	205	200	200	-2	298	200
Can D	6	46	46	46	-1	55	31
Can Dyn	75	133	133	133	+6	174	133
Can Exp	9	25	25	25	-1	30	25
Can G	2	65	65	65	-10	80	59
Can H	2	235	232	234	+16	275	192
Can I	1	235	232	234	+16	275	192
Can J	1	235	232	234	+16	275	192
Can K	1	235	232	234	+16	275	192
Can L	1	235	232	234	+16	275	192
Can M	1	235	232	234	+16	275	192
Can N	1	235	232	234	+16	275	192
Can O	1	235	232	234	+16	275	192
Can P	1	235	232	234	+16	275	192
Can Q	1	235	232	234	+16	275	192
Can R	1	235	232	234	+16	275	192
Can S	1	235	232	234	+16	275	192
Can T	1	235	232	234	+16	275	192
Can U	1	235	232	234	+16	275	192
Can V	1	235	232	234	+16	275	192
Can W	1	235	232	234	+16	275	192
Can X	1	235	232	234	+16	275	192
Can Y	1	235	232	234	+16	275	192
Can Z	1	235	232	234	+16	275	192

Ventes	(00)	Haut	Bas	Var.	1966	Haut	Bas
Canada	11	205	200	200	-2	298	200
Can D	6	46	46	46	-1	55	31
Can Dyn	75	133	133	133	+6	174	133
Can Exp	9	25	25	25	-1	30	25
Can G	2	65	65	65	-10	80	59
Can H	2	235	232	234	+16	275	192
Can I	1	235	232	234	+16	275	192
Can J	1	235	232	234	+16	275	192
Can K	1	235	232	234	+16	275	192
Can L	1	235	232	234	+16	275	192
Can M	1	235	232	234	+16	275	192
Can N	1	235	232	234	+16	275	192
Can O	1	235	232	234	+16	275	192
Can P	1	235	232	234	+16	275	192
Can Q	1	235	232	234	+16	275	192
Can R	1	235	232	234	+16	275	192
Can S	1	235	232	234	+16	275	192
Can T	1	235	232	234	+16	275	192
Can U	1	235	232	234	+16	275	192
Can V	1	235	232	234	+16	275	192
Can W	1	235	232	234	+16	275	192
Can X	1	235	232	234	+16	275	192
Can Y	1	235	232	234	+16	275	192
Can Z	1	235	232	234	+16	275	192

Ventes	(00)	Haut	Bas	Var.	1966	Haut	Bas
Canada	11	205	200	200	-2	298	200
Can D	6	46	46	46	-1	55	31
Can Dyn	75	133	133	133	+6	174	133
Can Exp	9	25	25	25	-1	30	25
Can G	2	65	65	65	-10	80	59
Can H	2	235	232	234	+16	275	192
Can I	1	235	232	234	+16	275	192
Can J	1	235	232	234	+16	275	192
Can K	1	23					

Assurance...

(Suite de la page 4)

contribution versée par un employeur à un régime d'assurance groupe santé ou accident... — le mot clef est donc "assurance".

Le Bulletin No 31 stipule que l'employé devra inclure dans son revenu imposable les prestations versées par une caisse en fiducie au pro-rata de la contribution de l'employeur. Que le régime d'assurance autonome ait été établi officiellement avec garantie de solvabilité ou qu'il soit le résultat d'une convention collective entre le syndicat et la direction, il n'y a pas de différence si, en fait, les indemnités sont assurées d'une manière autonome. En outre, si les indemnités proviennent d'un fonds ou d'une caisse en fiducie dûment constitués, la société fiduciaire aura la responsabilité de fournir les formu-

les (T-4 et T4A) nécessaires, donnant le total des indemnités imposables qui ont été versées. Cette exigence s'applique à 1966.

Il a été admis que certains régimes "à assurance autonome" sont en réalité des régimes "d'assurance groupe santé ou accident" du type désigné par la Loi. Ils sont donc considérés comme des régimes d'assurance ordinaire. Par conséquent, les indemnités versées par ces régimes ne sont pas considérées comme revenu. Exemple: le type de régime en vertu duquel les indemnités sont versées par une société de secours qui, tout en n'étant pas une compagnie d'assurance, n'en est pas moins une personne civile incorporée en vertu de la loi provinciale sur les sociétés, au su du Surintendant des assurances soit par suite de l'inscription ou de la dispense spécifique de cette inscription. Dans ces types de régimes, des relations de nature con-

tractuelle existent entre la société et l'employé "assuré".

De nombreux employeurs ont actuellement en vigueur des régimes souscrits par des compagnies d'assurance mais qui sont en majeure partie administrés par l'employeur. Ces régimes sont considérés comme étant "assurés" même si l'assureur n'est engagé que de manière minimale, son activité se réduisant à assurer l'employeur contre les pertes catastrophiques et à accumuler les renseignements statistiques aux fins de vérification des réclamations.

La publication du Bulletin No 31 va sans doute engendrer un intérêt accru dans les régimes d'assurance ordinaire et dans ceux "souscrits" par des sociétés de secours, au moins parmi ceux des employeurs qui étudient la possibilité d'assurance autonome de régimes de prévoyance pour continuité de salaire.

Nous incitons tout employeur intéressé, dont les régimes de pré-

voyance sont actuellement assurés indépendamment ou en fiducie, à étudier sérieusement ses méthodes actuelles en regard des interprétations récentes de la Loi.

Siemens Canada

La compagnie Siemens Canada Limited nous communique l'élection de John R. Foster au poste d'administrateur de la compagnie. M. Foster, qui était auparavant vice-président chargé des activités de la compagnie au Canada, possède une vaste expérience dans le domaine des télécommunications, qui remonte aux débuts de la radio dans l'Ouest canadien.

C'est pendant qu'il servait dans la Marine canadienne comme commandant, que M. Foster introduisit le système de téléguidage de navigation à ondes longues Loran, ainsi que le système Telex au Canada.

NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS



M. RENÉ LECLERC

A l'issue de la réunion annuelle de l'Association des banquiers canadiens, tenue au Seignior Club à Montebello, le directeur général de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, a été élu au poste de vice-président de l'Association.

AVIS

Wabasco Cotton Company Limited: - La Bourse Canadienne a été avisée que le 25 mai 1967, la compagnie a effectué une offre aux détenteurs d'actions de la classe "A" privilégiées, rachetables, 4% non cumulatif, d'acheter une partie de leurs actions privilégiées de la classe "B", au prix de \$1.00 chacune, à raison d'une action privilégiée de la classe "B" pour chaque 28 actions privilégiées de la classe "A" entre les mains de tout détenteur immatriculé de ces dernières, le 24 mai 1967.

L'offre expirera à la fermeture des affaires du marché précité le 27 juin 1967.

La Banque Canadienne Nationale: - La banque a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'une assemblée générale de ses actionnaires a été convoquée pour le 31 juillet 1967 aux fins de considérer et d'approuver la subdivision proposée de ses actions ordinaires à raison de cinq actions pour chaque action détenue.

Dominion Glass Co. Limited: - La Bourse de Montréal a été avisée que Power Corporation of Canada Limited et Consolidated Paper Corporation Limited ont absorbé 1,200,000 actions ordinaires de la compagnie, sur un total de 1,594,732, déposées en acceptation de l'offre faite. Les actions absorbées représentent environ 75% des actions déposées.

Notre représentant du trafic-marchandises est toujours prêt à discuter vos problèmes sur place

quelle que soit la température!



Le représentant du trafic-marchandises du Canadien Pacifique est un homme précieux quand il s'agit d'accélérer la manutention de vos marchandises. Il peut vous faire économiser de l'argent. Bien sûr il pourrait discuter de vos problèmes en dînant avec vous. Mais il préfère chercher la solution là où ces problèmes se produisent, à votre usine ou sur votre quai d'expédition. Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, c'est son travail d'être là où on a besoin de lui.

Et notre représentant peut vous mettre en rapport avec deux experts. Le directeur

de l'expansion du service-marchandises est un spécialiste qui connaît les besoins toujours changeants des expéditeurs et les méthodes modernes de manutention qui permettent d'y faire face. Le représentant des services industriels est l'expert qui adapte ces méthodes modernes à vos besoins personnels.

Le personnel du trafic-marchandises du Canadien Pacifique est l'équipe d'experts qui peut améliorer et accélérer le transport de vos marchandises. Réalisez donc des économies en appelant le représentant du trafic-marchandises aujourd'hui.

expo67
EXPOSITION INTERNATIONALE
CANADIEN PACIFIQUE
COMINCO
MONTREAL - DU 27 JUIN AU 21 SEPTEMBRE



EXPÉDIEZ *Canadien Pacifique*

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

RoyNat Ltée possède plus de 700 clients par tout le pays avec un financement moyen de \$143,000 chacun

Les actifs de RoyNat Ltée totalisaient \$93,186,307 à la fin de l'exercice fiscal terminé le 30 avril, soit une augmentation de 7.4% par rapport à l'an dernier, a annoncé le Président, M. J.W. Powell, à l'assemblée générale annuelle de la compagnie tenue à Montréal le 14 juin.

Le financement effectué au cours de l'année s'est chiffré à \$26,338,241 et de plus, la compagnie s'était engagée à déboursier une somme additionnelle dépassant 12 millions. Le nombre des clients de la compagnie dépasse maintenant 700 et ceux-ci viennent de toutes les régions du pays et de tous les secteurs importants de l'industrie. Au 30 avril, le financement moyen s'établissait à \$143,000 par client.

Revenu à la hausse

Le revenu brut d'exploitation s'est élevé à \$7,352,790, ce qui représente une augmentation de 31% par rapport à l'an dernier. Après impôts de \$340,000 et additions d'usage au poste des provisions, le profit net a été de \$512,008 comparativement à \$508,796 pour l'exercice précédent. Après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, le surplus d'exploitation s'est accru de \$462,008 pour atteindre le chiffre de \$1,286,449.

Selon M. Powell, le fait d'avoir vendu sur le marché au cours de l'exercice fiscal précédent trois émissions de billets garantis pour un montant total de \$45,000,000 a permis à la compagnie de satisfaire aux nouvelles demandes de financement sans recourir à une nouvelle émission publique mais celle-ci devra recourir au marché prochainement pour refinancer les billets à court terme.

Nouveau sommet pour Pharmacies Modernes Ltée

M. Jean Locas, président PHARMACIES MODERNES INC. rapporte une augmentation des ventes de \$3,443,000, pour atteindre un nouveau sommet de \$24,982,934 au cours de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1966.

Un des plus importants grossistes en produits pharmaceutiques, PHARMACIES MODERNES INC. administre trois entrepôts à Montréal, un autre à Trois-Rivières, ainsi qu'une filiale, Laboratoire St-Hubert; le bilan de cette maison vient d'être annoncé pour l'année 1966.

Facteurs variables

"PHARMACIES MODERNES INC., déclare M. Locas, se concerne spécialement sur des facteurs variables qui affectent particulièrement notre industrie, tels que les suites imprévisibles de l'Expo 67, l'implantation de l'assurance-maladie et ses conséquences, ainsi que l'augmentation continue des frais d'opérations.

Les services

"Cette inflation de dépenses, ajoute M. Locas, doit être surveillée avec grand soin, afin de maintenir l'équilibre avec le volume de ventes et ses marges de profit relatives; la clientèle, aussi bien que la compétition, nous pressent à améliorer les services, et les frais additionnels qui en découlent doivent être compensés par une augmentation d'efficacité et de productivité.

La conjoncture

M. Powell a parlé de la conjoncture économique en 1966 - la rareté de l'argent, la hausse générale des prix de la construction, de la machinerie et de l'outillage et les recommandations fiscales en faveur de la diminution dans les dépenses

d'immobilisation. Ces facteurs ont incité un grand nombre d'établissements industriels de moyenne envergure avec qui transige la compagnie à différer leurs projets d'expansion et de modernisation. Compte tenu de la récente abolition de l'impôt remboursable, du retour aux taux normaux de dépréciation et de la suppression de la taxe de vente sur la machinerie servant à la production, il semblerait que le temps est venu où certains projets qui avaient été retardés seront maintenant réexaminés. De plus, à la lumière du besoin urgent d'ac-

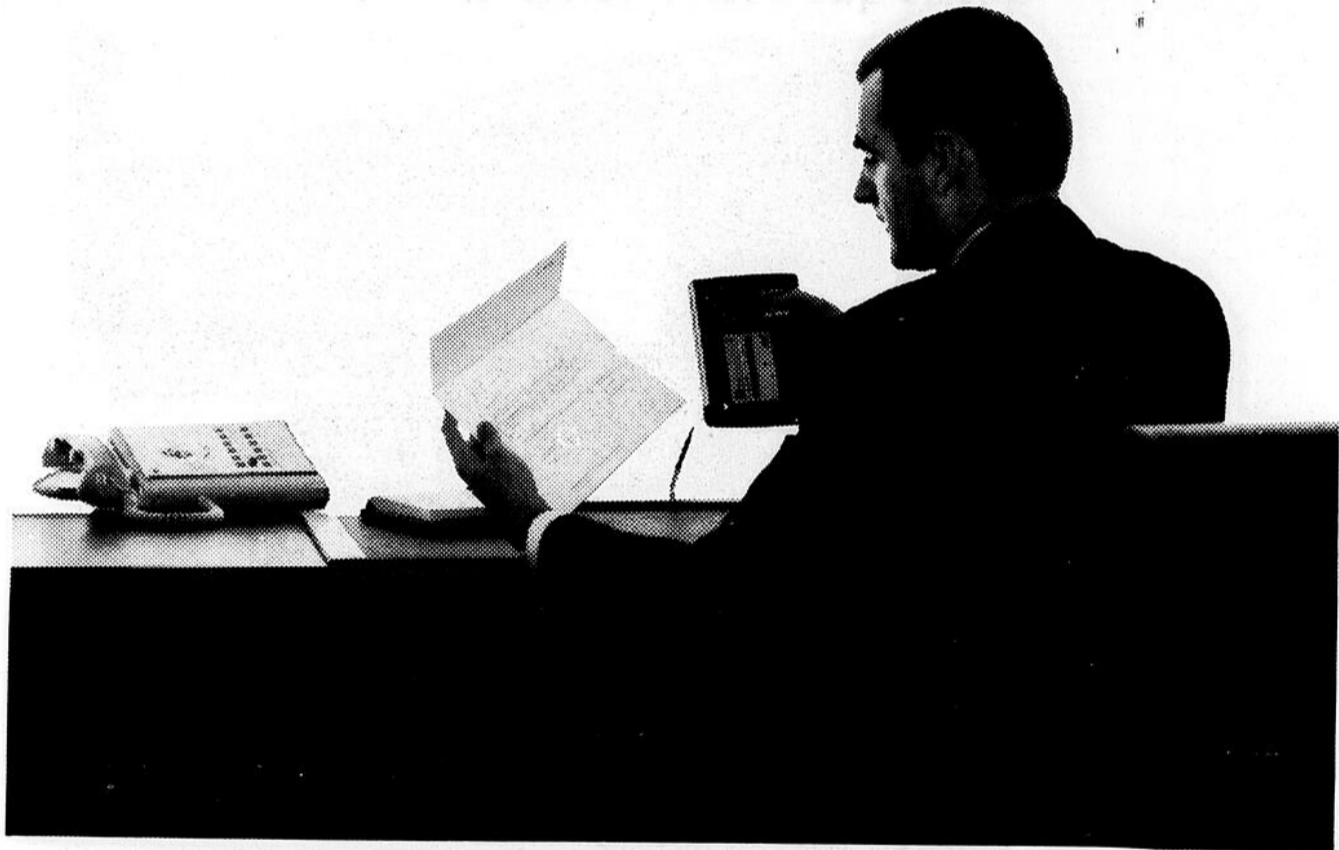
croître la productivité, la modernisation de plusieurs usines devrait se poursuivre sur une échelle sensiblement vaste cette année. Comme les indices récents annoncent une période plus active, on peut prévoir un accroissement considérable dans le volume d'affaires de la compagnie durant l'année en cours avec une amélioration appréciable dans les bénéfices.

La loi des banques

D'après M. Powell, un événement qui revêt une importance capitale

pour la compagnie et ses actionnaires est celui qui résulte de la récente révision de la loi des banques. La loi telle qu'adoptée permettra aux deux banques actionnaires de conserver leurs actions de contrôle dans la compagnie sans la réduction qui aurait été exigée si le projet de loi avait été adopté dans sa teneur initiale. En conséquence, il n'y aura pas lieu à un changement dans le contrôle de la compagnie et celle-ci demeurera en mesure de poursuivre ses objectifs tels qu'originellement fixés.

Ne laissez pas la correspondance d'hier vous empêcher d'accomplir votre travail d'aujourd'hui



Parlez-en avec les gens d'IBM

Allez de l'avant. Dicter vos mémos, rapports et lettres à cet appareil compact, sans corde, ne pesant que 28 onces, l'Executory 224 IBM. Pendant ce temps, votre secrétaire est libre et peut taper le travail que vous avez déjà dicté. C'est tout comme si vous aviez une deuxième secrétaire, et c'est même mieux. Mieux, parce que cet appareil vous suit partout en tout temps. Dans l'avion, en allant à vos rendez-vous d'affaires ou au retour, en dehors des heures, vous avez toujours le contrôle de votre dictée. Une seule main suffit.

Si vous essayez toujours de vous rattraper,

sans jamais y parvenir tout à fait, faites-vous la faveur d'écouter les deux versions de l'histoire IBM du "traitement des mots": la dictée à l'aide de la famille des appareils à dicter Executory; la dactylographie à l'aide des machines à écrire SELECTRIC et à bande magnétique SELECTRIC.

Cherchez-nous dans les pages jaunes. Nous serons enchantés de vous aider à découvrir la meilleure façon connue d'effectuer aujourd'hui même le travail de correspondance d'aujourd'hui.

IBM

International Business Machines Company Limited

